

Comptes annuels 2022 Ville de Meyrin

Conseil municipal du 30 mai 2023

Index

Comptes annuels de la Commune au 31 décembre 2022

1	Message du Conseil administratif	p.	1	-	6
2	Bilan au 31 décembre 2022 à trois positions de nature	p.	7	-	8
3	Compte de résultat au 31 décembre 2022 - présentation échelonnée	p.	9	-	10
4	Compte de résultat au 31 décembre 2022 - 2F/2N	p.	11	-	22
5	Compte des investissements au 31 décembre 2022 - 2F/2N	p.	23	-	28
6	Tableau des flux de trésorerie 2022	p.	29	-	30
7	Règles régissant la présentation des comptes	p.	31	-	32
8	Principes relatifs à la présentation des comptes	p.	33	-	40
9	Etat du capital propre	p.	41	-	42
10	Tableau des provisions	p.	43	-	44
11	Tableau des participations	p.	45	-	50
12	Tableau des garanties et des engagements conditionnels	p.	51	-	52
13	Tableau des immobilisations PA/PF	p.	53	-	72
14	Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de 5 ans et non encore clôturés	p.	73	-	76
15	Indications supplémentaires	p.	77	-	80
16	Indicateurs financiers	p.	81	-	84
17	Crédits budgétaires supplémentaires 2022	p.	85	-	90
18	Rapport de l'organe de révision	p.	91	-	96
K	Lexique	p.	97	-	99

COMPTES ANNUELS 2022 de la Ville de Meyrin

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au nom du Conseil administratif, j'ai l'honneur de vous présenter, ce soir, les comptes annuels 2022.

Comme vous vous en doutez, les comptes 2022 de la commune de Meyrin ne font pas exception. Comme l'Etat et la majorité des communes genevoises, nous terminons avec un résultat positif très important, provenant principalement de recettes fiscales exceptionnelles comme annoncé par le Canton. Les résultats de certains secteurs de l'économie ont en effet été boostés par la crise économique et la guerre en Ukraine.

Mais avant de revenir au résultat 2022, permettez-moi de vous rappeler les enjeux de l'établissement du projet de budget 2022. Nous étions donc en 2021, nous venions de prendre connaissance des résultats 2020, et principalement d'une baisse record de plus de 8 millions des recettes fiscales des personnes morales. Cette baisse était liée aux conséquences de la mise en œuvre de la RFFA. L'année 2021, était également la deuxième année de la pandémie, avec son lot d'incertitudes pour cette crise dont nous ne voyions pas encore tout à fait l'issue. Le deuxième projet de budget de la législature restait selon les informations de l'époque sous l'influence de la RFFA et de la COVID19. Au vu de ces éléments, le projet de budget a nécessité une adaptation de la majorité des prestations à coût constant, et pour certaines, une diminution des prestations, afin d'atténuer la hausse des charges incompressibles, dans une vision de maintien des prestations indispensables. En ce qui concerne les recettes fiscales, Meyrin avait intégré à son budget une estimation fiscale supérieure à l'Etat de presque 7 millions, légèrement en dessous du maximum des 10% d'écart autorisé, vu la fiscalité 2020 baissière que nous venions de recevoir, et en tenant compte des indicateurs économiques d'une reprise lente. Le budget voté était pour la deuxième année consécutive déficitaire, voté par votre Conseil à CHF -6'221'418, le 17 novembre 2021.

Au printemps 2022, les comptes 2021 terminaient avec un ajustement important de recettes fiscales sur les correctifs, les baisses fiscales liées à RFFA estimées pour 2020 ne se sont pas réalisées. Nous avons ainsi reçu pour l'année 2020 des correctifs d'impôts en 2021 de plus de CHF 6 millions.

RESULTAT 2022 :

Plus de quinze mois plus tard, soit en début 2023, la baisse annoncée des recettes fiscales liées à RFFA n'est plus qu'un mauvais souvenir, COVID a laissé quelques traces, surtout en début d'année 2022. Hélas, personne n'avait imaginé qu'en février 2022 la guerre éclaterait aux portes de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine. Parallèlement l'Europe entrait dans une crise énergétique sans précédent.

Contre toute attente, les comptes 2022 bouclent avec un gain record de CHF 22'723'387, au lieu des CHF -6'221'418 estimé.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES :

Les comptes finissent avec des recettes fiscales totales supérieures de 36 millions au budget. La majorité de cet écart est liée aux recettes fiscales d'une poignée d'entreprises dans les secteurs du commerce international, dont les résultats sont en lien direct avec la crise énergétique.

Recettes fiscales personnes physiques et personnes morales :

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Ainsi la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2022 étant complétées en 2023, l'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important, sachant que la production de l'année précédente n'est pas finalisée. De plus, le pourcentage de notification impacte fortement sur la fiabilité de l'estimation.

Dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts potentiels liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire. Cette tâche complexe est faite avec circonspection par le Conseil administratif. Notre estimation 2022 était ainsi de CHF 6'611'904 supérieure à celle de l'Etat, soit de près de 9% supérieure à celle de l'Etat (2021 : CHF 6'732'877, +10% supérieure à celle de l'Etat).

Dans les comptes 2022, les recettes fiscales des personnes morales et physiques 2022, incluant les correctifs des années précédentes, sont finalement de 38%, soit CHF 31'295'128 supérieures au budget (2021 : +20%, CHF +15'411'442 principalement correctifs RFFA 2020 et 2021).

Pour les personnes morales, nous avons un écart positif de 28 millions. 26 millions de cet écart mirobolant concerne l'année 2022, dont 80% s'explique par les recettes dégagées dans le secteur des intermédiaires du commerce, soit le commerce international boosté par la crise énergétique. 10% concerne les recettes des nouvelles entreprises. 10% concerne une poignée d'entreprises dans le secteur de l'horlogerie, de la chimie, industrie pharmaceutique et banques-assurances. L'écart sur les correctifs des années précédentes se montent à 1.8 millions, dont plus d'un million lié à un bénéfice exceptionnel d'une entreprise en 2021.

En ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques, l'écart positif est de CHF 2.8 millions. L'écart sur les recettes 2022 représente une hausse de CHF 1.4 millions. Le solde de CHF 1.4 millions provenant de correctifs des années précédentes. Dans cet écart est incluse l'extourne de 2.4 millions du solde de la provision établie à la demande de l'Etat lors du changement de méthode comptable pour l'impôt à la source.

L'écart 2022 sur les personnes morales et physiques est un surplus bienvenu, mais dont la majorité est non pérenne.

Au niveau du fonds de péréquation, qui est alimenté par 20% des recettes fiscales des personnes morales de l'ensemble du territoire, les recettes sont en hausse également. L'écart positif pour Meyrin est de CHF 1'000'925 (2021 : CHF 1'223'097).

Taxe professionnelle :

Le montant de la taxe professionnelle se monte à CHF 17'711'157 (2021 : CHF 17'526'958), soit de CHF 3'711'157 supérieur au budget. Sur la totalité du montant, CHF 15'903'000 concerne les taxations 2022, le solde de CHF 1'808'157 est lié aux taxations d'années antérieures. En 2022 nous avons passé de 2'182 à 2'287 contribuables, soit une hausse de 4.8%. Pour rappel, le budget 2023 de la taxe professionnelle a été monté de 3.1 millions pour inclure la hausse pérenne des deux dernières années.

En totalité, les recettes fiscales 2022, sont donc de CHF 36'023'573 supérieures au budget (2021 : 20'161'497). Nous pouvons bien évidemment nous en réjouir, mais devons garder en ligne de mire, que la majorité de celles-ci comme vu plus en amont, ne sont pas pérennes et le solde intégré à nos budgets. Il y a également lieu de se rappeler que les écarts de 2021 étaient principalement liés aux correctifs d'estimations RFFA 2020 et 2021.

INVESTISSEMENTS :

En 2022, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 28'579'499 (2021 : CHF 28'820'319) et les recettes à CHF 3'523'632 (2021 : CHF 11'595'818), soit CHF 25'055'867 (2021 : 17'224'501) d'investissements nets.

EMPRUNT

Les emprunts totaux n'ont pas évolué en 2022. Les recettes fiscales supplémentaires 2021 liées aux correctifs RFFA de 2020 ont permis de financer l'entier des investissements 2022. Nous avons donc un montant d'emprunt total de CHF 55'000'000 au 31 décembre 2022 (2021 : CHF 55'000'000).

CONCLUSION

L'année 2022 nous a permis de reprendre peu à peu la vie d'avant la pandémie. Son actualité a été frappée par une autre crise, celle liée au déclenchement de la guerre en Ukraine qui a engendré une crise énergétique et migratoire majeures. Ces crises ayant des impacts différenciés.

Pour le côté financier, nous l'avons vu, des recettes fiscales mirobolantes nous permettent de finir avec un résultat positif exceptionnel. Ce résultat n'est pas de la trésorerie, même s'il a entraîné une hausse de celle-ci en février 2023, qui nous a permis de rembourser un emprunt de CHF 15'000'000 et de ne pas aller faire un nouvel emprunt à ce stade.

Nous ne pouvons toutefois pas oublier toute la problématique sociale induite par la guerre, avec l'arrivée continue de réfugiés de guerre en Suisse et de fait aussi à Meyrin. Un travail énorme est fourni par notre administration en lien avec les instances cantonales, afin de permettre l'accueil de ces personnes sur notre territoire. Nous pensons plus particulièrement aux enfants qui rejoignent les bancs de nos écoles. L'intégration de toute cette population à notre environnement, le temps de leur vie d'immigrés. Une situation dont la durée n'est pas encore estimable, mais il est vraisemblable que certaines de ces personnes seront nos futurs concitoyens.

2022 a toutefois aussi eu son lot de bonnes nouvelles. Meyrin a gagné le Prix Wakker. Le Conseil fédéral a choisi notre ville pour sa première sortie annuelle. Et surtout, nous avons pu reprendre nos activités en présentiel, organiser nos fêtes emblématiques, recommencer les activités sportives, rendre nos prestations à la population comme nous en avons l'habitude.

Avant de conclure, permettez-moi de regarder un peu vers demain. Les comptes 2023 pourraient nous réserver une belle surprise également, la situation économique étant inchangée à ce stade. Mais l'horizon reste incertain malgré cette embellie. La fin de la taxe professionnelle approche, elle nous est annoncée pour 2024. Nous pouvons déjà dire que Meyrin y perdra quelques plumes, péréquation oblige, et ce malgré la hausse de l'imposition sur les personnes morales qui pourrait être acceptée par le peuple en contrepartie. Les charges incompressibles continuent d'augmenter. Nos investissements et les charges qu'elles induisent seront importantes. L'équilibre budgétaire ne sera pas simple à trouver sans une hausse pérenne des recettes fiscales.

J'aimerais conclure en adressant tout d'abord mes remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et nos collaborateurs qui, jour après jour, par vents et marées, mettent

leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Nous vous proposons de renvoyer les comptes à l'étude dans les commissions organisées et agendées.

Laurent Tremblet

Au nom du Conseil administratif

2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(à trois positions de nature)

		31 décembre 2021	31 décembre 2022
1	Actif	403'804'173.60	419'064'777.37
10	Patrimoine financier	162'680'450.07	167'177'108.41
100	Disponibilités et placements à court terme	42'279'309.44	48'138'594.60
101	Créances	20'570'245.16	21'216'513.23
104	Actifs de régularisation	9'429'739.88	8'719'288.95
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	112'558.18	231'645.53
107	Placements financiers	957'411.00	1'055'066.10
108	Immobilisations corporelles PF	89'331'186.41	87'816'000.00
14	Patrimoine administratif	241'123'723.53	251'887'668.96
140	Immobilisations corporelles du PA	232'050'968.80	241'828'232.76
142	Immobilisations incorporelles	386'692.73	243'565.00
145	Participations, capital social	2'414'391.75	2'414'391.75
146	Subventions d'investissements	6'271'670.25	7'401'479.45
2	Passif	403'804'173.60	419'064'777.37
20	Capitaux de tiers	89'880'887.16	82'418'103.87
200	Engagements courants	5'627'374.74	6'571'417.64
201	Engagements financiers à court terme	5'000'000.00	25'000'000.00
204	Passifs de régularisation	14'360'358.82	12'410'821.90
205	Provisions à court terme	6'898'428.03	8'296'179.20
206	Engagements financiers à long terme	50'000'308.05	30'009'125.73
208	Provisions à long terme	2'464'815.00	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	5'529'602.52	130'559.40
29	Capital propre	313'923'286.44	336'646'673.50
291	Fonds enregistrés comme capital propre	1'197'455.00	1'451'013.14
299	Excédent/découvert du bilan	312'725'831.44	335'195'660.36

3. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(présentation échelonnée du résultat)

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
Charges d'exploitation	122'289'715.97	127'555'388	133'381'922.53
30 Charges de personnel	57'720'165.19	60'936'005	62'862'952.11
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	22'500'452.93	22'458'359	27'204'708.12
33 Amortissements du patrimoine administratif	13'868'355.26	14'446'360	14'039'589.44
36 Charges de transfert	28'194'142.59	29'709'664	29'266'400.86
37 Subventions redistribuées	6'600.00	5'000	8'272.00
Revenus d'exploitation	127'222'457.76	116'060'583	152'612'067.15
40 Revenus fiscaux	112'314'063.64	100'630'539	136'654'111.55
42 Taxes	10'784'770.05	11'456'792	11'615'627.12
43 Revenus divers	373'742.42	362'355	362'329.15
46 Revenus de transfert	3'743'281.65	3'605'897	3'971'727.33
47 Subventions à redistribuer	6'600.00	5'000	8'272.00
Résultat d'exploitation	4'932'741.79	-11'494'805	19'230'144.62
34 Charges financières	562'514.23	411'911	4'508'562.99
44 Revenus financiers	5'074'118.08	5'685'298	8'001'805.43
Résultat financier	4'511'603.85	5'273'387	3'493'242.44
RESULTAT OPERATIONNEL	9'444'345.64	-6'221'418	22'723'387.06
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	9'444'345.64	-6'221'418	22'723'387.06

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	21'011'417.80	21'238'452	20'760'512.49
	TOTAL REVENUS	1'357'646.08	2'413'955	1'222'217.17
01	Législatif et exécutif			
	TOTAL CHARGES	1'133'034.35	1'154'872	1'185'952.70
	TOTAL REVENUS	1'500.00	3'328	35'057.00
30	Charges de personnel	951'351.33	934'353	935'684.09
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	107'747.94	132'419	153'032.80
36	Charges de transfert	63'753.58	75'000	77'963.00
39	Imputations internes	10'181.50	13'100	19'272.81
42	Taxes	1'500.00	3'328	35'057.00
02	Services généraux			
	TOTAL CHARGES	19'878'383.45	20'083'580	19'574'559.79
	TOTAL REVENUS	1'356'146.08	2'410'627	1'187'160.17
30	Charges de personnel	13'339'145.90	13'950'156	13'503'092.29
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'014'853.66	3'166'274	3'153'877.82
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'154'945.79	1'517'326	1'463'921.59
34	Charges financières	10'001.40	-	4'367.45
36	Charges de transfert	1'357'236.50	1'445'384	1'444'515.00
39	Imputations internes	2'200.20	4'440	4'785.64
42	Taxes	647'428.35	1'597'009	485'877.80
43	Revenus divers	334'690.62	355'518	298'418.85
44	Revenus financiers	37'071.80	69'986	57'930.06
46	Revenus de transfert	13'000.00	-	-
49	Imputations internes	323'955.31	388'114	344'933.46

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	7'856'333.16	8'463'618	8'356'804.15
	TOTAL REVENUS	2'023'751.02	2'454'455	2'140'108.27
11	Sécurité publique			
	TOTAL CHARGES	4'016'398.25	4'163'068	4'180'056.55
	TOTAL REVENUS	640'638.47	1'016'950	805'832.27
30	Charges de personnel	3'756'819.28	3'823'234	3'804'032.76
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	247'674.97	323'522	363'619.89
33	Amortissements du patrimoine administratif	11'904.00	12'895	11'903.90
36	Charges de transfert	-	2'200	500.00
39	Imputations internes	-	1'217	-
42	Taxes	640'638.47	1'016'950	789'202.27
46	Revenus de transfert	-	-	16'630.00
14	Questions juridiques			
	TOTAL CHARGES	1'607'675.41	1'691'738	1'624'257.69
	TOTAL REVENUS	1'011'851.05	1'104'758	1'209'309.35
30	Charges de personnel	1'445'846.57	1'528'941	1'478'849.38
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	152'192.39	143'885	128'530.31
36	Charges de transfert	9'586.45	18'412	16'878.00
39	Imputations internes	50.00	500	-
42	Taxes	426'074.00	370'210	421'648.40
44	Revenus financiers	585'277.05	733'848	787'010.95
49	Imputations internes	500.00	700	650.00
15	Service du feu			
	TOTAL CHARGES	1'944'831.58	2'230'334	2'152'013.45
	TOTAL REVENUS	262'056.40	255'155	23'817.35
30	Charges de personnel	279'435.10	281'847	279'647.62
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	113'754.88	142'944	124'223.83
33	Amortissements du patrimoine administratif	115'590.60	117'979	117'179.00
36	Charges de transfert	1'436'051.00	1'687'564	1'630'963.00
42	Taxes	1'679.30	-	117.35
46	Revenus de transfert	253'293.00	231'057	-
49	Imputations internes	7'084.10	24'098	23'700.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
16	Défense			
	TOTAL CHARGES	287'427.92	378'478	400'476.46
	TOTAL REVENUS	109'205.10	77'592	101'149.30
30	Charges de personnel	61'697.48	61'634	62'696.89
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	61'241.64	47'765	64'368.63
33	Amortissements du patrimoine administratif	31'184.00	31'615	31'729.00
36	Charges de transfert	133'304.80	237'464	241'681.94
42	Taxes	28'017.90	14'300	23'630.90
44	Revenus financiers	78'187.20	60'292	74'518.40
46	Revenus de transfert	3'000.00	3'000	3'000.00
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	13'701'084.07	14'461'262	14'873'030.47
	TOTAL REVENUS	1'790'379.41	1'739'634	1'830'953.57
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL CHARGES	13'456'371.90	14'218'841	14'632'859.79
	TOTAL REVENUS	1'730'945.41	1'668'481	1'773'942.57
30	Charges de personnel	2'848'373.46	2'889'755	3'156'595.68
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'001'649.34	3'986'470	4'128'496.26
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'491'710.00	3'843'737	3'842'026.00
36	Charges de transfert	3'097'688.20	3'497'205	3'505'691.85
39	Imputations internes	16'950.90	1'674	50.00
42	Taxes	1'242'640.16	1'231'612	1'311'329.17
44	Revenus financiers	103'800.00	120'000	130'242.40
46	Revenus de transfert	384'505.25	316'869	332'371.00
22	Ecoles spéciales			
	TOTAL CHARGES	61'702.78	72'739	57'867.24
	TOTAL REVENUS	58'264.00	66'153	57'011.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	61'702.78	72'739	57'867.24
42	Taxes	58'264.00	66'153	57'011.00
23	Formation professionnelle initiale			
	TOTAL CHARGES	250.00	750	1'250.00
36	Charges de transfert	250.00	750	1'250.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
25	Ecoles de formation générale			
	TOTAL CHARGES	1'250.00	2'250	1'500.00
36	Charges de transfert	1'250.00	2'250	1'500.00
29	Autres systèmes éducatifs			
	TOTAL CHARGES	181'509.39	166'682	179'553.44
	TOTAL REVENUS	1'170.00	5'000	-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	124'367.74	100'682	106'512.59
36	Charges de transfert	57'141.65	66'000	73'040.85
46	Revenus de transfert	1'170.00	5'000	-
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE			
	TOTAL CHARGES	27'044'950.14	29'240'089	29'845'867.72
	TOTAL REVENUS	2'142'117.52	2'394'502	3'016'265.14
31	Héritage culturel			
	TOTAL CHARGES	767'713.97	765'955	868'778.68
	TOTAL REVENUS	20'513.95	2'000	64'017.00
30	Charges de personnel	458'698.38	467'309	498'021.42
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	279'114.99	268'296	308'426.24
33	Amortissements du patrimoine administratif	15'584.00	18'250	19'460.00
36	Charges de transfert	6'730.20	4'000	6'000.00
39	Imputations internes	7'586.40	8'100	36'871.02
42	Taxes	20'513.95	2'000	20'566.95
43	Revenus divers	-	-	43'450.05

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
32	Culture, autres			
	TOTAL CHARGES	7'220'776.27	8'025'250	8'657'718.60
	TOTAL REVENUS	576'983.59	533'733	877'524.53
30	Charges de personnel	4'177'495.74	4'364'471	4'763'202.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'748'013.26	2'255'463	2'494'330.11
33	Amortissements du patrimoine administratif	446'004.00	450'408.00	448'033.00
36	Charges de transfert	559'340.00	581'400	608'574.90
39	Imputations internes	289'923.27	373'508	343'577.99
42	Taxes	338'533.39	341'300	413'851.51
43	Revenus divers	97.70	4'000	-
44	Revenus financiers	18'000.00	18'000	18'000.00
46	Revenus de transfert	170'222.15	110'000	350'957.95
49	Imputations internes	50'130.35	60'433	94'715.07
33	Médias			
	TOTAL CHARGES	562'347.70	551'217	546'739.66
	TOTAL REVENUS	98'900.80	95'000	91'216.00
30	Charges de personnel	201'002.42	207'415	200'446.24
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	315'638.83	329'802	329'373.42
33	Amortissements du patrimoine administratif	32'479.95	-	-
36	Charges de transfert	12'500.00	14'000	16'920.00
39	Imputations internes	726.50	-	-
42	Taxes	98'900.80	95'000	91'216.00
34	Sport et loisirs			
	TOTAL CHARGES	18'494'112.20	19'897'667	19'772'630.78
	TOTAL REVENUS	1'445'719.18	1'763'769	1'983'507.61
30	Charges de personnel	7'600'772.29	7'708'410	8'048'776.44
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'387'751.89	4'851'171	4'688'210.84
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'501'009.05	3'044'501	2'959'723.90
36	Charges de transfert	3'922'608.07	4'212'937	3'989'267.34
37	Subventions à redistribuer	6'600.00	5'000	8'272.00
39	Imputations internes	75'370.90	75'648	78'380.26
42	Taxes	1'377'528.38	1'621'658	1'802'588.26
44	Revenus financiers	43'438.15	136'611	146'311.05
46	Revenus de transfert	18'152.65	-	20'262.00
47	Subventions à redistribuer	6'600.00	5'000	8'272.00
49	Imputations internes	-	500	6'074.30
4	SANTE			
	TOTAL CHARGES	350'568.00	337'783	333'633.21

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
	TOTAL REVENUS	92'580.85	90'675	105'322.25
42	Soins ambulatoires			
	TOTAL CHARGES	224'014.40	224'486	225'065.28
	TOTAL REVENUS	91'110.00	90'675	91'062.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	64'390.40	64'862	65'441.28
36	Charges de transfert	159'624.00	159'624	159'624.00
42	Taxes	435.00	-	387.75
44	Revenus financiers	90'675.00	90'675	90'675.00
43	Prévention			
	TOTAL CHARGES	63'078.81	48'899	44'272.35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	55'078.81	33'899	38'772.35
36	Charges de transfert	8'000.00	15'000	5'500.00
49	Santé publique, non mentionné ailleurs			
	TOTAL CHARGES	63'474.79	64'398	64'295.58
	TOTAL REVENUS	1'470.85	-	14'259.50
30	Charges de personnel	59'989.99	55'548	56'504.56
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'484.80	8'850	7'791.02
42	Taxes	1'470.85	-	14'259.50
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	25'374'281.09	27'372'278	28'621'363.54
	TOTAL REVENUS	5'897'198.05	5'204'694	5'948'423.36
52	Invalidité			
	TOTAL CHARGES	21'000.00	15'000	16'500.00
36	Charges de transfert	21'000.00	15'000	16'500.00
53	Vieillesse et survivants			
	TOTAL CHARGES	360'727.90	342'943	347'186.85
30	Charges de personnel	343'027.90	321'943	321'886.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-	-	9'300.00
36	Charges de transfert	17'700.00	21'000	16'000.00
54	Famille et jeunesse			
	TOTAL CHARGES	20'101'085.21	21'592'702	22'819'086.10
	TOTAL REVENUS	5'742'119.95	5'027'874	5'696'776.28
30	Charges de personnel	15'547'916.05	17'035'168	18'370'032.16

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'534'094.56	1'545'544	1'588'257.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	942'297.00	956'717	953'486.00
36	Charges de transfert	2'076'727.60	2'053'923	1'905'939.97
39	Imputations internes	50.00	1'350	1'370.00
42	Taxes	4'915'016.30	4'233'903	5'122'685.89
43	Revenus divers	-	-	42.50
44	Revenus financiers	-	-	5'209.65
46	Revenus de transfert	822'186.00	793'971	568'838.24
49	Imputations internes	4'917.65	-	-
55	Chômage			
	TOTAL CHARGES	1'911'953.41	2'160'746	2'222'409.76
	TOTAL REVENUS	70'600.55	65'520	155'160.35
30	Charges de personnel	1'700'821.02	1'890'560	1'936'423.57
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	77'794.77	87'841	141'750.19
33	Amortissements du patrimoine administratif	51'430.00	62'485	61'124.00
36	Charges de transfert	81'907.62	119'860	83'112.00
42	Taxes	55'237.55	55'520	75'160.35
46	Revenus de transfert	15'363.00	10'000	80'000.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
	TOTAL CHARGES	1'960'622.20	2'264'525	2'202'581.08
	TOTAL REVENUS	84'477.55	111'300	96'374.23
30	Charges de personnel	900'148.15	1'178'530	1'141'013.93
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	39'912.71	56'463.00	54'382.89
33	Amortissements du patrimoine administratif	382.00	350	383.00
36	Charges de transfert	1'020'179.34	1'029'182	1'006'801.26
42	Taxes	48'669.25	48'000	47'530.53
43	Revenus divers	2'000.00	-	-
46	Revenus de transfert	32'976.20	63'300	48'843.70
49	Imputations internes	832.10	-	-

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
59	Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs			
	TOTAL CHARGES	1'018'892.37	996'362	1'013'599.75
	TOTAL REVENUS	-	-	112.50
30	Charges de personnel	80'677.37	78'241	74'705.75
36	Charges de transfert	938'215.00	918'121	938'894.00
42	Taxes	-	-	112.50
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			
	TOTAL CHARGES	4'865'670.55	4'854'817	4'847'325.40
	TOTAL REVENUS	544'739.98	548'945	542'162.95
61	Circulation routière			
	TOTAL CHARGES	4'640'508.47	4'629'497	4'622'027.48
	TOTAL REVENUS	336'219.98	314'077	310'888.50
30	Charges de personnel	1'925'522.72	1'886'427	1'922'978.07
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'057'282.95	933'462	978'958.11
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'586'043.55	1'737'608	1'648'432.05
36	Charges de transfert	71'659.25	72'000	71'659.25
42	Taxes	143'943.23	51'750	88'550.66
44	Revenus financiers	151'623.75	221'674	181'684.84
49	Imputations internes	40'653.00	40'653	40'653.00
62	Transports publics			
	TOTAL CHARGES	225'162.08	225'320	225'297.92
	TOTAL REVENUS	193'680.00	220'000	216'320.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	225'162.08	225'320	225'297.92
42	Taxes	193'680.00	220'000	216'320.00
64	Télécommunications			
	TOTAL REVENUS	14'840.00	14'868	14'954.45
44	Revenus financiers	14'840.00	14'868	14'954.45

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	7'633'421.44	7'909'173	7'975'114.94
	TOTAL REVENUS	1'683'525.55	1'531'521	1'673'754.21
71	Approvisionnement en eau			
	TOTAL CHARGES	48'318.57	52'945	51'880.42
30	Charges de personnel	15'941.41	15'829	16'057.91
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30'837.16	34'776	33'482.51
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'540.00	2'340	2'340.00
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL CHARGES	2'165'357.79	2'196'654	2'159'342.30
	TOTAL REVENUS	1'264'132.31	1'212'447	1'230'839.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	98'662.79	84'778	111'631.30
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'066'695.00	2'111'876	2'047'711.00
42	Taxes	606.35	-	1'704.90
46	Revenus de transfert	1'263'525.96	1'212'447	1'229'134.95
73	Gestion des déchets			
	TOTAL CHARGES	4'266'102.59	4'049'898	4'127'378.13
	TOTAL REVENUS	310'852.19	250'934	340'482.19
30	Charges de personnel	1'351'806.96	1'328'141	1'349'361.88
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'605'827.93	2'324'530	2'452'373.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	291'086.00	380'819	309'234.00
36	Charges de transfert	17'381.70	16'408	16'408.40
42	Taxes	308'373.09	248'097	340'064.44
43	Revenus divers	2'479.10	2'837	417.75

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
76	Lutte contre la pollution de l'environnement			
	TOTAL CHARGES	586'380.77	824'920	771'139.73
	TOTAL REVENUS	34'475.00	15'000	15'138.45
30	Charges de personnel	58'389.98	78'255	66'385.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	247'280.79	345'074	321'846.08
36	Charges de transfert	280'710.00	401'591	382'908.00
42	Taxes	-	-	5'043.45
43	Revenus divers	34'475.00	-	-
44	Revenus financiers	-	-	95.00
46	Revenus de transfert	-	15'000	10'000.00
77	Protection de l'environnement, autres			
	TOTAL CHARGES	468'024.72	653'019	643'257.46
	TOTAL REVENUS	74'066.05	53'140	59'293.72
30	Charges de personnel	383'061.67	544'032	554'272.71
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53'652.73	83'270	63'818.75
33	Amortissements du patrimoine administratif	29'233.32	25'717	23'666.00
36	Charges de transfert	2'077.00	-	1'500.00
42	Taxes	74'066.05	53'140	59'293.72
79	Aménagement du territoire			
	TOTAL CHARGES	99'237.00	131'737	222'116.90
	TOTAL REVENUS	-	-	28'000.00
30	Charges de personnel	-	-	1'609.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-	-	117'644.66
33	Amortissements du patrimoine administratif	99'237.00	131'737	99'237.00
36	Charges de transfert	-	-	2'125.85
39	Imputations internes	-	-	1'499.59
42	Taxes	-	-	8'000.00
43	Revenus divers	-	-	20'000.00

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	452'650.14	317'961	374'982.76
	TOTAL REVENUS	1'879'856.44	1'946'875	1'925'150.25
85	Industrie, artisanat et commerce			
	TOTAL CHARGES	452'650.14	317'961	374'982.76
	TOTAL REVENUS	44'853.40	40'000	50'372.75
30	Charges de personnel	141'185.08	206'761	222'848.78
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	132'121.01	107'000	152'133.98
36	Charges de transfert	170'200.00	-	-
39	Imputations internes	9'144.05	4'200	-
42	Taxes	44'853.40	40'000	50'372.75
87	Combustibles et énergie			
	TOTAL REVENUS	1'835'003.04	1'906'875	1'874'777.50
44	Revenus financiers	1'835'003.04	1'906'875	1'874'777.50
9	FINANCES ET IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	14'989'926.32	14'286'364	22'412'576.67
	TOTAL REVENUS	115'312'853.45	103'935'123	142'720'241.24
91	Impôts			
	TOTAL CHARGES	4'366'536.01	3'168'575	7'814'344.04
	TOTAL REVENUS	113'178'657.07	101'606'004	138'055'452.19
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'629'735.28	666'575	4'706'812.27
34	Charges financières	-	-	3.10
36	Charges de transfert	2'736'800.73	2'502'000	3'107'528.67
40	Revenus fiscaux	112'314'063.64	100'630'539	136'654'111.55
42	Taxes	109'660.28	133'912	120'844.07
44	Revenus financiers	1'266.11	8'500	4'487.68
46	Revenus de transfert	753'667.04	833'053	1'276'008.89
92	Conventions fiscales			
	TOTAL CHARGES	8'315'217.90	9'003'176	8'398'940.58
36	Charges de transfert	8'315'217.90	9'003'176	8'398'940.58

4. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
93	Péréquation financière et compensation des charges			
	TOTAL CHARGES	1'619'302.00	1'538'213	1'538'213.00
36	Charges de transfert	1'619'302.00	1'538'213	1'538'213.00
96	Administration de la fortune et de la dette			
	TOTAL CHARGES	684'853.34	573'922	4'661'079.05
	TOTAL REVENUS	2'114'935.98	2'311'969	4'624'158.45
30	Charges de personnel	87'021.87	96'567	97'825.08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	29'429.85	34'683	34'143.01
34	Charges financières	552'512.83	411'911	4'504'192.44
39	Imputations internes	15'888.79	30'761	24'918.52
42	Taxes	-	8'000	8'250.00
44	Revenus financiers	2'114'935.98	2'303'969	4'615'908.45
97	Redistributions			
	TOTAL REVENUS	12'220.40	12'200	35'680.60
46	Revenus de transfert	12 220.40	12'200	35'680.60
99	Postes non ventilables			
	TOTAL CHARGES	4'017.07	2'478	-
	TOTAL REVENUS	7'040.00	4'950	4'950.00
30	Charges de personnel	4 017.07	2'478	-
42	Taxes	7 040.00	4'950	4 950.00
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	123'280'302.71	128'481'797	138'401'211.35
	TOTAL REVENUS	132'724'648.35	122'260'379	161'124'598.41
		9'444'345.64	-6'221'418	22'723'387.06

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	2'673'517.06	9'192'825	3'192'920.67
	TOTAL RECETTES	2.00	-	32'310.00
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	2'673'517.06	9'192'825	3'192'920.67
	TOTAL RECETTES	2.00	-	32'310.00
50	Immobilisations corporelles	1'339'228.18	7'900'525	1'713'315.40
52	Immobilisations incorporelles	76'988.88	35'000	139'605.27
56	Subventions d'investissements propres	1'257'300.00	1'257'300	1'340'000.00
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	2.00	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	32'310.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	87'204.13	3'975	25'984.35
11	Sécurité publique			
	TOTAL DEPENSES	34'594.95	-	-
50	Immobilisations corporelles	34'594.95	-	-
15	Service du feu			
	TOTAL DEPENSES	52'166.85	3'975	25'984.35
50	Immobilisations corporelles	52'166.85	3'975	25'984.35
16	Défense			
	TOTAL DEPENSES	442.33	-	-
50	Immobilisations corporelles	442.33	-	-
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	7'681'284.38	4'961'935	4'581'347.16
	TOTAL RECETTES	13'915.90	288'825	274'166.60
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL DEPENSES	7'681'284.38	4'961'935	4'581'347.16
	TOTAL RECETTES	13'915.90	288'825	274'166.60
50	Immobilisations corporelles	7'681'284.38	4'961'935	4'581'347.16
63	Subventions d'investissements acquises	13'915.90	288'825	274'166.60

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE			
	TOTAL DEPENSES	12'964'015.28	16'076'409	8'241'164.07
	TOTAL RECETTES	3'146'680.33	150'000	1'031'709.35
31	Héritage culturel			
	TOTAL DEPENSES	144'761.23	300'000	417'142.49
50	Immobilisations corporelles	144'761.23	300'000	417'142.49
32	Culture, autres			
	TOTAL DEPENSES	571'164.30	4'223'796	159'795.50
	TOTAL RECETTES	1.00	-	-
50	Immobilisations corporelles	571'164.30	4'223'796	159'795.50
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	1.00	-	-
34	Sport et loisirs			
	TOTAL DEPENSES	12'248'089.75	11'552'612	7'664'226.08
	TOTAL RECETTES	3'146'679.33	150'000	1'031'709.35
50	Immobilisations corporelles	12'248'089.75	11'452'612	7'664'226.08
56	Subventions d'investissements propres	-	100'000	-
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	2.00	-	3.00
63	Subventions d'investissements acquises	3'146'677.33	150'000	1'020'251.15
66	Remboursement de subventions d'investissements propres	-	-	11'455.20
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL DEPENSES	50'156.13	264'078	200'728.41
	TOTAL RECETTES	-	-	1.00
54	Famille et jeunesse			
	TOTAL DEPENSES	47'689.80	170'478	123'163.41
50	Immobilisations corporelles	47'689.80	170'478	123'163.41

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
55	Chômage			
	TOTAL DEPENSES	2'466.33	93'600	77'565.00
	TOTAL RECETTES	-	-	1.00
50	Immobilisations corporelles	2'466.33	93'600	77'565.00
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	-	-	1.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			
	TOTAL DEPENSES	2'852'044.84	6'728'177	5'062'803.55
	TOTAL RECETTES	5'756'985.45	286'988	1'034'385.93
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	2'852'044.84	6'728'177	5'062'803.55
	TOTAL RECETTES	5'756'985.45	286'988	1'034'385.93
50	Immobilisations corporelles	2'784'567.73	6'520'621	4'925'266.13
51	Investissements pour le compte de tiers	67'477.11	207'556	137'534.42
59	Report au bilan	-	-	3.00
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	-	-	5.00
61	Remboursements	67'477.11	286'988	137'534.42
63	Subventions d'investissements acquises	5'689'508.34	-	896'846.51
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	919'907.07	9'333'742	6'255'966.99
	TOTAL RECETTES	160'004.21	137'948	132'475.45
71	Approvisionnement en eau			
	TOTAL DEPENSES	7'280.52	-	-
50	Immobilisations corporelles	7'280.52	-	-
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL DEPENSES	391'135.40	7'154'086	4'514'314.38
	TOTAL RECETTES	68'289.29	-	6'475.45
50	Immobilisations corporelles	391'135.40	7'154'086	4'514'314.38
63	Subventions d'investissements acquises	68'289.29	-	6'475.45

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
73	Gestion des déchets			
	TOTAL DEPENSES	226'999.70	1'551'677	1'589'428.91
	TOTAL RECETTES	81'713.92	-	126'000.00
50	Immobilisations corporelles	226'999.70	1'551'677	1'589'428.91
63	Subventions d'investissements acquises	81'713.92	-	126'000.00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement			
	TOTAL DEPENSES	45'031.10	365'000	42'138.20
56	Subventions d'investissements propres	45'031.10	365'000	42'138.20
77	Protection de l'environnement, autres			
	TOTAL DEPENSES	237'468.30	136'539	110'085.50
	TOTAL RECETTES	1.00	-	-
50	Immobilisations corporelles	237'468.30	136'539	110'085.50
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	1.00	-	-
79	Aménagement du territoire			
	TOTAL DEPENSES	11'992.05	126'439	-
	TOTAL RECETTES	10'000.00	137'948	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	126'439	-
52	Immobilisations incorporelles	11'992.05	-	-
61	Remboursements	-	137'948	-
63	Subventions d'investissements acquises	10'000.00	-	-

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(rubriques à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
9	FINANCES ET IMPOTS			
	TOTAL DEPENSES	1'592'190.55	3'351'922	1'018'583.66
	TOTAL RECETTES	2'518'230.65	-	1'018'583.66
99	Postes non ventilables			
	TOTAL DEPENSES	1'592'190.55	3'351'922	1'018'583.66
	TOTAL RECETTES	2'518'230.65	-	1'018'583.66
50	Immobilisations corporelles	1'592'190.55	3'351'922	1'018'583.66
63	Subventions d'investissements acquises	2'518'230.65	-	1'018'583.66
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	28'820'319.44	49'913'063	28'579'498.86
	TOTAL RECETTES	11'595'818.54	863'761	3'523'631.99
		-17'224'500.90	-49'049'302	-25'055'866.87

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2022

	2021	2022
Résultat total du compte de résultats	9'444'345.64	22'723'387.06
+ Amort. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	14'068'418.26	14'291'918.44
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-	41'796.00
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	1'412.00	1'716'528.86
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-16'741.45	-2'023'599.98
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	430'730.53	785'500.92
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	3'590.33	-119'087.35
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	1'323'774.70	944'042.90
+ Augmentation / - diminution des provisions	802'493.98	-1'067'063.83
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	822'551.03	-147'423.60
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-	-5'399'043.12
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	26'880'575.02	31'746'956.30
- Subventions d'investissements acquises	7'170'302.70	1'264'620.35
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	7'170'302.70	1'264'620.35
- Immobilisations corporelles	-25'261'757.29	-25'062'075.90
- Immobilisations incorporelles	-75'971.33	-137'647.57
- Propres subventions d'investissements	-1'304'111.30	-1'370'683.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-26'641'839.92	-26'570'406.47
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-19'471'537.22	-25'305'786.12
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-854'106.50	-582'122.70
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	4'500'000.00	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	3'645'893.50	-582'122.70
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT	-15'825'643.72	-25'887'908.82
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-5'000'000.00	20'000'000.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	19'936'264.25	-19'999'762.32
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	14'936'264.25	237.68
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	25'991'195.55	5'859'285.16

Ce solde de CHF 5'859'285.16 correspond à la variation de la nature 100

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Meyrin reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par l'Etat.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la Commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par l'Etat. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondante à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

1 ACTIFS

10 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est composé d'actifs détenus par les communes pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital. Ils peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques et sont gérés selon les usages commerciaux.

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

La Commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de la valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

100 Disponibilités et placements à court terme

Cette nature regroupe les fonds et avoirs disponibles à tout moment et sont comptabilisés à la valeur nominale au 31 décembre.

Nous y trouvons principalement les caisses (la caisse principale de la Commune, les caisses secondaires, les avances de caisse), les comptes bancaires et postaux, et le compte courant de l'Etat.

101 Créances

Cette nature regroupe l'ensemble des crédits à recouvrer et prétentions envers des tiers, qui sont facturés ou dus.

Nous y trouvons principalement les débiteurs de tous les services de l'administration, les créances fiscales pour les impôts des personnes physiques et morales et la taxe professionnelle, et les comptes courants des financements spéciaux des contributions de remplacement pour la construction d'abris PC.

Au bouclage, les créances sont appréciées à leur valeur dépréciée si un risque de non-récupération est détecté. Le ducroire est enregistré dans un compte séparé d'actif négatif, afin que la valeur brute soit conservée. Les ducroires sur les créances ont été calculés comme suit :

- Créances générales : le ducroire a été estimé selon les mêmes règles que l'année précédente soit 5% sur toutes les créances hormis celles du service social ainsi que Restoscolaire échues de plus de 90 jours qui sont provisionnées à 100% ;
- Créances amendes : le ducroire a été calculé selon la pratique du Service des Contraventions (55% sur les amendes échues de 31 à 90 jours, 75% de 91 à 180 jours, 90% dès 181 jours et 100% dès 366 jours) ;
- Créances Taxe professionnelle : le ducroire a été calculé comme suit : 5% du solde non éché, 20% du solde éché entre 31-60 jours, 60% du solde éché de 61-90 jours et 100% du solde éché à plus de 90 jours ;
- Reliquats des impôts : les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux sont calculés à 30% du reliquat selon les règles MCH2.

102 Placements financiers à court terme

Les placements dont l'échéance est inférieure à 12 mois sont comptabilisés dans cette rubrique. Ceux-ci sont évalués lors de chaque clôture à leur valeur de marché au 31 décembre.

104 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation sont portés au bilan pour :

- des dépenses payées avant la date de clôture mais qui doivent être imputées à la période comptable suivante,
- des revenus devant être attribués à la période comptable en cours mais facturés l'année suivante.

Les actifs de régularisation sont enregistrés à la valeur nominale au 31 décembre.

106 Marchandises, fournitures et travaux en cours

Il s'agit des stocks pour les biens possédés par la Commune qui ne sont pas encore consommés ou vendus. Ils montrent la valeur nominale, déduction faite des pertes éventuelles. Au moment de l'achat, les marchandises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et au bouclage c'est le principe de la valeur la plus basse qui s'applique afin d'éviter la surévaluation des stocks. Nous comparons la valeur comptable avec la valeur du marché, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable, le stock doit être déprécié de la différence.

Nous trouvons sur cette nature, le stock de mazout valorisé selon la méthode FIFO (first in, first out), le stock de cartes visiteurs zones bleues ainsi que le stock de boissons du TFM.

Nous avons effectué les inventaires au 31 décembre.

107 Placements financiers

Les placements dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont comptabilisés dans cette rubrique. Ceux-ci sont évalués lors de chaque clôture à leur valeur de marché au 31 décembre.

Nous avons principalement sous cette nature, les actions de la Banque Cantonale de Genève du PF (5'724 actions).

En ce qui concerne les actions BCGE, la part d'actions obligatoires détenue est dans le patrimoine administratif sous la nature 145. Dans la nature 107, nous avons les actions détenues en sus du montant obligatoire, à titre de placements financiers.

108 Immobilisations corporelles du PF

Nous avons sous cette nature des terrains, des terrains en droit de superficie, des bâtiments en location ou en droit de superficie et des installations en construction.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la valeur de remplacement. Conformément à l'art. 38 al. 2 RAC qui indique que les immobilisations corporelles du PF doivent être réévaluées tous les cinq ans, il a été procédé en 2022 à ladite réévaluation (la dernière datant du 1er janvier 2018). Cette réévaluation a été effectuée à la valeur de remplacement par l'expert Acanthe en 2022. Toutes les immobilisations du PF ont été réévaluées, les résultats sont les suivants :

Biens	Valeur avant réévaluation	Valeur réévaluée en 2022	Différence : gain comptable (+) perte comptable (-)
Immeuble Ferme de la Planche - Av. Jacob-Daniel-Maillard 4	3'278'580.29	3'414'000	135'419.71
Immeuble Vaudagne 1-3	690'077.50	711'000	20'922.50
Immeuble Vaudagne 13 bis	2'973'080.66	2'610'000	-363'080.66
Immeuble Virginio-Malnati 7	823'672.86	933'000	109'327.14
Immeuble Meyrin 282	626'000.00	935'000	309'000.00
Terrain en DDP Meyrin 280	306'071.03	324'000	17'928.97
Immeuble - Atelier - Meyrin 284	353'000.00	361'000	8'000.00
Immeuble - Habitation à un logement - Meyrin 284	349'000.00	331'000	-18'000.00
Immeuble - Habitation à un logement - Meyrin 284	662'000.00	664'000	2'000.00
Immeuble Meyrin 299	2'281'000.00	2'362'000	81'000.00
Immeuble Antoine-Verchère 6	2'540'000.00	2'542'000	2'000.00
Immeuble Cardinal-Journet 32	810'000.00	826'000	16'000.00
Immeuble Ramée 8b	527'000.00	532'000	5'000.00
Parking Esplanade des Récréations	743'412.17	272'000	-471'412.17
Terrain nu Meyrin/Monthoux	2'777'000.00	2'777'000	0.00
Terrain nu Sur l'Etang	4'255'000.00	2'553'000	-1'702'000.00
Terrain nu Le Grand Champ	73'000.00	91'000	18'000.00
Terrain nu La Citadelle / La Planta	454'000.00	489'000	35'000.00
Terrain nu / A Franchevaux	29'000.00	36'000	7'000.00
Terrain nu / Mategnin	1'166'000.00	1'235'000	69'000.00
Terrain nu / Les Avanchets	232'000.00	235'000	3'000.00
Terrain nu / Tattes de Meyrin (France)	635'000.00	635'000	0.00
Terrain en DDP A11: Coopératives 11/ Voisinage 7/ Récréations 19	7'269'000.00	7'272'000	3'000.00
Terrain en DDP A12: Coopératives 9/ Voisinage 5/ Récréations 21	7'269'000.00	7'294'000	25'000.00
Terrain en DDP A24: Aubier 19/ Récréations 24	1'901'000.00	1'909'000	8'000.00
Terrain en DDP A25: Aubier 21/ Récréations 26	1'901'000.00	1'909'000	8'000.00
Terrain en DDP A28: Aubier 20	1'217'000.00	1'217'000	0.00
Terrain en DDP B3: Dentellière 2	1'676'000.00	1'690'000	14'000.00
Terrain en DDP B5: Arpenteurs 8-10-12	2'603'000.00	2'616'000	13'000.00
Terrain en DDP A22: Récréations 20	2'100'000.00	2'109'000	9'000.00
Terrain en DDP C3: Diversité 1-3-5	6'746'000.00	6'760'000	14'000.00
Terrain en DDP Arpenteurs 7	866'000.00	683'000	-183'000.00
Terrain en DDP B1: Arpenteurs 2-4	2'254'000.00	2'254'000	0.00
Terrain en DDP B2: Arpenteurs 6	1'689'000.00	1'692'000	3'000.00
Terrain en DDP A15: Récréations 27	2'200'000.00	2'211'000	11'000.00
Terrain en DDP C1: Découverte 2-4	7'915'000.00	7'944'000	29'000.00
Terrain en DDP Les Vergers	1'271'019.90	0	-1'271'019.90
Terrain en DDP Campagne-Charnaux 7	2'063'000.00	2'215'000	152'000.00
Terrain en DDP Veyrot 39	4'018'000.00	4'171'000	153'000.00
Terrain en DDP Ateliers 1	343'000.00	333'000	-10'000.00
Terrain en DDP Ateliers 1	327'000.00	314'000	-13'000.00
Terrain en DDP Ateliers 3	167'000.00	164'000	-3'000.00
Terrain en DDP Ateliers 5	140'000.00	139'000	-1'000.00
Terrain en DDP Ateliers 7	142'000.00	139'000	-3'000.00
Solde terrain hors DDP Ateliers 1-7	42'000.00	46'000	4'000.00
Terrain en DDP Riantbosson 5	424'000.00	454'000	30'000.00
Terrain en DDP Bournoud 18-20	1'556'000.00	1'618'000	62'000.00
Terrain en DDP Cardinal-Journet 22-22A	4'954'000.00	4'914'000	-40'000.00
Terrain en DDP Feuillasse 24	1.00	789'000	788'999.00
Terrain grevé d'une servitude d'usage à durée limitée Les Boudines-Les Vernes	2.00	92'000	91'998.00
TOTAL			-1'820'917.41

L'impact de ces réévaluations sur les comptes 2022 est donc de CHF +2'257'595.32 sur les revenus et de CHF + 4'078'512.73 sur les charges, soit une charge nette de CHF 1'820'917.41.

14 Patrimoine administratif (PA)

Le patrimoine administratif est composé d'actifs détenus par les communes pour l'accomplissement direct des tâches publiques ou d'un but de droit public.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Tant que le crédit n'est pas terminé, le report des dépenses nettes à l'actif du bilan s'effectue sous la nature 1407 (en cours).

Les actifs sont amortis et les amortissements cumulés sont comptabilisés dans les rubriques d'actifs négatifs correspondantes.

140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Les immobilisations corporelles sont notamment tous les biens durables tels que les terrains, les bâtiments, les forêts, les routes et voies de communication, les ouvrages de génie civil, les biens meubles et les autres immobilisations corporelles.

142 Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables et d'utilisation durable sans substance physique tels que les logiciels informatiques et les plans d'aménagement du territoire.

Les immobilisations incorporelles sont amorties et les amortissements cumulés sont comptabilisés dans les rubriques d'actifs négatifs correspondantes.

145 Participations, capital social du patrimoine administratif

Cette nature regroupe les financements accordés à des tiers sous forme de participation au capital social avec les droits de propriété qui y sont attachés, ainsi que les acquisitions de titres de propriété d'entreprises ou d'organisations tierces. Les participations donnent à la Commune le droit de prendre part aux décisions, soit par la majorité des voix, soit en raison d'accord particulier. La majorité peut être détenue par plusieurs entités publiques qui en commun financent un établissement.

Ce sont principalement des participations prises auprès de la BCGE, des participations au capital de dotation des Services industriels, des participations dans des groupements communaux ou encore des parts sociales de la coopérative financière des communes genevoises. Elles font parties du PA car ce sont tous des actifs inaliénables, soit par la loi, soit selon les motifs qui ont conduit à ces investissements, lesquels ne sont donc pas considérés comme des placements malgré leur rentabilité financière.

Les participations sont comptabilisées et inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les participations ne sont pas amorties. En cas de perte de valeur, elles doivent faire l'objet d'un correctif d'actif. La perte de valeur est calculée sur la base des états financiers de l'entité concernée à la date du bouclage. La correction de valeur est enregistrée dans le compte d'actif négatif de la rubrique concernée et la contrepartie est comptabilisée au compte de fonctionnement comme une dépréciation de participation du PA.

Les participations du PA ne peuvent pas présenter au bilan une valeur supérieure à celle de leur coût d'acquisition.

Les participations détenues par la Commune se trouvent sur l'annexe 11.

146 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont des prestations matérielles versées par la Commune en faveur d'actifs durables d'un tiers. Il s'agit de subventions pour l'achat, la construction et l'amélioration de biens durables. La délimitation du compte des investissements ne repose pas sur la théorie de la propriété, mais sur celle du but.

Sur cette nature nous trouvons les versements au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), ainsi que des versements du Fonds d'énergie.

Les amortissements des subventions d'investissements sont faits par analogie selon des durées d'amortissements prévues pour le bien subventionné. Les amortissements du FIDU sont fixés à 30 ans selon la loi.

2 PASSIFS

20 Capitaux de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

200 Engagements courants

Nous avons sur cette nature les engagements en faveur de nos fournisseurs, des assurances sociales, de la TVA ainsi que les dépôts et cautions.

201 Engagements financiers à court terme

Il s'agit des emprunts avec une échéance inférieure à une année (annexe 15).

204 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation sont portés au bilan pour :

- des produits constatés d'avance, qui doivent être crédités en tant que revenus de la période comptable suivante,
- des prestations fournies par des tiers, pour lesquelles les factures ont été payées l'année suivante.

Les passifs de régularisation sont enregistrés à la valeur nominale au 31 décembre.

205 Provisions à court terme

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé avant la date de clôture, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués et dont l'échéance est inférieure à douze mois.

Une provision est dite à court terme lorsque la sortie de fonds est attendue dans l'année qui suit la date de clôture du bilan.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique (annexe 10).

206 Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts avec une échéance supérieure à une année, nous avons les emprunts à long terme auprès des institutions financières (annexe 15). Nous avons également sur cette nature les prêts des institutions sociales.

208 Provisions à long terme

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé avant la date de clôture, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués et dont l'échéance est supérieure à douze mois.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique (annexe 10).

209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers

Les financements spéciaux reposent sur une base légale sur laquelle la Commune n'a pas d'emprise. Ils sont classifiés en capitaux des tiers sous cette nature. Il s'agit dans ce cas de financements spéciaux pour lesquels des émoluments ou taxes déterminés ayant un rapport causal avec l'utilisation sont affectés par la loi.

Nous avons comme financements spéciaux les contributions de remplacement pour la construction d'abris PC et dont les comptes courants sont dans les natures 101.

29 Capital propre

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique (annexe 9).

291 Fonds enregistrés comme capital propre

Les fonds spéciaux consistent en la décision d'affecter des moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. La création de fonds spéciaux repose sur une décision ainsi qu'un règlement du CM.

Nous avons sur cette nature le Fonds d'art contemporain ainsi que le Fonds communal énergie, selon les règlements approuvés par le CM en date du 17 décembre 2017.

299 Excédent/découvert du bilan

Cette nature représente le solde provenant des excédents ou des déficits cumulés du compte de résultats y compris le résultat de l'année en cours.

RESULTAT**Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux sur les PP (personnes physiques), PM (personnes morales) et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la Commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Pour rappel, l'impôt à la source, inclus dans les impôts PP, n'était jusqu'en 2019 pas tenu selon le principe de délimitation des impôts, mais selon un principe de caisse. Le passage à un principe de délimitation des impôts a été fait pour l'année 2019. Toutefois, les remboursements pour les années précédentes 2017-2018 sont encore comptabilisés selon le principe de caisse. Ce changement de méthode comptable, ainsi que la provision pour impôt à la source, ont été comptabilisés dans les revenus extraordinaires en 2019, selon une décision de l'ACG, ceci afin que seul les comptes 2019 soient impactés par le changement de méthode comptable. Au 31 décembre 2019, la provision estimée par l'Etat se montait à CHF 3'951'000. Au 31 décembre 2021 la provision se monte à CHF 2'464'815. Il n'y a pas eu de mouvement lié à cette provision en 2021. Au 31 décembre 2022, le solde de la provision de CHF 2'464'815 est totalement dissout (vf annexe 10 Tableau des provisions).

Autres revenus et charges

Tous les autres revenus et charges sont comptabilisés selon le principe de délimitation de l'année concernée.

Amortissements

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement planifié des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée par un amortissement non planifié et justifiée par des pièces probantes.

Les amortissements liés aux délibérations ouvertes avant l'entrée en vigueur des normes MCH2 restent selon les durées définies en MCH1.

COMPTE D'INVESTISSEMENT (500 et 600)

Les entrées dans le patrimoine administratif peuvent uniquement avoir lieu par une inscription à l'actif à partir du compte des investissements en fin d'année. Le compte des investissements est un compte spécifique qui enregistre toutes les dépenses et les recettes d'investissements des biens du PA dans le courant de l'année. Voir annexes 5 et 13.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de trésorerie a pour but de renseigner sur l'origine des variations de la trésorerie, liée à l'activité opérationnelle, à l'activité d'investissements et de placement, et l'activité de financement.

La trésorerie comprend la nature 100.

Nous vous renvoyons vers l'annexe 6 qui est présentée selon la méthode indirecte pour la partie opérationnelle, directe pour la partie investissements, placements et financements.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels sont des engagements possibles résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmé par un événement à venir.

Ils doivent être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels quand :

- il s'agit d'un engagement actuel pour lequel il existe une probabilité d'une sortie de fond, mais cette probabilité est faible, ou
- il s'agit d'un engagement actuel, qui mènera probablement à une sortie de fonds, mais dont le montant ne peut pas être estimé de manière fiable, ou
- il s'agit d'un engagement potentiel, dont l'existence dépend d'événements situés dans l'avenir qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la collectivité publique.

Les éventuels découverts de caisses de pensions sont des engagements conditionnels. Nous vous renvoyons à l'annexe 12.

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre 2022
291	Fonds enregistrés comme capital propre	1'197'455.00	1'187'023.32	933'465.18	1'451'013.14
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	1'197'455.00	1'187'023.32	933'465.18	1'451'013.14
299	Excédent/découvert du bilan	312'725'831.44	199'959'685.62	177'489'856.70	335'195'660.36
2990	Résultat annuel	9'317'154.37	190'183'250.56	177'489'856.70	22'010'548.23
2999	Résultats cumulés des années précédentes	303'408'677.07	9'776'435.06	-	313'185'112.13
29	Total	313'923'286.44	201'146'708.94	178'423'321.88	336'646'673.50

L'excédent de recettes ressortant du compte de résultat de l'année s'élève à CHF 22'723'387.06 et correspond à la variation de la nature 29 dans sa globalité (augmentation CHF 201'146'708.94 - diminution CHF 178'423'321.88).

Dans la nature 2910, nous avons les mouvements liés aux fonds enregistrés comme capital propre, soit le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et le Fonds d'art contemporain. En ce qui concerne le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité, nous avons enregistré CHF 330'979.30 de charges de fonctionnement, CHF 151.50 de recettes de fonctionnement, CHF 42'138.20 de charges d'investissements, et le fonds a été alimenté par CHF 714'309. Le Fonds d'art contemporain a eu CHF 143'205.19 de charges de fonctionnement, CHF 45'026.82 de recettes de fonctionnement, CHF 417'142.49 de charges d'investissements, et le fonds a été alimenté par CHF 427'536. Les Fonds sont alimentés par le budget de fonctionnement annuel approuvé par délibération du Conseil municipal pour autant que chaque Fonds présente un solde inférieur à CHF 1'000'000. La contrepartie de ces écritures passent pour les charges et recettes de fonctionnement dans le compte 2990, et pour les charges d'investissements dans le compte 2999. Le compte 2990 regroupe l'ensemble des charges et recettes de fonctionnement, exceptées celles liées aux Fonds d'art contemporain et Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité comptabilisées dans le capital propre sous les fonds en 2910. La nature 2999 regroupe les écritures liées aux charges d'investissements des fonds.

10. TABLEAU DES PROVISIONS

	Solde au 01.01.2022	Constitutions ou augmentations	Utilisations ou Dissolutions	Solde au 31.12.2022	Dont part de provision à court terme
Provisions pour heures supplémentaires	1'646'388.64	45'756.88	-	1'692'145.52	1'692'145.52
Autres provisions	-	97'690.50	-	97'690.50	97'690.50
Provision fiscale pour l'estimé fiscal	5'252'039.39	1'254'303.79	-	6'506'343.18	6'506'343.18
Provision corrections IS	2'464'815.00	-	2'464'815.00	-	-
TOTAL	9'363'243.03	1'397'751.17	2'464'815.00	8'296'179.20	8'296'179.20

A. Provisions pour heures supplémentaires et vacances non prises.

A la fin de l'année civile, il est nécessaire de provisionner les heures supplémentaires et vacances non prises par le personnel. En 2022, la provision a augmenté de CHF 45'756.88 (2021 : diminution de CHF 853.84). Le coût de l'heure a été calculé à CHF 52 charges comprises. La provision au 31 décembre 2022 se monte à CHF 1'692'145.52 (2021 : CHF 1'646'388.64).

B. Autres provisions

Il s'agit d'une provision en lien avec notre partenaire pour l'affichage public. Nous contestons leur méthode de facturation.

C. Provision pour l'estimé fiscal

Afin de respecter la comptabilité d'exercice, les recettes fiscales des communes sont régularisées conformément au principe de la délimitation des impôts. Etant donné que la taxation se fait l'année suivante, les montants sont donc estimés. De plus, il faut environ cinq ans pour qu'une année fiscale soit complètement taxée. Une grande partie des recettes fiscales est donc estimée. A la fin de chaque année, les communes passent une provision sur le solde estimé. Cette provision vise à gérer le risque sur des variations de la fiscalité dues aux estimations. Avec MCH2, le taux de provision admis est fixé dans le manuel MCH2. Il se situe entre 0% et 4% pour les communes de plus de 10'000 habitants. Meyrin comptabilise une provision de 4%. En 2022, il s'agit d'une augmentation de provision pour les personnes physiques de CHF 19'106.63, de CHF 169'088.12 pour l'impôt à la source et de CHF 1'066'109.04 pour les personnes morales, soit une augmentation total de provision de CHF 1'254'303.79. Le solde de la provision au 31 décembre 2022 se monte à CHF 6'506'343.18.

D. Provision pour corrections IS

L'impôt à la source, inclus dans les impôts personnes physiques, n'était jusqu'en 2019 pas tenu selon le principe de délimitation des impôts, mais selon un principe de caisse. Le passage à un principe de délimitation des impôts a été fait pour l'année 2019. Toutefois, les remboursements pour les années précédentes 2017-2018 sont encore comptabilisés selon le principe de caisse. Au 31 décembre 2019, l'Etat avait estimé à CHF 3'951'000 ces remboursements à venir et une provision de ce montant a été comptabilisée. En 2020, les montants remboursés pour ces années correspondent à CHF 1'486'185, la provision est donc diminuée de ce montant. En 2021, il n'y a pas eu de remboursement lié à la provision. Au 31 décembre 2022, le solde de la provision de CHF 2'464'815 est totalement dissout.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	CHF 360 millions de francs	CHF 100 millions de francs	CHF 137'000
dont détenu par la commune	0.1089% (soit 7'846 actions PA) (5'724 actions PF) sur 7'200'000 actions	1.45215% du capital de dotation	7.299% (soit 20 parts sur 274 parts)
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 962'238.75 (PA) – (CHF 701'995.25 au PF)	CHF 1'452'150	CHF 10'000
Valeur comptable de la participation	CHF 962'238.75 (PA) – (CHF 1'027'458 au PF)	CHF 1'452'150	CHF 1
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	CHF +125,2 millions (2021)	CHF +229,2 millions (2021)	CHF +2'009 (01.07.21 - 30.06.22)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 28'294 millions (2021) dont CHF 1'827 millions de capitaux propres.	CHF 4'168 millions (2021) dont CHF 2'043 millions de capitaux propres.	CHF 1'847'685 (06.2022) dont CHF 1'472'290 de capitaux propres.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé
Total du capital	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	CHF +522'739 (2021) sur un total de revenus de CHF 5'094'317.	CHF +2'674'065 (2021) sur un total de revenus de CHF 83'024'601.	CHF +300'648 (2021) sur un total de revenus de CHF 9'097'231.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 6'768'147 (2021) dont CHF 2'190'600 de capital propre.	CHF 21'603'101 (2021) dont CHF 7'103'481 de capital propre.	CHF 1'404'580 (2021) dont CHF 1'223'986 de capital propre.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	ORPC Meyrin-Mandement	Fondation intercommunale de Pré-Bois
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation de droit public
Activités et tâches publiques	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	La protection civile de Meyrin-Mandement assure la formation des astreints, l'entretien du matériel, des constructions et des abris pour intervenir 24 heures sur 24	La fondation a pour but de construire, d'acquérir, de gérer et d'exploiter pour le compte des communes fondatrices, de mettre ou d'aider à mettre à disposition des équipements sportifs et des espaces de détente et de loisirs d'importance régionale, permettant la pratique du sport.
Total du capital	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny	Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Satigny, Vernier, Versoix
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Participation aux frais en fonction du nombre d'habitants	Les communes membres s'engagent à financer le fonctionnement de la fondation, sous déduction des subventions et participations de tiers, selon la clé de répartition définie sur la base, notamment, de la population, de la capacité financière et sur l'éloignement du territoire de chaque commune par rapport aux équipements propriétés de la fondation.
Risques spécifiques	---	---	---

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	ORPC Meyrin-Mandement	Fondation intercommunale de Pré-Bois
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	CHF +12'662 (2021) sur un total de revenus de CHF 1'054'188.	CHF 0	CHF 54'392.65 (2022)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 3'951'816 (2021) dont CHF 3'936'245 de capital propre.	CHF 295'463.64 (2022)	CHF 54'392.65 (2022)

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Nom de l'entité	Musée romand de la machine agricole	Philea (ex FIG)
Forme juridique	Association	Société coopérative de financement de droit suisse à but non lucratif
Activités et tâches publiques	Diffusion de données historiques de l'agriculture ; la collecte, restauration, registration et l'exposition d'objets et de documents en lien avec l'histoire des agriculteurs.	Appuyer des institutions de microfinance et des coopératives agricoles dans les pays en voie de développement en leur fournissant des services financiers et un appui technique pour renforcer leurs activités au profit de petits entrepreneurs et agriculteurs, contribue ainsi à la promotion du développement et à la lutte contre la pauvreté.
Total du capital	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 2'000	CHF 12'000
Valeur comptable de la participation	CHF 1	CHF 1

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Tableau des garanties :

	Cautionnement Fondation pour le logement	Garantie de déficit envers le centre sportif
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation Nouveau Meyrin	Centre Sportif de Cointrin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Fondation	Membres de l'association à but non lucratif
Typologie du rapport juridique	Cautionnement	Contrat de garantie
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 47'215
Prestations couvertes par la garantie	Emprunts sur les immeubles Vaudagne 13 A et B, Gilbert 14-28, Prulay 2-10 Centre artisanal Prulay 2bis	Déficit de l'année précédente
Montant de la garantie au 31.12.2022	CHF 8'000'000	Selon budget du Centre Sportif CHF 76'000
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Fonds propres au 31.12.2021 de plus de 20 millions, résultats annuels moyen de CHF 3'616'121.77. Risque estimé très faible	Déficit récurrent de fonctionnement

Le total des garanties octroyées au 31 décembre 2022 se monte à CHF 8'076'000 (2021 : CHF 18'057'260)

Engagements conditionnels :

Engagements envers la CAP (caisse de pension) :

La commune a garanti par délibération du 4 octobre 2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n° 2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2021) :

	2021	2022
1. Engagements de prévoyance de la commune :	CHF 175'176'793.32	CHF 185'048'226.41
2. Vous trouverez, ci-dessous, la liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants, ci-après, sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres :		
- Engagements de prévoyance de l'ACG :	CHF 38'714'390.56	CHF 41'844'984.89
- Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance :	CHF 14'622'409.76	CHF 16'662'713.43
- Engagements de prévoyance de la Caisse :	CHF 3'789'749'623.37	CHF 3'934'286'625.24
- Engagements du Groupement SIS	CHF 0.00	CHF 130'484'155.24
3. Degré de couverture selon l'art 44 OPP2 :	% 81.36	% 86.51
4. Engagement conditionnel :	CHF 32'652'954.27	CHF 24'963'005.74

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un groupement intercommunal (GI) concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2021 de la CPI, les comptes de l'année 2022 n'étant pas encore audités.

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
1. A clôturer 2022	D-2021-30a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2022.	Terminée, à clôturer au 31.12.2022.	17.11.2021	1'340'000	-	-	1'340'000	1'340'000	-	-	-	-	-	-	1'340'000
	D-2021-11	Crédit de CHF 48'000.- destiné à financer le remplacement du parc d'appareils de protection respiratoire pour les besoins du service du feu et secours.	Tout le matériel a été remplacé, la délibération est terminée. L'écart positif est dû au tarif spécial Canton de Genève, à clôturer au 31.12.2022.	27.04.2021	48'000	4'531	43'469	-	43'469	-	-	-	-	6'000	6'000	37'469
	D-2021-09a	Crédit de construction de CHF 229'000.- en vue de la construction d'un Pavillon d'Accueil au Cimetière de Feuillasse	Le coût des travaux a été moins élevé qu'estimé. A clôturer au 31.12.2022.	27.04.2021	229'000	11'055	112'588	105'357	217'945	-	-	-	7'634	7'634	15'268	202'677
	D-2021-05	Crédit d'engagement cadre de CHF 75'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021	Les subventions ont été versées. A clôturer au 31.12.2022.	09.03.2021	75'000	706	46'811	27'483	74'294	-	-	-	-	9'363	9'363	64'931
	D-2020-23a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2021	A clôturer au 31.12.2022.	17.11.2020	1'257'300	-	1'257'300	-	1'257'300	-	-	-	-	41'910	41'910	1'215'390
	D-2020-06	Crédit de CHF 100'000.- destiné à la plantation de 100 arbres à grand développement répartis sur des parcelles dont la gestion est assurée par le service de l'environnement	Les travaux sont terminés. L'économie est due à l'achat d'arbres de tailles inférieures à celles qui étaient prévues dans la délibération, afin que ceux-ci puissent s'adapter plus facilement à leur nouveau milieu, à clôturer au 31.12.2022.	10.03.2020	100'000	49'724	50'276	-	50'276	-	-	-	-	2'500	2'500	47'776
	D-2019-04a	Mise en œuvre des mesures de requalification paysagère de la Mesure d'accompagnement Paysage du domaine de Feuillasse (MAP-Feuillasse) le long de la route de Prévessin	Travaux terminés en 2022, subvention reçue de CHF 232'593. Le non dépensé est dû à l'optimisation du projet et au 5% de divers et imprévus non utilisés. A clôturer au 31.12.2022.	18.06.2019	860'600	82'389	750'838	27'373	778'211	-	232'593	232'593	-	18'187	18'187	527'431
	D-2018-29b	Constitution d'une servitude de superficie au profit de la Fondation Qualité de Vie de Quartier sur la parcelle n°14'612 sise à Meyrin, dénommée esplanade des Récréations, et ouverture d'un crédit de CHF 267'000.-	Suite au recours, les travaux ne peuvent avoir lieu aux Vergers. La délibération est donc clôturée au 31.12.2022.	15.10.2019	267'000	266'246	754	-	754	-	-	-	-	754	754	-
	D-2018-25a	Crédit de CHF 1'743'585.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2019 du patrimoine administratif et financier	Un dépassement de CHF 147'358 avait été annoncé au CM en octobre 2019, nous finissons avec un dépassement de CHF 89'098 (PA : - CHF 108'925, PF CHF 19'827). Le dépassement moins élevé que prévu est dû à la non réalisation de différents projets. A clôturer au 31.12.2022.	21.11.2018	1'684'085	-108'925	1'789'870	3'140	1'793'010	-	-	-	361'335	188'310	549'645	1'243'365
	D-2018-13a	Création du Groupement intercommunal pour le bâtiment "La Ruche" situé aux Granges-sur-Salvan en Valais, destiné à l'hébergement de vacances, à l'approbation de ses statuts et à la dotation d'une subvention d'investissement	Délibération, à clôturer au 31.12.2022. Projet non réalisé. Une nouvelle délibération sera adressée au CM si le projet se réactualise.	12.03.2019	400'000	400'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2018-02a	Rénovation des toitures de l'école de Livron	Les travaux sont terminés. L'écart positif s'explique par un retour des offres plus bas que le devis général. Nous avons reçu des subventions pour CHF 278'700. A clôturer au 31.12.2022.	13.03.2018	2'450'000	727'152	1'722'848	-	1'722'848	278'690	-	278'690	128'648	46'982	175'630	1'268'528
	D-2017-35a	Acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020	Délibération terminée, à clôturer au 31.12.2022. Le non dépensé est de CHF 348'461. Pour rappel, celui-ci est principalement lié au transfert d'un montant de CHF 400'000 vers le budget de fonctionnement afin de respecter MCH2 et l'achat d'oeuvres dans le cadre de la campagne de soutien aux artistes liée au COVID.	14.11.2017	900'000	348'461	466'349	85'190	551'539	-	-	-	45'584	19'460	65'044	486'495
	D-2015-39a	Financement des travaux de reconstruction du terrain de football D des Vergers	Le coût des travaux a été moins élevé qu'estimé. A clôturer au 31.12.2022.	15.12.2015	1'798'159	222'251	1'575'908	-	1'575'908	1'382'677	-	1'382'677	33'402	6'680	40'082	153'149
	D-2015-38a	Remplacement des installations de production/distribution de chaleur et de traitement de l'eau nécessaire à l'exploitation de la piscine extérieure du Centre sportif municipal des Vergers	Les travaux ont été réalisés tel que prévu. La délibération prévoyait 10% de divers et imprévus hors honoraires et assurances, le montant du divers et imprévus a été utilisé à hauteur de 5%, d'où le non dépensé. A clôturer au 31.12.2022.	15.12.2015	1'700'000	66'525	1'633'475	-	1'633'475	113'760	-	113'760	283'346	56'670	340'016	1'179'699
	D-2015-20	Installation solaire thermique sur la toiture de la buvette du stade des Arbères	Réouverture en 2022 pour comptabiliser la subvention reçue des SIG. Délibération à clôturer au 31.12.2022.	19.05.2015	80'000	783	79'217	-	79'217	20'000	3'394	23'394	39'093	4'183	43'276	12'548
	D-2014-37a	Crédit de construction complémentaire à la délibération n°33a/2004 destiné à couvrir les frais engendrés par les hausses conjoncturelles (2004-2014) et le redimensionnement du lac des Vernes	Terminée, à clôturer au 31.12.2022. L'écart positif est dû au remboursement de la TVA du FIA de l'ensemble du projet.	18.12.2014	3'525'000	1'241'728	2'283'272	-	2'283'272	154'520	-	154'520	352'500	70'500	423'000	1'705'752
	D-2014-32a	Mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin	Le dépassement a été annoncé en commission des travaux publics du 24.08.2022. Celui-ci est lié à la Covid-19 (mise en place de concepts sanitaires, prise en charge de frais supplémentaires - masques, gels...), à clôturer au 31.12.2022.	27.01.2015	2'579'877	-31'287	2'552'120	59'044	2'611'164	1'405'407	-	1'405'407	161'061	26'365	187'426	1'018'330

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2014-03a	Acquisition de la parcelle N°14'453B, propriété privée, d'une surface de 595 m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, en vue de finaliser le parc à l'entrée du quartier des Vergers depuis l'avenue de Vaudagne	A clôturer au 31.12.2022. L'écart positif est dû à la prise en charge des travaux d'aménagements extérieurs par la délibération D-2017-03a.	15.04.2014	1'000'000	116'327	883'673	-	883'673	-	-	-	203'688	18'519	222'207	661'466
	D-2012-54a	Etudes de mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin	Etude en lien avec la D-2014-32a. A clôturer au 31.12.2022.	16.04.2013	315'000	-	315'000	-	315'000	-	-	-	31'500	10'500	42'000	273'000
2. Ouvert	D-2022-23	Mise en place des points de rencontre d'urgence pour la population, matériel nécessaire pour chaque PRU.	Pas de dépenses en 2022. Le délai référendaire prend fin le 21.02.2023.	20.12.2022	75'880	75'880	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2022-20a	Crédit de CHF 2'592'348.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier.	Pas de dépenses en 2022. Le délai référendaire prend fin le 25.01.2023.	23.11.2022	2'520'700	2'520'700	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2022-17a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2023.	Pas de dépenses en 2022. Le délai référendaire prend fin le 25.01.2023.	23.11.2022	1'553'000	1'553'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2022-11a	Crédit de CHF 150'000.- en vue du remplacement et de l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile.	La commande a été passée en 2023. La livraison et la facturation auront lieu en 2023. Clôture estimée au.31.12.2023.	11.10.2022	150'000	150'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2022-04a	Un crédit de CHF 5'098'000.- destiné à financer des travaux connexes à la réalisation du parking P1 souterrain par le partenaire privé, impactant la mairie et les espaces publics à charge de la ville de Meyrin	Les travaux ont commencé en 2022, pour une fin estimée en été 2024. Clôture estimée à la fin des travaux de la mairie.	03.05.2022	5'098'000	4'991'525	-	106'475	106'475	-	-	-	-	-	-	106'475
	D-2022-02a	Crédit de CHF 960'500.- en vue de la réalisation de travaux de déviation de réseaux et travaux préparatoires à la construction de la nouvelle Mairie et à l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de cité »	Les travaux ont commencé en 2022, pour une fin estimée en été 2024. Clôture estimée à la fin des travaux de la mairie.	22.02.2022	960'500	802'867	-	157'633	157'633	-	-	-	-	-	-	157'633
	D-2022-01a	Etude du concept de signalétique mobilité douce en vue de sa mise en œuvre.	En cours.	22.03.2022	100'000	86'190	-	13'810	13'810	-	-	-	-	-	-	13'810
	D-2021-33a	Crédit de CHF 2'225'586.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier.	Travaux en cours. Clôture estimée à la fin 2024.	17.11.2021	2'145'174	1'022'483	-	1'122'691	1'122'691	-	-	-	-	-	-	1'122'691
	D-2021-28a	Budget destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026.	Dépenses 2022 : Infrastructure CHF 32'172 (salles informatiques), logiciels CHF 7'810 (bibliothèque), matériel CHF 77'141 (pc, écran, beamers, etc.).	17.11.2021	1'422'194	1'305'072	-	117'122	117'122	-	-	-	-	-	-	117'122
	D-2021-27a	Acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.	Résumé des dépenses 2022 : Résonance : CHF 158'905, Street art : CHF 87'068, Opus circulaire : CHF 39'313, façade patinoire : CHF 16'586, entretien/restauration : CHF 30'082.	17.11.2021	1'500'000	1'168'047	-	331'953	331'953	-	-	-	-	-	-	331'953
	D-2021-25a	Crédit de CHF 999'000 destiné à assurer la poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité.	Les travaux ont commencé en été 2022, les véhicules et le mobilier nécessaires à l'activité du TFM hors murs ont été achetés. Clôture estimée à fin 2023.	16.11.2021	999'000	631'622	-	367'378	367'378	-	32'310	32'310	-	-	-	335'068
	D-2021-24a	Etude et réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées situés à la rue des Boudines, la Place des Cinq Continents et l'avenue de Feuillasse	Travaux en cours, finalisation en 2023. Clôture estimée fin 2023.	14.12.2021	4'680'000	2'327'127	-	2'352'873	2'352'873	-	-	-	-	-	-	2'352'873
	D-2021-23a	Crédit d'engagement cadre de CHF 1'825'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026	Délibération en cours.	16.11.2021	1'825'000	1'810'345	-	14'655	14'655	-	-	-	-	-	-	14'655
	D-2021-21a	Etude et réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue des Ateliers, du chemin Adrien Stoessel et l'étude pour les travaux de la rue du Cardinal Journet	Travaux commencés en 2022, rue des Ateliers terminés, passage sous voie terminé, étude sur rue Cardinal-Journet en cours.	14.12.2021	3'400'000	1'505'750	-	1'894'250	1'894'250	-	-	-	-	-	-	1'894'250
	D-2021-10a	Crédit d'étude de CHF 510'000, destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement de l'espace public au niveau de l'avenue Vaudagne, la rue des Vernes et l'avenue François-Besson	L'étude a débuté en juin 2022. Une délibération pour la réalisation sera déposée au plus tôt en 2023, si le projet se concrétise.	22.06.2021	510'000	490'546	-	19'454	19'454	-	-	-	-	-	-	19'454
	D-2021-02a	Crédit brut de CHF 560'000.- pour la réalisation des travaux de la "boucle" du chemin de l'Etang dans le cadre de la mise en œuvre du plan localisé de quartier de l'Etang N°29'947.	Travaux terminés en 2022. Factures finales à recevoir en 2023. Clôture estimée à fin 2023.	27.04.2021	560'000	284'756	-	275'244	275'244	-	-	-	-	18'667	18'667	256'577

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2021-01a	Crédit d'étude de CHF 150'000.- TTC destiné à l'établissement du plan guide Cointrin.	Le Canton, partenaire et co-financeur de ce projet, a décidé de se mettre provisoirement en retrait de cette démarche car la révision du Plan directeur cantonal est engagée pour l'horizon 2050. Elle commence dès maintenant par l'élaboration, par le canton, d'une « vision territoriale transfrontalière » qui donnera les bases du nouveau Plan directeur cantonal. Des démarches avec les services cantonaux sont en cours.	09.03.2021	150'000	138'008	11'992	-	11'992	-	-	-	-	-	-	11'992
	D-2020-26a	Crédit d'étude de CHF 215'000.- en vue de la relocalisation des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité	Nous sommes dans l'attente de recevoir les factures finales. Clôture estimée à fin 2023.	09.03.2021	215'000	37'826	76'989	100'186	177'174	-	-	-	-	177'174	177'174	-
	D-2020-25a	Crédit de construction de CHF 2'850'000.- destiné à la rénovation des installations de ventilation de la piscine et de mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron.	Les travaux sont terminés. Nous allons recevoir les dernières factures en 2023. Une annonce de dépassement de 8% a été faite au CM du 31.01.2023 pour des travaux non prévu (réfection des murs, désiamantage et faux plafond). Clôture estimée fin 2023.	15.12.2020	2'850'000	-133'305	1'625'093	1'358'212	2'983'305	-	-	-	-	-	-	2'983'305
	D-2020-20a	Crédit de CHF 1'519'013.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2021 du patrimoine administratif et financier	Travaux en cours. Clôture estimée à fin 2023.	17.11.2020	1'474'413	290'191	969'578	214'645	1'184'222	-	-	-	-	140'084	140'084	1'044'138
	D-2020-16a	Crédit de CHF 2'100'000.- destiné à financer le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets à moteurs thermiques par deux camions à propulsion électrique pour répondre aux besoins du service de l'environnement	La commande a été passée en 2021. La livraison et la facturation auront lieu en 2023 (retard de livraison). Un dépassement de CHF 743 est prévu. Clôture estimée au 31.12.2023.	17.11.2020	2'100'000	1'045'545	-	1'054'455	1'054'455	-	-	-	-	-	-	1'054'455
	D-2020-10a	Crédit de CHF 1'320'540.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de 18 véhicules pour les besoins du secrétariat général, des services de la sécurité municipale, du Théâtre Forum Meyrin, de la bibliothèque, des sports, de l'environnement, du développement social et de l'emploi, ainsi que de la gérance et de l'entretien des bâtiments	Tous les véhicules ont été commandés. Nous sommes en attente des factures finales. Clôture estimée au 31.12.2023.	15.09.2020	1'320'540	236'763	634'797	448'980	1'083'777	-	-	-	79'349	135'469	214'818	868'959
	D-2020-09	Rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne	Le bâtiment est en fonction depuis le 16.01.2023. Des travaux de finitions et les aménagements extérieurs sont en cours, ils seront terminés au printemps 2023. Un dépassement estimé de 4% a été annoncé en commission du 24.08.2022. Celui-ci est lié à la COVID-19 et à la hausse des prix. Recette : décision par le CA de l'attribution du FIDU 2021 (252 nouveaux logements) CHF 1'764'000. Clôture estimée à fin 2023.	23.06.2020	9'000'000	2'599'409	3'204'609	3'195'982	6'400'591	1'764'000	-	1'764'000	-	-	-	4'636'591
	D-2020-02a	Crédit de construction de CHF 4'905'000.- destiné à la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F dans le cadre de la 6e étape du centre sportif des Vergers	Les travaux sont terminés, des factures finales d'aménagements au chemin des Ouchettes vont arriver durant le 1er semestre 2023. Communication CA-CM du 31.01.2023 concernant la prise en charge d'un abri matériel pour le sport sur cette délibération. La délibération prévoyait 5% de divers est imprévus, ceux-ci ne seront pas dépensés. Clôture estimée à fin 2023.	10.03.2020	4'905'000	423'045	3'237'334	1'244'621	4'481'955	-	-	-	-	235'278	235'278	4'246'677
	D-2020-01	Crédit de CHF 1'455'155.- destiné à activer en investissement les postes à durée déterminée nécessaires à l'équipe de projet Vergers pour le suivi de la réalisation et la finalisation des travaux d'aménagement de l'écoquartier pour la période courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024	Masse salariale.	04.02.2020	1'455'155	822'046	334'691	298'419	633'109	-	-	-	-	-	-	633'109
	D-2019-25a	Crédit de réalisation - rénovation de l'école de la Golette	La fin des travaux officielle était le 27.08.2021.Des adaptations ont été faites en 2022 et nous sommes dans l'attente des factures finales. Les subventions recues : Pronovo CHF 1'504.80, Programme Bâtiments CHF 120'825, SIG : 752.40 / à venir seront d'environ CHF 560'000 + la contribution 2020 FIDU pour les nouveaux logements (CHF 1'330'000 pour 190 logements) a été attribuée à 50% pour l'école des Boudines et 50% pour l'école de la Golette soit sur cette délibération CHF 665'000. Clôture estimée à fin 2023	10.03.2020	8'880'000	898'416	6'464'068	1'517'516	7'981'584	665'000	123'082	788'082	-	248'453	248'453	6'945'049
	D-2019-22a	Crédit de CHF 2'253'050.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2020 du patrimoine administratif et financier	Il reste des travaux à terminer. Clôture estimée à fin 2023.	20.11.2019	2'253'050	246'322	1'725'764	280'964	2'006'728	-	11'455	11'455	186'319	215'422	401'741	1'593'532
	D-2019-18a	Crédit de construction destiné à la réalisation des vestiaires et autres équipements compris dans la 6e étape du centre sportif des Vergers	Des compléments et corrections seront réalisés au printemps 2023. Un dépassement estimé de 1.2% a été annoncé en commission du 24 août 2022, celui-ci est lié à la hausse des prix et à la COVID-19. Subvention FIDU logements 2022 : CHF 1'008'000 et remboursement de l'assurance chantier pour CHF 8'103. Clôture estimée à fin 2023.	10.12.2019	5'593'000	-41'773	4'051'093	1'583'680	5'634'773	-	1'016'103	1'016'103	-	170'111	170'111	4'448'560

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2019-16a	Délibération présentée par M. Laurent Tremblat, au nom du PDC Meyrin-Cointrin, relative à l'octroi d'une subvention d'investissement de CHF 100'000.- destinée à l'achat de 20 arbres dans le cadre du projet d'envergure internationale « Portail de la science » du CERN	Les travaux sont prévus durant l'hiver 2022/2023. Clôture estimée au.31.12.2023.	10.03.2020	100'000	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2019-15	Mise à disposition du public plus large de défibrillateurs externes (47'000)	Travaux terminés, facture de formation à recevoir. Clôture estimée au.31.12.2023.	17.09.2019	47'000	10'439	36'561	-	36'561	-	-	-	11'756	6'285	18'041	18'520
	D-2019-12a	Crédit de construction de CHF 408'600.- en vue de l'installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux	Travaux en cours. Il reste un bâtiment à terminer et faire le contrôle des installations mises en place. L'estimation de la fin des travaux est courant été 2023. Clôture estimée à fin 2023.	10.12.2019	408'600	108'327	212'060	88'214	300'273	-	-	-	-	30'028	30'028	270'245
	D-2019-08a	Crédit de construction de CHF 1'845'000.- destiné à la réalisation de locaux d'exploitation pour l'entretien des terrains du centre sportif des Vergers	Des compléments et corrections seront réalisés au printemps 2023. Un dépassement estimé de 7.6% a été annoncé en commission du 24 août 2022, celui-ci est lié à la hausse des prix, à l'adaptation du concept constructif en bois massif et à la pose des dalles de réemploi.	17.09.2019	1'845'000	199'260	827'201	818'539	1'645'740	-	-	-	-	61'500	61'500	1'584'240
	D-2019-02a	Agrandissement et construction respectivement de deux et quatre écopoints	Des travaux complémentaires et la finalisation sont prévus en 2023. Clôture estimée au.31.12.2023.	30.04.2019	788'500	210'293	566'916	11'291	578'207	9'517	126'000	135'517	52'566	26'283	78'849	363'841
	D-2019-01a	Crédit de construction de CHF 830'000.- destiné à la réalisation d'équipements prévus dans la 2ème phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin	Le système de pompage pour l'arrosage a été réalisé en 2022. Des travaux complémentaires seront réalisés au printemps 2023. Clôture estimée à fin 2023.	12.03.2019	830'000	38'291	647'493	144'215	791'709	-	-	-	24'554	26'584	51'138	740'571
	D-2018-20a	Un crédit d'étude en vue de la construction de la nouvelle Mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de Cité »	Etude en cours.	11.12.2018	4'360'000	643'382	2'682'732	1'033'886	3'716'618	-	-	-	-	-	-	3'716'618
	D-2018-15a	Crédit d'étude destiné à l'étude en vue de la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F dans le cadre de la 6e étape du centre sportif	Etude en lien avec la D-2020-02. Clôture estimée à fin 2023.	18.09.2018	180'000	24'607	153'412	1'981	155'393	-	-	-	-	6'000	6'000	149'393
	D-2018-14a	Budget destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2018-2020	Un montant positif de CHF 200'000 avait été annoncé durant la commission administration générale du 29 septembre 2021. Une partie du non dépensé a été utilisée pour le projet SIPEF - logiciel Petite Enfance (logiciel SAINet) pour environ CHF 63'482 au lieu des CHF 128'000 annoncés et validés par le CA incorpore le 08.02.2022. Les tablettes pour le suivi pédagogique n'ont pas été acquises car le développement du module pédagogique est reporté. Les factures ont été reçues début 2023. Clôture estimée à fin 2023.	18.09.2018	1'006'000	182'076	688'104	135'820	823'924	-	-	-	326'811	181'188	507'999	315'925
	D-2018-11a	Remaniement parcellaire du Nord du quartier des Vergers et constitution de servitudes de superficie et d'empiètement au profit de la société coopérative Ressources urbaines-Coopérative genevoise d'artistes et d'acteurs culturels sur les nouvelles parcelles nos 14'987, 14'988, 14'989 sise à Meyrin, rue des Coopératives et ouverture d'un crédit de CHF 219'600.-	Les travaux sont terminés. En attente des factures finales, sera clôturée en 2023.	19.06.2018	219'600	16'786	95'814	107'000	202'814	-	755	755	7'737	7'237	14'974	187'085
	D-2018-04a	Crédit d'étude de CHF 1'460'000.- en vue de la rénovation de l'école de Meyrin-Village	L'étude est en voie de finalisation, le crédit de construction sera présentée en mai 2023. Réalisation juillet 24 - août 26.	02.02.2021	1'460'000	802'115	24'293	633'593	657'885	-	-	-	-	-	-	657'885
	D-2018-03a	Crédit d'étude en vue de la rénovation de l'école de la Golette	Crédit d'étude en lien avec la D-2019-25 la clôture de cette délibération est estimée à fin 2023.	22.05.2018	390'000	-	390'000	-	390'000	-	-	-	-	13'000	13'000	377'000
	D-2017-38a	Etude en vue de la réalisation de la 6e étape du centre sportif comprenant des vestiaires et autres équipements	Etude en lien avec la délibération D-2019-18a. Clôture estimée à fin 2023.	06.02.2018	330'000	-	330'000	-	330'000	-	-	-	-	11'000	11'000	319'000
	D-2017-23a	Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019	Cette délibération devrait couvrir la fin des travaux - elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs. Clôture estimée à fin 2023.	12.12.2017	517'000	167'155	303'373	46'472	349'845	-	-	-	10'340	10'340	20'680	329'165
	D-2017-22	Mise en œuvre de mesures d'optimisation énergétique de l'installation d'éclairage public	Travaux terminés en 2022. Il reste la mise en place du système de detection de l'éclairage. Clôture estimée à fin 2023.	12.09.2017	500'000	141'887	354'026	4'088	358'113	45'000	-	45'000	150'000	50'000	200'000	113'113
	D-2017-08a	Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin	Travaux supplémentaires réalisés en 2022. Subvention à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	23.05.2017	823'000	157'229	651'598	14'173	665'771	5'450	-	5'450	246'900	82'300	329'200	331'122
	D-2017-06a	Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres	Première place de sport terminée. Le solde sera dépensé lors de la constructions des trois futures places (non planifiées).	20.06.2017	900'000	517'785	382'215	-	382'215	-	-	-	134'402	35'402	169'804	212'411
	D-2017-03a	Réalisation de l'espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) de l'écoquartier des Vergers	Les gros travaux sont terminés. Les finitions, les reprises et la signalétique seront faites courant premier semestre 2023. Clôture estimée à fin 2024. (en attendant la réception des factures finales).	07.03.2017	42'114'737	5'026'348	32'691'390	4'396'998	37'088'389	14'524'259	1'018'584	15'542'843	765'939	766'806	1'532'745	20'012'801

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2017-02a	Réhabilitation et mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal	Les travaux dans la zone Louis-Casaï et Riant-Bosquet sont en cours. Finalisation prévue entre 2023 et 2024 (en coordination avec les SIG). Clôture estimée fin 2024.	07.03.2017	3'970'000	2'144'029	1'810'593	15'378	1'825'971	7'999	-	7'999	285'910	132'333	418'243	1'399'729
	D-2016-25a	Crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du centre de loisirs Maison Vaudagne	Etude en lien avec la délibération D-2020-09. Clôture estimée fin 2023.	13.12.2016	795'000	-	795'000	-	795'000	-	-	-	-	-	-	795'000
	D-2016-05a	Entretien du réseau routier	En 2022, des travaux ont été réalisés pour la liaison piétonne avenue de Vaudagne et rue des Vernes avec transformation de l'éclairage public. Un bilan a été fait secteur Mategnin, Cité, Citadelle et Vergers pour la modérations de vitesse. Des travaux à Mategnin ont été réalisés sur l'éclairage public et réfection de chaussée. Réfection de trottoir rue des Boudines 2. Il reste des petits travaux de correction suite au bilan des zones 30 et des honoraires concernant une étude sur les trottoirs pour une réhabilitation et mise aux normes PMR, etc. Clôture estimée à fin 2023.	21.06.2016	4'000'000	735'847	3'002'636	261'517	3'264'153	-	-	-	314'074	113'645	427'719	2'836'434
	D-2015-32a	Réalisation des équipements publics dans l'écoquartier des Vergers	Communication CA-CM du 28.06.2022 concernant des travaux de modifications sur les jeux ainsi que des travaux complémentaires de l'aula permettant les activités hors murs du TFM. Nous avons reçu des recettes non estimées lors de la délibération : Contribution FIDU nouveaux logements 2017, 2018 et 2019 pour CHF 6'884'500 + Etat de Ge subvention du fonds énergie pour les équipements publics CHF 450'000 + Pronovo subvention pour l'installation photovoltaïque CHF 35'610.80 + participation des privés pour la construction abris PC CHF 455'000 + FIDU pour la construction de nouvelles classes CHF 7'840'000. Clôture estimée à fin 2023.	15.12.2015	48'200'000	2'435'760	45'712'121	52'119	45'764'240	15'643'416	21'695	15'665'111	3'542'183	1'105'970	4'648'153	25'450'977
	D-2015-14a	Travaux de génie civil et d'aménagements des espaces publics pour les PLQ nos 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin	Réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés. les travaux à réaliser dépendent de la construction des immeubles privés. Cette délibération restera ouverte plus de 10 ans.	08.09.2015	9'300'000	3'208'851	5'426'073	665'076	6'091'149	5'004'636	661'006	5'665'642	-	-	-	425'507
	D-2015-05a	Travaux préparatoires et d'infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers	Les gros travaux sont finis, les finitions et reprises ainsi que la signalétique seront faites courant premier semestre 2023. Estimation clôture délibération fin 2024 (en attendant la réception des factures finales).	10.03.2015	3'815'000	74'148	3'740'852	-	3'740'852	2'674'852	-	2'674'852	111'180	55'590	166'770	899'230
	D-2014-40a	a) à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'368'000.- destiné à l'aménagement d'un axe de mobilité douce sur le chemin de la Bergère depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin André De-Garrini, b) à la cession par la FTI en faveur de la commune de Meyrin d'une surface de 768 m2, reposant sur la partie de la parcelle 14097, de Meyrin, c) à la désaffectation et la cession du domaine public en faveur de la FTI d'une partie de la parcelle dp 14098 d'une surface de 3'195 m2, d) à l'acceptation du versement d'une soulte de CHF 523'800.- par la FTI en faveur de la commune de Meyrin pour le solde des deux opérations (point b et c)	Le passage piéton et l'îlot sécurisé a été réalisé en 2022. En attente de recevoir les factures finales, clôture estimée à fin 2023.	27.01.2015	1'329'480	590'827	728'930	9'723	738'653	674'238	9'723	683'961	40'514	-	40'514	14'178
	D-2013-36a	Etude de l'équipement public de l'écoquartier des Vergers	Cette étude est liée à la délibération D-2015-32a concernant la réalisation des équipements publics de l'Ecoquartier des Vergers. L'étude sera clôturée en même temps que le crédit d'engagement, estimé à fin 2023.	17.12.2013	2'920'000	-	2'920'000	-	2'920'000	-	-	-	291'999	97'333	389'332	2'530'668
	D-2013-14a	Crédit d'étude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers	Les gros travaux sont finis, les finitions et reprises ainsi que la signalétique seront faites courant premier semestre 2023. Estimation clôture délibération fin 2024 (en attendant la réception des factures finales).	14.05.2013	2'250'000	-	2'250'000	-	2'250'000	-	-	-	54'290	54'290	108'580	2'141'420
	D-2013-09a	Modification de l'état cadastral des parcelles 12186, 13165, 13795, 13797, dp13592, dp13594, dp13595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 "LES VERGERS" et à l'adoption du Tableau de mutation No 42/2011, paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m2, n° 14'614 propriété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m2, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m2, sise en zone sportive, et paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir	Les soultes ont été payées, l'état cadastral final a été finalisé. Reste des factures éventuelles à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	16.04.2013	215'115	167'142	47'973	-	47'973	47'973	-	47'973	-	-	-	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2013-07a	Mutualisation entre tous les propriétaires des frais de mise à nu des parcelles dans l'écoquartier des Vergers	Cette délibération est liée à la fin des travaux prévus en 2023. Clôture estimée à fin 2024.	16.04.2013	800'000	85'737	714'263	-	714'263	714'263	-	714'263	-	-	-	-
	D-2013-04a	Rénovation de l'école des Boudines	Les travaux pour les défauts liés aux stores commenceront en février 2023. En attente des conclusions liées à la faillite de l'entreprise EP électricité. La clôture est estimée au plus tard 2026, délai faillite 10 ans. Nous avons des recettes non estimées dans la délibération : contribution FIDU pour les nouveaux logements 2019 et 2020 pour CHF 2'740'500, en 2022 : indemnités selon arrangement CHF 129'389.50.	05.03.2013	27'840'000	904'186	26'652'721	283'093	26'935'814	2'850'430	129'390	2'979'820	7'212'967	802'146	8'015'113	15'940'881
	D-2013-03a	Etude aménagements des espaces publics et des réseaux d'assainissement pour les PLQ 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin	Etude liée à la délibération D-2015-14a de la réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés à Cointrin.	16.04.2013	465'000	-	465'000	-	465'000	-	-	-	-	-	-	465'000
	D-2012-48a	Installations et pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles dans l'écoquartier des Vergers	La délibération sera automatiquement remboursée y compris le dépassement. Le dépassement est dû à des prestations nécessaires non estimées au départ et validées en séance plénière du 03.12.2019 par la communauté des propriétaires / constructeurs. Elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs des Vergers, D-2017-03a, estimée à fin 2024.	29.01.2013	2'291'000	-397'457	2'550'923	137'534	2'688'457	2'550'923	137'534	2'688'457	-	-	-	-
	D-2012-06a	Crédit complémentaire d'étude destiné à couvrir les frais d'études pour la rénovation de l'école des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire	Etude liée à la réalisation D-2013-04a, elle sera clôturée en même temps que la réalisation estimée à 2026.	03.04.2012	715'000	-	715'000	-	715'000	-	-	-	190'664	23'833	214'497	500'503
	D-2011-50a	Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers	Etude liée à la réalisation des abris PC des équipements publics des Vergers - D 2015-32a, ainsi qu'à l'étude liée au Parking Vergers-Arbères - D-2013-14a. Clôture estimée à fin 2023.	31.01.2012	390'420	-	390'420	-	390'420	-	-	-	39'042	13'014	52'056	338'364
	D-2010-22a	Crédit d'étude destiné à la rénovation de l'école des Boudines ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires	Etude liée à la réalisation D-2013-04a, elle sera clôturée en même temps que la réalisation estimée à 2026.	15.06.2010	2'360'000	-	2'360'000	-	2'360'000	-	-	-	629'328	78'666	707'994	1'652'006
3. Clôturé	D-2019-23a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2020		20.11.2019	1'399'300	-	1'399'300	-	1'399'300	-	-	-	46'643	46'643	93'286	1'306'014
	D-2019-17	Crédit de CHF 48'000.- en vue de l'acquisition de la parcelle n° 12946, feuille 46 de Meyrin propriété de l'Etat de Genève, sise avenue de Vaudagne à Meyrin		17.09.2019	48'000	-	45'900	-	45'900	-	-	-	3'060	1'530	4'590	41'310
	D-2019-07a	Réalisation d'un nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes		21.05.2019	108'396	-	108'396	-	108'396	-	-	-	11'615	3'872	15'487	92'909
	D-2018-22a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2019		21.11.2018	1'324'400	-	1'324'400	-	1'324'400	-	-	-	88'294	44'147	132'441	1'191'959
	D-2018-17	Réfection légère et partielle du 13, avenue de Vaudagne (maison Mani) pour accueillir les bureaux de la sécurité municipale		18.09.2018	315'000	-	292'559	-	292'559	-	-	-	26'784	13'392	40'176	252'383
	D-2018-10a	Rénovation et l'aménagement d'un nouveau local de réunion pour les aînés (Jardin de l'amitié)		19.06.2018	566'400	-	510'894	-	510'894	-	-	-	171'511	53'677	225'188	285'706
	D-2018-01	Mise en œuvre d'un dispositif d'accrochage permettant le déploiement d'interventions artistiques sur la façade ouest de la patinoire des Vergers		06.02.2018	60'000	-	27'859	-	27'859	-	-	-	3'784	892	4'676	23'183
	D-2017-40	Formalisation de l'échange d'une partie de copropriété représentant 23.1 m2 sur la parcelle n°14'454A, propriété privée, d'une surface de totale de 55.35 m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, contre une surface de terrain de 23.1 m2 située sur la parcelle n°14'454B, pour CHF 18'480. Délibération faite pour un complément d'information avec la D2017-21, aucun montant dans cette délibération		12.12.2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2017-36a	Etude destinée à la révision du plan directeur communal		12.12.2017	220'000	-	239'184	-	239'184	10'000	-	10'000	90'296	46'296	136'592	92'592
	D-2017-33a	Subventions d'investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020		14.11.2017	90'000	-	88'750	-	88'750	-	-	-	46'383	22'177	68'560	20'190
	D-2017-31a	Réalisation d'un concept territorial de signalétique de mobilité douce - crédit d'étude		12.12.2017	37'000	-	33'351	-	33'351	-	-	-	6'670	-	6'670	26'681
	D-2017-25a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2018		15.11.2017	1'382'600	-	1'382'600	-	1'382'600	-	-	-	138'259	46'086	184'345	1'198'255
	D-2017-24a	Remplacement de la clôture à treillis du Jardin botanique alpin		06.02.2018	365'000	-	353'200	-	353'200	-	-	-	108'025	35'025	143'050	210'150

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2017-21	Acquisition partielle de la parcelle n° 14'454, propriété privée, d'une surface de 55.35m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, en vue de finaliser le parc à l'entrée du quartier des Vergers depuis l'avenue de Vaudagne		12.09.2017	76'000	-	73'359	-	73'359	-	-	-	7'966	1'422	9'388	63'971
	D-2017-16a	Remplacement de la façade verre-métal du bâtiment patinoire faisant l'objet d'actes de vandalisme répétés		20.06.2017	1'101'000	-	1'052'032	-	1'052'032	75'000	-	75'000	101'550	32'425	133'975	843'057
	D-2017-10a	Aménagement d'un espace public pour accueillir le Salto de l'escargot et des manifestations éphémères à l'avenue de Feuillasse, à proximité du centre commercial de la cité.		20.06.2017	173'500	-	166'712	-	166'712	60'000	-	60'000	47'137	9'929	57'066	49'646
	D-2017-09	Véhicule de livraison des repas dans les structures d'accueil de la petite enfance et d'une prise pour recharger un véhicule électrique		11.04.2017	33'000	-	32'764	-	32'764	-	-	-	26'210	6'554	32'764	-
	D-2017-05a	Rénovation du terrain de football synthétique C et de l'éclairage des terrains B et C		11.04.2017	1'030'000	-	1'017'586	-	1'017'586	23'028	-	23'028	400'186	99'062	499'248	495'310
	D-2016-30a	Transformation de la cuisine de production des repas parascolaires de l'école de Livron		13.12.2016	1'176'000	-	1'161'036	-	1'161'036	-	-	-	156'246	38'646	194'892	966'144
	D-2016-26a	Contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises - 2017		16.11.2016	1'260'100	-	1'260'100	-	1'260'100	-	-	-	168'012	42'003	210'015	1'050'085
	D-2016-22a	Refonte complète du site internet communal www.meyrin.ch		04.10.2016	130'000	-	129'934	-	129'934	-	-	-	129'934	-	129'934	-
	D-2016-18a	Acquisition du mobilier, du matériel de base, de l'informatique et des machines de nettoyage nécessaires pour ouvrir l'Espace de vie enfantine (EVE) des Vergers, situé dans le bâtiment B13		04.10.2016	226'152	-	211'945	-	211'945	-	-	-	113'258	25'010	138'268	73'678
	D-2016-17a	Remplacement du parc radio pour les besoins du service du feu et de la police municipale de la Commune		15.11.2016	112'500	-	111'212	-	111'212	28'564	-	28'564	75'067	7'580	82'647	1
	D-2016-14a	Diagnostic du parc immobilier communal selon la méthode EPIQR+ et Investimmo		21.06.2016	190'000	-	180'771	-	180'771	-	-	-	108'462	36'154	144'616	36'155
	D-2016-07a	Création et activation en investissement de quatre postes à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 400% afin de renforcer l'équipe de projet Vergers (1 cheffe de projet confirmé-e et 1 cheffe de projet junior espaces publics, 1 cheffe de projet junior routes et réseaux et 1 assistant-e chantier et administratif), et ceci du 1er juin 2016 au 31 décembre 2020 et activer en investissement les quatre postes actuels à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 400%, et ceci du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020		19.04.2016	5'555'500	-	3'971'398	-	3'971'398	-	-	-	84'826	84'826	169'652	3'801'746
	D-2016-06a	Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement entre le préau de l'école des Boudines et le parking P2		19.04.2016	290'000	-	203'153	-	203'153	-	-	-	39'027	6'565	45'592	157'561
	D-2015-42a	Crédit de construction complémentaire relatif à la réalisation des travaux imprévus à l'EVE Monthoux		26.01.2016	868'000	-	868'748	-	868'748	33'905	-	33'905	152'188	29'681	181'869	652'974
	D-2015-41a	Déplacement et adaptation de l'école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne		26.01.2016	1'280'000	-	1'248'512	-	1'248'512	-	-	-	193'143	47'971	241'114	1'007'398
	D-2015-40b	Acquisition d'un véhicule de livraison des repas des restaurants scolaires		19.04.2016	49'350	-	48'271	-	48'271	-	-	-	24'135	4'827	28'962	19'309
	D-2015-35a	Remplacement des conduites en fibrociment à la piscine de Livron		15.12.2015	167'000	-	163'394	-	163'394	-	-	-	21'784	5'446	27'230	136'164
	D-2015-13a	Crédit de CHF 997'800.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de sept véhicules et engins pour les besoins des services de la police municipale et de l'environnement		19.05.2015	997'800	-	988'979	-	988'979	-	-	-	788'268	50'177	838'445	150'534
	D-2015-07	Achat de mobilier pour l'école et le bâtiment parascolaire des Boudines		10.03.2015	580'000	-	558'965	-	558'965	-	-	-	422'377	68'292	490'669	68'296
	D-2015-04a	Etude pour le mandat de coordination générale Vergers (période 2014-2018)		10.03.2015	498'000	-	464'857	-	464'857	300'926	-	300'926	3'275	3'275	6'550	157'381
	D-2014-36a	Transfert du réseau téléphonique communal sur la technologie VoIP "Voice over Internet Protocol"		18.12.2014	348'000	-	351'133	-	351'133	-	-	-	262'044	44'544	306'588	44'545
	D-2014-31a	Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2015-2016		16.12.2014	790'000	-	739'311	-	739'311	300'926	-	300'926	8'768	8'768	17'536	420'849
	D-2014-30a	Réalisation d'un nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes		16.12.2014	2'390'000	-	2'390'000	-	2'390'000	-	-	-	398'331	79'666	477'997	1'912'003
	D-2014-24a	Démolition de la crèche actuelle des Boudines et reconstruction de l'Espace de vie enfantine (EVE) Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps		16.12.2014	12'945'750	-	11'322'457	-	11'322'457	1'112'960	-	1'112'960	2'120'769	354'777	2'475'546	7'733'951
	D-2014-23a	Valorisation du Jardin Alpin		18.12.2014	2'170'000	-	2'262'126	-	2'262'126	81'460	-	81'460	543'166	109'166	652'332	1'528'334

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2014-17a	Mise en conformité de l'équipement de scène, son, éclairage et l'amélioration audio-acoustique de la salle Antoine-Verchère		17.06.2014	245'000	-	236'109	-	236'109	-	-	-	142'060	23'512	165'572	70'537
	D-2014-16	Suite des travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin		09.09.2014	751'356	-	747'764	-	747'764	-	-	-	449'029	74'682	523'711	224'053
	D-2014-14a	Ajustement du prix de la parcelle n° 14'456 propriété de l'Etat de Genève		17.06.2014	580'000	-	580'000	-	580'000	-	-	-	58'000	11'600	69'600	510'400
	D-2014-09a	Renouvellement de l'installation d'éclairage public au niveau du périmètre Meyrin-Parc / centre commercial / Forum et dans divers parcs et promenades		20.05.2014	826'000	-	811'536	-	811'536	47'965	-	47'965	542'524	73'681	616'205	147'365
	D-2014-08a	Réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 262 kWc sur la toiture de la patinoire couverte		20.05.2014	600'000	-	524'417	-	524'417	65'000	-	65'000	339'664	39'916	379'580	79'837
	D-2014-07a	Réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 30 kWc sur la toiture de l'école de la Golette		20.05.2014	110'000	-	97'030	-	97'030	26'875	-	26'875	52'095	6'019	58'114	12'041
	D-2014-01a	Construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle N°14'227		11.03.2014	6'566'488	-	6'566'488	-	6'566'488	103'800	-	103'800	1'516'792	215'038	1'731'830	4'730'858
	D-2013-38a	Acquisition de supports pour l'affichage politique et officiel		11.03.2014	56'350	-	43'974	-	43'974	-	-	-	43'974	-	43'974	-
	D-2013-27	Acquisition des parcelles n° 14'498, 14'499 (après division parcellaire de la parcelle n° 11'749) et 12'876 feuille 5 de la commune de Meyrin, ainsi qu'à l'ajustement du prix de la parcelle 14'455, feuille 5 de la commune de Meyrin, en vue de la réalisation du lac des Vernes.		10.09.2013	2'947'072	-	2'947'072	-	2'947'072	-	-	-	294'705	58'941	353'646	2'593'426
	D-2013-26a	Aménagement de seize écopoints enterrés destinés à la collecte sélective des déchets dans des zones construites situées dans la cité et à Meyrin-Village		08.10.2013	1'727'100	-	1'717'261	-	1'717'261	52'000	-	52'000	396'202	55'176	451'378	1'213'883
	D-2013-24	Installation de bornes Wifi dans les parcs et bâtiments communaux		14.05.2013	97'940	-	97'936	-	97'936	-	-	-	97'936	-	97'936	-
	D-2013-23a	Etudes, cahiers des charges et assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers		18.06.2013	770'000	-	745'138	-	745'138	-	-	-	14'903	14'903	29'806	715'332
	D-2013-22a	Installation d'un arrosage automatique sur le terrain de rugby du centre sportif des Vergers		18.06.2013	80'300	-	80'232	-	80'232	-	-	-	80'232	-	80'232	-
	D-2013-17a	Rénovation de l'enveloppe thermique et la réfection intérieure des vestiaires du stade C		18.06.2013	1'596'000	-	1'458'996	-	1'458'996	42'890	-	42'890	593'425	68'556	661'981	754'125
	D-2013-16a	Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Livron et des Champs-Fréchets		14.05.2013	465'000	-	461'456	-	461'456	-	-	-	185'113	23'028	208'141	253'315
	D-2013-15a	Acquisition d'une propriété par étage (PPE) d'une surface PPE de 790 m2 située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée "clé en main" en espace de vie enfantine (EVE)		14.05.2013	4'480'000	-	4'239'897	-	4'239'897	610'803	-	610'803	830'423	116'612	947'035	2'682'059
	D-2013-13	Crédit d'étude destiné à la création d'un bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie enfantine sur le site de Monthoux, parcelle N°14'227		16.04.2013	235'000	-	235'000	-	235'000	-	-	-	54'831	7'833	62'664	172'336
	D-2013-12a	Part communale des études relatives au Grand Projet des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier (ZIMEYSAVER)		18.06.2013	162'000	-	157'404	-	157'404	-	-	-	157'404	-	157'404	-
	D-2013-01a	Remplacement des portillons d'entrées des sites sportifs des Vergers et de la piscine de Livron		16.04.2013	145'000	-	143'923	-	143'923	-	-	-	115'160	14'380	129'540	14'383
	D-2012-55a	Mise en œuvre du régime de stationnement en zones bleues macarons sur le domaine public communal		16.04.2013	820'000	-	427'652	-	427'652	-	-	-	420'590	3'530	424'120	3'532
	D-2012-53	Entretien et Aménagement du réseau routier, programme 2013		18.12.2012	1'500'000	-	1'468'707	-	1'468'707	-	-	-	592'176	73'044	665'220	803'487
	D-2012-51b	Aménagement d'un axe de mobilité douce depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin du Grand-Puits		29.01.2013	792'000	-	773'638	-	773'638	351'515	-	351'515	224'328	16'482	240'810	181'313
	D-2012-50a	Routes et collecteurs communaux dans écoquartier des Vergers		29.01.2013	6'085'000	-	4'794'695	-	4'794'695	450'714	-	450'714	1'470'074	98'489	1'568'563	2'775'418
	D-2012-47a	Assainissements collectifs privés de l'écoquartier des Vergers		29.01.2013	1'850'000	-	1'377'843	-	1'377'843	1'056'843	-	1'056'843	193'279	5'805	199'084	121'915
	D-2012-46a	Raccordement de l'école de Bellavista II au réseau de chauffage à distance (CAD) et à l'adaptation des installations de distribution de chaleur dans le bâtiment		16.04.2013	195'000	-	193'093	-	193'093	-	-	-	154'728	19'182	173'910	19'183
	D-2012-45a	Remplacement de la chaudière et la réfection de la peinture des vestiaires du terrain de football de Vaudagne		29.01.2013	100'000	-	77'341	-	77'341	-	-	-	62'375	7'482	69'857	7'484
	D-2012-44a	Assainissement et amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public		18.12.2012	565'000	-	553'334	-	553'334	54'554	-	54'554	404'697	47'039	451'736	47'044

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2012-43a	Mesures d'améliorations énergétiques dans les bâtiments communaux		18.12.2012	210'000	-	208'466	-	208'466	-	-	-	208'466	-	208'466	-
	D-2012-40a	Création dès 2013 du forum dédié à la promotion de l'économie et de l'emploi de la région meyrinoise		20.11.2012	275'000	-	274'267	-	274'267	-	-	-	274'267	-	274'267	-
	D-2012-36a	Construction d'un bâtiment provisoire en face du bâtiment d'activités parascolaires de l'école des Boudines		09.10.2012	2'836'900	-	2'643'443	-	2'643'443	-	-	-	726'732	87'123	813'855	1'829'588
	D-2012-35a	Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin		18.12.2012	350'000	-	311'939	-	311'939	8'848	-	8'848	246'492	28'298	274'790	28'302
	D-2012-34a	Mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des avenues de Mategnin et Sainte-Cécile		09.10.2012	3'631'000	-	3'222'311	-	3'222'311	760'283	-	760'283	766'702	77'060	843'762	1'618'266
	D-2012-33a	Aménagement de quatorze écopoints enterrés destinés à la collecte sélective des déchets dans des zones construites situées dans la cité		18.12.2012	1'446'320	-	930'978	-	930'978	104'000	-	104'000	253'085	26'086	279'171	547'807
	D-2012-32	Remplacement de la lisseuse-surfaceuse servant à l'entretien de l'aire de glace de la patinoire extérieure du centre sportif des Vergers		11.09.2012	169'000	-	144'206	-	144'206	-	-	-	118'669	12'767	131'436	12'770
	D-2012-31b	Travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin		29.01.2013	1'300'428	-	1'299'178	-	1'299'178	-	-	-	1'039'447	129'864	1'169'311	129'867
	D-2012-24a	Etude pour le mandat de représentation des droits à bâtir communaux dans l'écoquartier des Vergers		19.06.2012	159'000	-	158'355	-	158'355	-	-	-	3'167	3'167	6'334	152'021
	D-2012-21a	Réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux et Meyrin-Village, ainsi qu'à la mise aux normes de jeux de la garderie Arc-en-Ciel		19.06.2012	780'000	-	780'000	-	780'000	-	-	-	351'000	39'000	390'000	390'000
	D-2012-20a	Crédit de CHF 1'624'650.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la petite enfance, du développement social et emploi, de la police municipale et de l'environnement		19.06.2012	1'624'650	-	1'440'859	-	1'440'859	27'901	-	27'901	1'274'189	138'766	1'412'955	3
	D-2012-14a	Réfection complète (structure, ferblanterie, peinture, isolation et étanchéité) de la toiture de la salle de gymnastique de l'école des Champs-Frêchets		15.05.2012	625'000	-	580'224	-	580'224	85'410	-	85'410	235'302	23'592	258'894	235'920
	D-2012-09	Travaux de rénovation légère du Jardin Robinson			170'000	-	107'667	-	107'667	-	-	-	107'667	-	107'667	-
	D-2012-08a	Etude de la rénovation du Jardin alpin		15.05.2012	320'000	-	320'000	-	320'000	-	-	-	80'000	16'000	96'000	224'000
	D-2012-07a	Construction d'un nouveau bâtiment d'activités parascolaires jouxtant l'école des Boudines		03.04.2012	7'302'590	-	6'992'117	-	6'992'117	-	-	-	2'141'100	231'000	2'372'100	4'620'017
	D-2012-02	Stabilisation et jointoyage au mortier des pavés en pierre naturelle de la place de Meyrin-Village		31.01.2012	136'000	-	135'400	-	135'400	-	-	-	121'872	13'528	135'400	-
	D-2011-55a	Financement de 10 abris à vélos couverts		19.04.2011	183'000	-	180'868	-	180'868	-	-	-	180'868	-	180'868	-
	D-2011-51	Réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud, ainsi qu'un petit parc public		13.12.2011	450'500	-	452'079	-	452'079	-	-	-	203'335	22'612	225'947	226'132
	D-2011-49a	Mandat d'étude parallèle (MEP) sur l'ensemble des aménagements extérieurs privés et publics de l'écoquartier des Vergers		31.01.2012	350'000	-	254'377	-	254'377	-	-	-	5'088	5'088	10'176	244'201
	D-2011-47a	Mise en place de mesures émanant de l'audit de sécurité au travail effectué en 2010		31.01.2012	235'000	-	234'529	-	234'529	-	-	-	211'264	23'265	234'529	-
	D-2011-45a	Crédit d'étude en vue de l'extension de l'EVE des Boudines et de la rénovation complète du bâtiment existant		31.01.2012	995'000	-	995'000	-	995'000	-	-	-	165'835	33'167	199'002	795'998
	D-2011-41a	Délibération présentée par François Hernot, au nom du groupe socialiste, relative à l'ouverture d'un crédit destiné à une pré-étude d'un nouvel espace de vie infantine (EVE) en dehors du quartier des Vergers		31.01.2012	100'000	-	99'775	-	99'775	-	-	-	99'775	-	99'775	-
	D-2011-35a	Etudes préliminaires techniques et cahiers des charges nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers		14.11.2011	950'000	-	956'789	-	956'789	147'586	-	147'586	16'184	16'184	32'368	776'835
	D-2011-34	Achat de défibrillateurs externes semi-automatiques et mise à disposition du public en différents emplacements de la Commune		13.09.2011	65'000	-	47'126	-	47'126	-	-	-	42'858	4'268	47'126	-
	D-2011-27	Mise en œuvre des mesures organisationnelles préconisées suite à un audit du service de l'environnement - Suite remarque Surv.communes, passé s/cpte fonctionnement		17.05.2011	145'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2011-25a	Extension des bureaux actuels de la mairie, dans l'appartement anciennement occupé par le concierge, ainsi qu'à diverses adaptations destinées à préserver le regroupement et la bonne fonctionnalité des services de l'administration communale		21.06.2011	500'224	-	500'169	-	500'169	-	-	-	500'169	-	500'169	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2011-24a	Crédit d'étude destiné à l'octroi d'un mandat relatif à l'amélioration et la création de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux, Meyrin-Village, Livron, Champs-Fréchets, Boudines et garderie Arc-en-Ciel		21.06.2011	180'000	-	124'368	-	124'368	-	-	-	66'164	5'291	71'455	52'913
	D-2011-15a	Réhabilitation thermique et la rénovation de la piscine des Champs-Fréchets		21.06.2011	1'225'000	-	1'212'912	-	1'212'912	-	-	-	607'517	60'538	668'055	544'857
	D-2011-14a	Crédit d'étude destiné à la rénovation et la transformation de la maison villageoise du 1-3 avenue de Vaudagne		21.06.2011	315'800	-	47'289	-	47'289	-	-	-	18'916	9'458	28'374	18'915
	D-2011-10a	Cofinancement en partenariat avec la FTI 15% d'un concours SIA 142 pour la réalisation d'un ouvrage mixte (communal et incubateur d'entreprises) valorisant les terrains situés dans le secteur ZIMEYSA – NORD		19.04.2011	113'000	-	40'077	-	40'077	-	-	-	40'077	-	40'077	-
	D-2011-08a	Acquisition et le renouvellement de matériel et logiciels informatiques pour la période 2011-2015		19.04.2011	587'400	-	586'021	-	586'021	-	-	-	586'021	-	586'021	-
	D-2011-03a	Rénovation des verrières du Forum		15.03.2011	285'000	-	186'193	-	186'193	-	-	-	186'193	-	186'193	-
	D-2010-56a	Acquisition de la parcelle n° 14'235, propriété privée, d'une surface de 2'367 m2 sise en zone 4BP, située au 13, avenue de Vaudagne (Maison Mani)		15.03.2011	4'200'000	-	4'253'517	-	4'253'517	4'235	-	4'235	424'928	141'642	566'570	3'682'713
	D-2010-47	Financement de la troisième tranche de travaux (arrêts Bois-du-Lan, Meyrin-Village) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram		16.12.2010	717'500	-	624'249	-	624'249	574'000	-	574'000	14'356	3'589	17'945	32'304
	D-2010-44a	Assainissement de la patinoire extérieure par modification du mode de production et distribution de froid		15.02.2011	2'426'000	-	2'394'700	-	2'394'700	-	-	-	1'201'259	119'343	1'320'602	1'074'098
	D-2010-43a	Rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin		14.12.2010	1'702'150	-	1'615'305	-	1'615'305	-	-	-	540'397	53'745	594'142	1'021'163
	D-2010-42	Fourniture et aménagement d'un columbarium au cimetière de Meyrin-Village		16.11.2010	65'000	-	61'399	-	61'399	-	-	-	61'399	-	61'399	-
	D-2010-39	Aménagement ou l'extension de douze écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans des zones construites situées dans la Cité et à Meyrin-village		14.09.2010	1'403'900	-	1'338'486	-	1'338'486	22'000	-	22'000	445'307	43'558	488'865	827'621
	D-2010-33	Etude pour la mise en place de vidéo-surveillance sur les sites de bâtiments communaux (aux abords des écoles de Meyrin-village, de Bellavista II, de Monthoux et des Boudines, ainsi qu'aux abords du bâtiment de Forum et de l'Undertown) exposés aux actes de vandalisme, au vol et aux déprédations		14.09.2010	19'000	-	19'704	-	19'704	-	-	-	19'704	-	19'704	-
	D-2010-30a	Renouvellement de l'automatisation du chauffage, ventilation et climatisation du bâtiment ForuMeyrin		05.10.2010	130'000	-	142'549	-	142'549	-	-	-	142'549	-	142'549	-
	D-2010-24a	Construction d'un boulodrome permettant l'accueil des clubs ainsi que d'autres activités		15.06.2010	3'625'000	-	3'403'745	-	3'403'745	-	-	-	1'282'910	111'622	1'394'532	2'009'213
	D-2010-23	Réfection du 1-3 av. de Vaudagne - réfection légère bâtiment n° 14211		18.05.2010	33'000	-	94'404	-	94'404	-	-	-	9'439	3'146	12'585	81'819
	D-2010-21a	Etude pour la rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin		15.06.2010	118'000	-	118'000	-	118'000	-	-	-	43'696	3'715	47'411	70'589
	D-2010-11	Raccordement des bâtiments de la Mairie-CMS, du Forum et des écoles De Livron et de Meyrin-Village au réseau de chauffage à distance (CAD) des Services industriels de Genève (SIG)		18.05.2010	586'000	-	558'633	-	558'633	-	-	-	558'633	-	558'633	-
	D-2010-09a	Financement de la deuxième tranche de travaux (arrêts Hôpital-la-Tour, Maisonnex, CERN) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram		20.04.2010	1'834'000	-	1'578'543	-	1'578'543	1'063'486	-	1'063'486	305'863	23'244	329'107	185'951
	D-2010-06a	Rénovation des espaces de jeux de l'école de Bellavista II		20.04.2010	193'500	-	193'342	-	193'342	-	-	-	193'342	-	193'342	-
	D-2010-05a	Mise en conformité des structures de prétraitement et d'évacuation des eaux usées du centre de voirie et horticole		20.04.2010	218'000	-	217'942	-	217'942	-	-	-	217'942	-	217'942	-
	D-2010-04a	Mesures d'économie d'énergie sur l'installation d'éclairage des courts de tennis et par l'installation d'une couverture thermique sur la piscine du complexe sportif de Maisonnex		16.03.2010	352'000	-	348'953	-	348'953	106'080	-	106'080	242'873	-	242'873	-
	D-2009-52b	Part communale des travaux pour l'aménagement du square Lect situé à l'emplacement de l'ancien giratoire d'entrée dans Meyrin (sous le viaduc Lect)		20.04.2010	1'070'000	-	789'738	-	789'738	-	-	-	488'405	33'481	521'886	267'852
	D-2009-49a	Extension des locaux et la réfection des équipements techniques du service du feu de la Commune		15.12.2009	1'110'300	-	1'169'539	-	1'169'539	-	-	-	1'169'539	-	1'169'539	-
	D-2009-37a	Réaménagement du parc de l'auberge communale, adjacent au manège de Meyrin, à l'avenue de Vaudagne		20.04.2010	1'242'000	-	1'241'531	-	1'241'531	-	-	-	682'891	62'070	744'961	496'570

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2009-35a	Aménagement d'une place de jeux dans le quartier de la Citadelle sur la parcelle attenante au cimetière		15.06.2010	150'000	-	123'566	-	123'566	-	-	-	123'566	-	123'566	-
	D-2009-31	Mise en place de deux sas sur les portes d'accès de l'école de Bellavista II, propriété de la commune de Meyrin		06.10.2009	80'000	-	78'744	-	78'744	-	-	-	78'744	-	78'744	-
	D-2009-27	Désamiantage de l'intégralité de l'école de la Golette, propriété de la commune de Meyrin		19.05.2009	547'000	-	712'363	-	712'363	-	-	-	712'363	-	712'363	-
	D-2009-24a	Reconstruction et agrandissement de l'annexe de la ferme de la Golette et du couvert		17.11.2009	960'000	-	958'409	-	958'409	477'300	-	477'300	282'188	22'101	304'289	176'820
	D-2009-12a	Crédit de CHF 578'500.- destiné à financer le remplacement de neuf véhicules et engins pour les besoins des services du feu, de la sécurité municipale et de l'environnement, ainsi que la mise en œuvre d'une gestion informatisée des transports		07.04.2009	578'500	-	414'905	-	414'905	-	-	-	414'899	-	414'899	6
	D-2009-11a	Rénovation de l'espace de jeux de l'école de Cointrin		07.04.2009	198'000	-	197'977	-	197'977	-	-	-	197'977	-	197'977	-
	D-2009-09a	Assainissement de l'école de Meyrin-Village - yc réfection Préau		07.04.2009	1'612'000	-	1'451'071	-	1'451'071	-	-	-	892'097	69'871	961'968	489'103
	D-2009-08a	Transformation partielle de l'école de Meyrin-Village		07.04.2009	1'173'000	-	1'117'141	-	1'117'141	-	-	-	677'732	54'926	732'658	384'483
	D-2009-07	Financement de la première tranche de travaux (arrêts Blandonnet, Jardin Alpin, Forum, Corzon, Vaudagne) permettant de valoriser l'espace public situé à proximité du tram		03.03.2009	1'580'000	-	1'597'537	-	1'597'537	-	-	-	952'782	80'594	1'033'376	564'161
	D-2009-06	Financement de la première tranche de travaux (arrêts Blandonnet, Jardin Alpin, Forum, Corzon, Vaudagne) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC		03.03.2009	1'082'500	-	1'098'586	-	1'098'586	809'600	-	809'600	288'985	-	288'985	1
	D-2008-53a	Réparation des conduites de la piscine du complexe sportif de Maisonnex		20.01.2009	390'000	-	321'589	-	321'589	-	-	-	321'589	-	321'589	-
	D-2008-52	Crédit d'étude destiné à la transformation partielle de l'école de Meyrin-Village		18.11.2008	99'000	-	99'000	-	99'000	-	-	-	39'600	4'950	44'550	54'450
	D-2008-48a	Acquisition de la parcelle n° 14'211, propriété privée, d'une surface de 974 m2 sise en zone 4BP, située au 1-3, avenue de Vaudagne		20.01.2009	1'138'500	-	1'135'968	-	1'135'968	-	-	-	113'595	37'865	151'460	984'508
	D-2008-46a	Création d'un réseau propriétaire en fibre optique pour relier les sites communaux au réseau informatique de Meyrin		18.11.2008	370'000	-	360'857	-	360'857	-	-	-	360'857	-	360'857	-
	D-2008-45	Remplacement des luminaires de l'école de Meyrin-Vaudagne		07.10.2008	252'000	-	253'012	-	253'012	-	-	-	253'012	-	253'012	-
	D-2008-40	Entretien et Aménagement du réseau routier, programme 2008		09.09.2008	1'500'000	-	1'497'039	-	1'497'039	-	-	-	898'615	74'802	973'417	523'622
	D-2008-32	Aménagement de huit écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans les zones construites du quartier des Champs-Fréchets, ainsi que le remboursement rétroactif aux propriétaires concernés des frais à leur charge relatifs à l'implantation d'écopoints dans les zones construites depuis le 1er janvier 2002		17.06.2008	1'200'000	-	1'038'969	-	1'038'969	30'000	-	30'000	464'280	32'040	496'320	512'649
	D-2008-29	Acquisition des parcelles forestières nos 10'118 et 10'119, d'une surface totale de 6'026 m2, situées à proximité du chemin de la Maille		17.06.2008	17'000	-	17'000	-	17'000	-	-	-	17'000	-	17'000	-
	D-2008-24a	Aménagement d'un espace intergénérationnel d'exercice physique pour les personnes du 3ème âge, d'une place de jeux pour les jeunes enfants et d'une zone de détente équipée de mobilier urbain à proximité du centre commercial de la cité		03.03.2009	185'000	-	184'973	-	184'973	-	-	-	184'973	-	184'973	-
	D-2008-19a	Aménagements extérieurs et accès de la patinoire couverte de Meyrin (secteur 1)		17.06.2008	2'084'900	-	2'026'102	-	2'026'102	-	-	-	1'325'785	100'045	1'425'830	600'272
	D-2008-11a	Aménagements extérieurs du quartier des Champs-Fréchets		20.05.2008	785'000	-	786'502	-	786'502	-	-	-	491'323	36'896	528'219	258'283
	D-2008-07	Réfection de surface du sol des salles de gymnastique de Champs-Fréchets		04.03.2008	102'000	-	101'364	-	101'364	-	-	-	101'364	-	101'364	-
	D-2008-05a	Fourniture et aménagement de places d'urnes supplémentaires au columbarium du cimetière de Feuillasse		20.05.2008	340'000	-	339'061	-	339'061	-	-	-	339'061	-	339'061	-
	D-2008-04a	Remplacement des installations de distribution automatique de billets et du contrôle d'accès à la piscine de Livron et du centre sportif municipal		08.04.2008	400'000	-	404'226	-	404'226	5'000	-	5'000	399'226	-	399'226	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2007-40a	Présentée par les groupes Radical, PDC, AIM, UDC et d'A gauche toute, relative à l'ouverture d'un crédit destiné à financer le remplacement du camion tonne-pompe pour les besoins du service du feu de la commune		22.01.2008	713'500	-	713'032	-	713'032	77'150	-	77'150	635'882	-	635'882	-
	D-2007-32a	Rénovation des chaufferies et la réalisation d'un réseau de chauffage pour alimenter en chaleur les vestiaires C1 et C2, le nouveau stade ainsi que les futures installations du boulodrome et du restaurant		11.12.2007	692'560	-	621'671	-	621'671	-	-	-	621'671	-	621'671	-
	D-2007-29a	Rénovation des filtres de la piscine du centre sportif municipal		20.11.2007	120'000	-	116'490	-	116'490	-	-	-	116'490	-	116'490	-
	D-2007-21	Mise en séparatif du collecteur communal sur le tronçon de la route de Meyrin faisant l'objet de la réalisation de la tranchée couverte de Meyrin-Village		26.06.2007	1'600'000	-	1'573'034	-	1'573'034	189'189	-	189'189	510'160	54'605	564'765	819'079
	D-2007-10 D-2018-19	Acquisition de la parcelle 33, No 13396 et de l'immeuble No 1'007 situés au 32A, rue Cardinal-Journet et couverture des frais liés à cette opération		06.03.2007	2'265'000	-	1'530'084	-	1'530'084	-	-	-	153'006	51'002	204'008	1'326'076
	D-2007-09a	Réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud, ainsi que la déconstruction d'un mur sur la parcelle communale cadastrée sous No 14'086		09.09.2008	245'000	-	236'050	-	236'050	-	-	-	142'821	11'653	154'474	81'576
	D-2007-06a	Crédit de CHF 1'210'000.- destiné à financer le remplacement de sept véhicules et engins pour les besoins du service de l'environnement		15.05.2007	1'185'000	-	3	-	3	-	-	-	-	-	-	3
	D-2007-03a	Réalisation d'une patinoire couverte		06.03.2007	13'440'545	-	13'264'931	-	13'264'931	1'500'000	-	1'500'000	5'762'191	375'170	6'137'361	5'627'570
	D-2006-22a	Construction d'un espace de vie enfantine aux Champs-Fréchets		19.09.2006	4'480'930	-	4'121'020	-	4'121'020	1'418'192	-	1'418'192	1'548'477	72'146	1'620'623	1'082'205
	D-2006-21a	Rénovation et transformation de la salle Antoine-Verchère		06.03.2007	1'164'383	-	1'034'622	-	1'034'622	-	-	-	503'868	33'171	537'039	497'583
	D-2006-18a	Etude de la rénovation et de la mise en réseau de l'installation de chauffage des bâtiments publics du centre de la cité (école De-Livron, Forum Meyrin, mairie et école des Boudines) - PROJET ABANDONNE, explic.sur délib.boucllement ct 19.6.2012		21.11.2006	100'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2006-01	Demande de crédit sur proposition du Conseil municipal, destinée à la réalisation d'une tribune ainsi que des aménagements extérieurs du stade de compétition, annulant et remplaçant la délibération N° 30a/2005 adoptée le 22 novembre 2005		24.01.2006	8'790'000	-	8'823'292	-	8'823'292	-	-	-	4'771'799	270'100	5'041'899	3'781'393
	D-2005-47a	Etude de l'aménagement de la place des Cinq-Continents, du parc public et de l'avenue de Feuillasse		24.01.2006	300'000	-	293'072	-	293'072	28'366	-	28'366	105'882	52'941	158'823	105'883
	D-2005-32a	Agrandissement de l'espace dédié à la piscine		22.11.2005	532'000	-	357'562	-	357'562	-	-	-	204'260	10'220	214'480	143'082
	D-2005-29a	Crédit de CHF 700'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de quinze véhicules et engins pour les besoins des services des actions sociale et jeunesse, de la sécurité municipale, de la gérance, des sports et de l'environnement		22.11.2005	616'000	-	7	-	7	-	-	-	-	-	-	7
	D-2005-17a	Financement de la fin de la deuxième phase d'introduction de Meyrin Qualité dans l'administration meyrinoise et engagement du développement et du suivi de la phase de mise en œuvre de l'exploitation et d'intégration du processus		14.06.2005	260'000	-	213'771	-	213'771	-	-	-	213'771	-	213'771	-
	D-2005-14a	Etude d'une nouvelle institution pour la petite enfance aux Champs-Fréchets		14.06.2005	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	-	26'664	3'333	29'997	70'003
	D-2004-44a	Crédit de CHF 4'205'000.- destiné à la construction d'un terrain de football et d'un terrain destiné à la pratique du rugby, ainsi qu'à la rénovation d'un terrain de football, dans le cadre de la 5e étape de réalisation du centre sportif		07.12.2004	3'605'000	-	4'305'455	-	4'305'455	-	-	-	3'359'304	236'538	3'595'842	709'613
	D-2004-41	Remplacement de l'unité mobile de premiers secours mise à disposition de la section des samaritains de Meyrin		16.11.2004	70'000	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
	D-2004-33a	Réalisation de la première étape d'assainissement de la cité (conformément à l'initiative du lac des Vernes)		16.11.2004	42'385'000	-	42'385'000	-	42'385'000	7'312'751	-	7'312'751	15'318'560	925'935	16'244'495	18'827'754

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisiton ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2004-32a	Demande de décret d'utilité publique des travaux du réseau d'assainissement de la cité, des ouvrages de prétraitement et de rétention des eaux en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement du Lac des Vernes, ainsi qu'à l'obtention, cas échéant, de diverses servitudes de passage de canalisations et/ou d'implantation d'ouvrages qui y sont rattachés + Indemnisation des propriétaires concernés.		16.11.2004	570'000	-	570'000	-	570'000	-	-	-	57'000	11'400	68'400	501'600
	D-2004-29a	Création d'aménagements modérateurs de trafic aux chemins du Ruisseau, de l'Avanchet, De-Joinville, à la mise en stationnement alterné sur l'ensemble du chemin De-Joinville et à la création d'une zone 30 km/h dans le périmètre délimité par les chemins du Ruisseau, des Ailes, de l'Avanchet et de l'avenue Louis Casati		16.11.2004	445'000	-	408'887	-	408'887	-	-	-	333'019	18'967	351'986	56'901
	D-2004-09a	Etude de faisabilité concernant la construction d'un nouveau bâtiment dédié à une nouvelle mairie		14.09.2004	350'000	-	346'112	-	346'112	-	-	-	138'444	69'222	207'666	138'446
	D-2003-40a	Exécution des travaux de rénovation et de mise en conformité des locaux du club-house et des installations techniques du complexe sportif de Maisonnex		06.04.2004	2'500'000	-	2'496'571	-	2'496'571	-	-	-	2'358'060	138'511	2'496'571	-
	D-2003-35	Bouclement des comptes de l'aménagement de la place du Village, de la rue Virginio-Malnati, des chemins du Grand-Puits et Antoine-Verchère, ainsi qu'au réseau d'assainissement situé dans l'assiette de ces derniers		-	1'700'000	-	1'320'040	-	1'320'040	-	-	-	898'669	42'137	940'806	379'234
	D-2003-34a	Crédit destiné à pallier les insuffisances du réseau d'évacuation des eaux de surface de la région de la Maille, et à la cadastration du réseau de collecteurs de drainage agricole en vue de son intégration dans le réseau communal d'eaux pluviales		09.12.2003	860'000	-	879'706	-	879'706	123'782	-	123'782	423'974	23'710	447'684	308'240
	D-2003-21a	Etude d'un ouvrage de rétention afin d'élaborer un contreprojet à l'initiative du lac des Vernes		20.05.2003	200'000	-	200'000	-	200'000	-	-	-	118'178	5'454	123'632	76'368
	D-2003-12	Etude de la rénovation et mise en conformité les locaux du club-house et des installations techniques du complexe sportif de Maisonnex		08.04.2003	80'000	-	80'000	-	80'000	-	-	-	75'552	4'448	80'000	-
	D-2003-11a	Création de collecteurs et au réaménagement du chemin du Bournoud entre le chemin de la Tour et la rue Virginio-Malnati		08.04.2003	370'000	-	272'516	-	272'516	-	-	-	220'279	4'352	224'631	47'885
	D-2003-09a	Elaboration du projet de la rénovation et transformation des deux bâtiments communaux situés sur la place du village		07.10.2003	205'200	-	205'200	-	205'200	-	-	-	54'720	6'840	61'560	143'640
	D-2003-03a	Crédit de CHF 619'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la sécurité municipale, du feu et secours, de la protection civile, des énergies et des bâtiments, des sports et de l'environnement	Vente véhicule du sport, Suzuki Wagon R1.3 pour CHF 100, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	20.05.2003	568'500	-	8	-	8	1	1	2	-	-	-	6
	D-2003-02a	Paieement de l'indemnité d'expropriation de parties des parcelles Nos 11'500 et 12'574, feuille 27 du cadastre de Meyrin		11.02.2003	870'000	-	870'000	-	870'000	-	-	-	579'996	32'222	612'218	257'782
	D-2003-01a	Acquisition des parcelles cadastrées sous Nos 11'919 et 12'839 feuille 27 du cadastre de Meyrin, propriétés de l'Etat de Genève - parcelles Monthoux		11.02.2003	430'000	-	430'000	-	430'000	-	-	-	286'668	15'926	302'594	127'406
	D-2002-37a	Réalisation de l'assainissement, de la modération de trafic et de l'implantation d'éco-points dans le quartier de la Citadelle		10.12.2002	9'855'000	-	9'631'515	-	9'631'515	4'205'845	-	4'205'845	4'127'753	108'159	4'235'912	1'189'758
	D-2002-32a	Réalisation d'une liaison piétonne entre le village et la cité		05.11.2002	1'285'000	-	1'051'076	-	1'051'076	-	-	-	1'012'684	38'392	1'051'076	-
	D-2002-18	Rénovation et mise en conformité du groupe scolaire de Cointrin		16.04.2002	4'475'000	-	4'162'548	-	4'162'548	-	-	-	2'702'686	132'714	2'835'400	1'327'148
	D-2002-12a	Réalisation de l'extension des installations pour la pratique des arts martiaux dans le sous-sol de l'école Bellavista II		18.06.2002	980'000	-	979'604	-	979'604	-	-	-	620'639	32'633	653'272	326'332
	D-2001-27a	Aménagement de la place du Village, de la rue Virginio-Malnati, des chemins du Grand-Puits et Antoine-Verchère, ainsi qu'au réseau d'assainissement situé dans l'assiette de ces derniers		19.06.2001	4'650'000	-	4'650'000	-	4'650'000	445'575	-	445'575	2'862'325	134'209	2'996'534	1'207'891
	D-2001-23a	Crédit de CHF 1'900'000.- destiné à la rénovation et à la mise en conformité de la salle de gymnastique du groupe scolaire de Cointrin		20.11.2001	1'300'000	-	1'300'000	-	1'300'000	20'000	-	20'000	814'904	42'280	857'184	422'816
	D-2001-14	Etude de l'extension des installations pour la pratique des arts martiaux dans le sous-sol de l'école Bellavista II		03.04.2001	80'000	-	80'000	-	80'000	-	-	-	50'672	2'667	53'339	26'661

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	D-2001-11a	Etude de modération de trafic et d'implantation d'éco-points dans le quartier de la Citadelle, de même que sur la rue Robert-Adrien-Stierlin (anciennement route de Prévessin)		15.05.2001	80'000	-	80'000	-	80'000	-	-	-	55'976	1'999	57'975	22'025
	D-2001-09a	Améliorations et transformations diverses dans les différents corps de bâtiments de ForuMeyrin		19.06.2001	421'000	-	419'681	-	419'681	-	-	-	419'681	-	419'681	-
	D-2001-07a	Etude de rénovation, démolition et reconstruction des installations du Jardin Robinson		13.03.2001	80'000	-	163'185	-	163'185	-	-	-	163'185	-	163'185	-
	D-2001-04	Crédit de Fr. 470'000.- destiné à financer le remplacement d'un camion de voirie, d'un fourgon pour le transport des objets encombrants volumineux, ainsi que du véhicule utilisé par la section auxiliaire du service de l'environnement	Destruction du véhicule SCIS Mercedes Guima sprinter 311 CDI, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2 autorisée selon D-2020-10a.	30.01.2001	470'000	-	2	-	2	-	1	1	-	-	-	1
	D-2000-45a	Relogement du Centre d'action sociale et de santé (CASS)		12.12.2000	560'000	-	523'035	-	523'035	133'792	-	133'792	314'911	14'865	329'776	59'467
	D-2000-34a	Elaboration du projet et chiffrage de la réalisation d'une liaison piétonne entre le village et la cité		10.10.2000	50'000	-	50'000	-	50'000	-	-	-	47'372	2'628	50'000	-
	D-2000-15b	Etude d'un bassin de rétention enterré dans le périmètre du centre sportif, ainsi qu'à la mise en soumission des travaux de celui-ci		10.10.2000	250'000	-	250'000	-	250'000	-	-	-	95'777	10'281	106'058	143'942
	D-2000-14b	Etude de faisabilité d'un ouvrage de rétention des eaux claires à l'aval du canal du Nant-d'Avril		10.10.2000	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	-	55'417	2'972	58'389	41'611
	D-2000-13a	Travaux d'étanchéité de toiture de la salle de jeux de l'école de la Golette, ainsi que le remplacement des vitrages et huisseries de l'appartement du concierge de cette école.		04.04.2000	76'000	-	73'305	-	73'305	-	-	-	73'305	-	73'305	-
	D-2000-12a	Travaux d'étanchéité de la toiture de l'école des Boudines		04.04.2000	240'000	-	239'669	-	239'669	-	-	-	239'669	-	239'669	-
	D-2000-11a	Crédit destiné à financer, pour la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin, l'acquisition d'un camion en remplacement de deux véhicules		16.05.2000	394'000	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
	D-2000-07a	Réalisation de la 1ère étape de l'école de Monthoux		04.04.2000	10'120'000	-	9'850'874	-	9'850'874	2'118'000	-	2'118'000	5'474'462	250'934	5'725'396	2'007'478
	D-2000-06	Etude d'aménagement de la place du village		01.02.2000	55'000	-	55'000	-	55'000	-	-	-	37'441	1'755	39'196	15'804
	D-1999-53a	Achat de véhicules pour les besoins du service de la maintenance et de l'environnement ainsi que de Forum Meyrin		14.12.1999	246'000	-	4	-	4	2	-	2	-	-	-	2
	D-1999-49	Réalisation en priorité du tronçon ZODIM de la galerie de décharge du réseau d'assainissement de la cité		14.09.1999	1'500'000	-	1'500'000	-	1'500'000	-	-	-	856'063	42'929	898'992	601'008
	D-1999-43a	Réalisation du réseau d'assainissement de la ZODIM, d'une part, ainsi qu'à la construction de la route de liaison rue Lect - rue du Bois-du-Lan, d'autre part		16.11.1999	5'610'000	-	5'176'203	-	5'176'203	126'037	-	126'037	3'615'636	159'392	3'775'028	1'275'138
	D-1999-35a	Travaux de ventilation et de chauffage de l'école de Livron ainsi que la rénovation de l'enveloppe du bâtiment		14.12.1999	650'000	-	650'000	-	650'000	-	-	-	650'000	-	650'000	-
	D-1998-3	Remplacement d'un tracto-pelle servant à de nombreux travaux pour les services des cimetières, des parcs et promenades, de la voirie, ainsi que pour la viabilité hivernale	Vente véhicule de l'environnement, Komatsu FKI WB70A FKJ pour CHF 9'000, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	20.01.1998	95'000	-	1	-	1	-	1	1	-	-	-	-
	D-1998-10a	Demande de décret d'utilité publique de l'école de Monthoux en vue de l'acquisition, au besoin de l'expropriation, de parties des parcelles Nos 11'500 et 12'574, feuille 27 du cadastre		12.05.1998	3'330'000	-	3'330'000	-	3'330'000	-	-	-	2'331'000	111'000	2'442'000	888'000
	D-1997-51	Etude de variantes de bassin de rétention et de mise en soumission des travaux de la première étape d'assainissement de la cité		09.12.1997	740'000	-	740'000	-	740'000	-	-	-	403'631	22'424	426'055	313'945
	D-1997-34a	Crédit d'étude destiné à l'élaboration du projet d'une première étape de réalisation de l'école de Monthoux		14.10.1997	265'000	-	265'000	-	265'000	-	-	-	185'494	8'833	194'327	70'673
	D-1997-15	Réaménagement du chemin Edmond-Rochat		25.02.1997	755'000	-	485'446	-	485'446	258'785	-	258'785	220'944	952	221'896	4'765
	D-1997-03	Transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif de la parcelle No 12.506, fe 10 (Ferme de la Golette)		14.01.1997		-	3'000'000	-	3'000'000	-	-	-	2'400'000	100'000	2'500'000	500'000
	D-1996-07	Réaménagement du chemin du Bournoud et réalisation d'un réseau d'assainissement en système séparatif		05.03.1996	945'000	-	940'501	-	940'501	53'875	-	53'875	653'495	46'625	700'120	186'506
	D-1996-04	Réaménagement du chemin des Corbillettes		05.03.1996	140'000	-	113'000	-	113'000	-	-	-	101'696	3'774	105'470	7'530

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			Amortissements cumulés			Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Amort. cumulés au 01.01.2022	Amort. 2022	Amort. cumulés au 31.12.2022	
	SI MCH2	Les parcelles (terrains bâtis et non-bâtis) ainsi que les véhicules qui ne figuraient pas au bilan au 31.12.2017 ont été comptabilisés au 01.01.2018 à CHF 1.- par bien.	Vente véhicule de l'environnement, remorque Wc Scud "manifestation" pour CHF 2'000, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2 Vente véhicule des sports, John Deere LV 4400 pour CHF 12'400, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a, vente véhicule de l'environnement, John Deere F 1145-1 pour CHF 6'002, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	-	-	-	106	-	106	3	3	6	-	-	-	100
	old	Délibérations antérieures à 1996 (non disponibles informatiquement) dont (montants votés) rénovation Maisonnex tennis CHF 3'575'000.- + Maisonnex squash CHF 1'925'000.- + Réno. Golette 32 (Ferme de la Golette) CHF 4'000'000.- + 1'105'000.- + Centre culturel Forum CHF 27'800'000.- + Undertown CHF 1'835'000.-		<1996	36'100'000	-	40'823'441	-	40'823'441	-	-	-	39'625'531	178'751	39'804'282	1'019'160
					575'077'613	48'981'117	487'961'105	28'579'496	516'540'601	77'663'811	3'523'629	81'187'440	171'587'966	14'291'918	185'879'883	249'473'278
Total 145 participations, capital social															2'414'392	
Total 14 - patrimoine administratif															251'887'670	

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Réévaluation au 01.01.2022	Réévaluation au 31.12.2022	
1. A clôturer en 2022	D-2021-07a	Crédit de rénovation de CHF 327'000.- en vue d'un rafraichissement du restaurant de l'Auberge communale 13 bis, avenue de Vaudagne afin de permettre une mise en valeur pour une nouvelle exploitation.	Projet terminé, à clôturer au 31.12.2022.	27.04.2021	327'000	1'129	36'539	289'332	325'871	-	-	-	-	-	325'871
	D-2021-03a	Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 165'000.- et d'un crédit d'investissement CHF 70'874.90.- destinés à financer la transaction liée à la libération de l'Auberge communale de la convention de gérance conclue en février.	Projet terminé, à clôturer au 31.12.2022.	09.03.2021	70'875	-	70'875	-	70'875	-	-	-	-	-	70'875
	D-2018-25a	Crédit de CHF 1'743'585.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2019 du patrimoine administratif et financier	Un dépassement de CHF 147'358 avait été annoncé au CM en octobre 2019, nous finissons avec un dépassement de CHF 89'098 (PA : - CHF 108'925, PF : CHF 19'827). Le dépassement moins élevé que prévu est dû à la non réalisation de différents projets. A clôturer au 31.12.2022.	21.11.2018	59'500	19'827	57'580	-17'907	39'673	-	-	-	-	-	39'673
	D-2017-29a	Travaux de rénovation de la ferme de la Planche, d'un montant brut de CHF 2'603'200.-	Travaux terminés. Le dépassement annoncé lors de la clôture des comptes 2021 était de 7.8 %, il est finalement de 5 %. L'écart est dû au changement de comptabilisation des fonds (fonds d'art et fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité). Nous avons reçu des subventions pour CHF 345'982. A clôturer au 31.12.2022.	12.12.2017	2'603'200	-134'362	2'585'428	152'134	2'737'562	210'015	135'967	345'982	-	135'420	2'527'000
	D-2015-27	Acquisition gratuite des sous-parcelles 14592C, 14887D, 14887E et 14922C issues du TM 42/2015 et incorporation au domaine public communal dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et avancement des frais liés à la mise en œuvre de cette opération	Cette délibération ne sera pas utilisée. A clôturer au 31.12.2022.	08.09.2015	10'000	10'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Ouvert	D-2022-20a	Crédit de CHF 2'592'348.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier.	Pas de dépenses en 2022. Le délai référendaire prend fin le 25.01.2023.	23.11.2022	71'648	71'648	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2022-12	Acquisition des parcelles n° 11805, 12583 et 14105 situées à Meyrin à l'angle de la rue Alphonse-Large et de la route du Nant-d'Avril (secteur Caillat II) et à couvrir les frais de notaires, frais d'actes et autres droits s'y rapportant	Des discussions pour l'acquisition de ces parcelles sont en cours.	28.06.2022	20'000'000	20'000'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	D-2021-33a	Crédit de CHF 2'225'586.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier.	Travaux en cours. Clôture estimée à la fin 2024. A ce stade, le dépassement est couvert par du non dépensé en PA.	17.11.2021	80'412	-11'678	-	92'090	92'090	-	-	-	-	-	92'090
	D-2020-20a	Crédit de CHF 1'519'013.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2021 du patrimoine administratif et financier	Travaux en cours. Clôture estimée à fin 2023.	17.11.2020	44'600	277	8'078	36'245	44'323	-	-	-	-	-	44'323
	D-2015-25a	Modification de limites parcellaires des parcelles nos 14561, 14577, 14593, 14573, 14574, 14591 et 14596 pour former les nouvelles parcelles nos 14903, 14886, 14887, 14905, 14919, 14920, 14921, 14922 et 14928 de Meyrin, à la constitution de droits de superficie (DDP) au profit de la commune sur les parcelles nos 14557, 14558, 14903, 14565, 14566, 14569, 14886, 14905 et 14595, sises à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin, création de cédules hypothécaires grevant les DDP, cession de l'exercice de servitudes d'usage des places de stationnement dans les parkings au profit des DDP constitués et cession des DDP grevés des cédules à divers coopératives, dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et avancement des frais liés aux éléments mentionnés précédemment	Cette délibération est en lien avec les aménagements extérieurs des Vergers D-2017-03a. Nous constatons déjà un non dépensé, le notaire a adressé les factures directement aux superficielles des Vergers au lieu de les faire passer par la mairie. Clôture estimée à fin 2024.	08.09.2015	890'000	816'848	73'153	-	73'153	73'153	-	73'153	-	-	-
	D-2014-13a	Réalisation du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	20.05.2014	5'800'000	605'065	5'156'663	38'272	5'194'935	5'156'663	38'272	5'194'935	-	-	-
	D-2013-34a	Réalisation des parkings des Arbères et des Vergers dans l'écoquartier des Vergers - PF	Les reprises ont été réalisées, il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023. Pour rappel, la Ville est propriétaire du parking, grevé de servitudes d'usage de parking. La Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes.	19.11.2013	15'400'000	1'030'185	14'213'962	155'853	14'369'815	13'453'058	238'133	13'691'191	-	-	678'624
	D-2013-09a	Modification de l'état cadastral des parcelles 12186, 13165, 13795, 13797, dp13592, dp13594, dp13595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 "LES VERGERS" et à l'adoption du Tableau de mutation No 42/2011, paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m2, n° 14'614 propriété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m2, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m2, sise en zone sportive, et paiement de soultes résultant de	Les soultes ont été payées, l'état cadastral final a été finalisé. Reste des factures éventuelles à recevoir. Clôture estimée à fin 2023. Réévaluation en 2022.	16.04.2013	1'414'885	91'165	1'323'720	-	1'323'720	24'781	27'919	52'700	-	-1'271'020	-

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Réévaluation au 01.01.2022	Réévaluation au 31.12.2022	
	D-2012-23a	Etude pour le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères dans l'écoquartier des Vergers	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023. Pour rappel, la Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes, d'où la valeur comptable de CHF 8'088 de l'étude.	19.06.2012	173'000	5'281	167'719	-	167'719	159'631	-	159'631	-	-	8'088
	D-2012-22a	Etude du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	19.06.2012	1'212'000	510'793	701'207	-	701'207	701'207	-	701'207	-	-	-
	D-2011-50a	Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers	Etude liée à la réalisation des abris PC des équipements publics des Vergers - D 2015-32a, ainsi qu'à l'étude liée au Parking Vergers-Arbères - D-2013-14a. Clôture estimée à fin 2023.	31.01.2012	1'429'580	262'619	1'166'961	-	1'166'961	1'110'261	-	1'110'261	-	-	56'699
	D-2011-07a	Etude d'un bâtiment mixte, logements et commerces, au 280, route de Meyrin (point 29 de l'image directrice des locaux, version 3'2), incluant un concours d'architecture selon SIA 142	Cette délibération sera clôturée après remboursement des frais du concours. Le chantier a commencé en 2021 et devrait se finir en 2023. Les frais de concours nous seront remboursés à la fin du chantier. Clôture estimée à fin 2024.	19.04.2011	753'000	446'929	306'071	-	306'071	-	-	-	-	17'929	324'000
2. Clôturé	Réévaluation	Vergers - Cigue - P14886 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'689'000	-	1'689'000	-	-	-	-	3'000	1'692'000
	Réévaluation	Vergers - Codha - P14557 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	7'269'000	-	7'269'000	-	-	-	-	3'000	7'272'000
	Réévaluation	Vergers - Codha & Voisinage - P14558 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	7'269'000	-	7'269'000	-	-	-	-	25'000	7'294'000
	Réévaluation	Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'901'000	-	1'901'000	-	-	-	-	8'000	1'909'000
	Réévaluation	Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'901'000	-	1'901'000	-	-	-	-	8'000	1'909'000
	Réévaluation	Vergers - Equilibre - P14565 + P14566 + P14569 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'217'000	-	1'217'000	-	-	-	-	-	1'217'000
	Réévaluation	Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	2'254'000	-	2'254'000	-	-	-	-	-	2'254'000
	Réévaluation	Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'676'000	-	1'676'000	-	-	-	-	14'000	1'690'000
	Réévaluation	Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	2'100'000	-	2'100'000	-	-	-	-	9'000	2'109'000
	Réévaluation	Vergers - FNM - P14869 + P14578 + P14919 + P14580 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	2'603'000	-	2'603'000	-	-	-	-	13'000	2'616'000
	Réévaluation	Vergers - La Voie Lactée - P14598 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	866'000	-	866'000	-	-	-	-	-183'000	683'000
	Réévaluation	Vergers - Le Niton - P14905 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	7'915'000	-	7'915'000	-	-	-	-	29'000	7'944'000
	Réévaluation	Vergers - Les Ailes - P14595 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	6'746'000	-	6'746'000	-	-	-	-	14'000	6'760'000
	Réévaluation	Vergers - Polygone - P14903 - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	2'200'000	-	2'200'000	-	-	-	-	11'000	2'211'000
	Réévaluation	Esplanade des récréations parking V/A parcelle 14613	Réévaluation en 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-471'412	-471'412
	Réévaluation	Parcelles P13317, P13420 + P13418. Parking P1 P2 CCM. Réévaluation	Transfert au PF suivant délibération D-2020-12a, concernant Cœur de cité. Il s'agit des réalisations des parkings en sous sol et en plein air (P1 et P2) avec mise en place de DDP. Réévaluation en 2022.	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	880'997	881'000
	old + D-2010-13 + D-2010-14 + D-2018-18	Parking Meyrin-Village	Réévaluation en 2022	20.04.2010	1'516'952	-	2'540'000	-	2'540'000	-	-	-	-	2'000	2'542'000
	old + D-2016-14a	Rte de Meyrin 282 - Vionnet - P10615 + EPIQR	Réévaluation en 2022	21.06.2016	10'000	-	626'000	-	626'000	-	-	-	-	309'000	935'000
	old + D-2016-14a	Rte de Meyrin 284-Atelier/Vionnet + habit P13017+10613+10614 + EPIQR	Réévaluation en 2022	21.06.2016	10'000	-	1'364'000	-	1'364'000	-	-	-	-	-8'000	1'356'000
	old + D-2016-14a	Virginio-Malnati 7 - G. Rossé sanitaires + autres - P13053 + EPIQR	Réévaluation en 2022	21.06.2016	10'000	-	784'000	-	784'000	-	-	-	-	109'327	893'327
	old + D-2011-02 + D-2016-14a	Rte Meyrin 299 - Oberson + coiffeur - P14011 + Remplacement des vitrages + EPIQR	Réévaluation en 2022	15.02.11 + 21.06.16	245'450	-	2'281'000	-	2'281'000	-	-	-	-	81'000	2'362'000
	old + D-2004-40 + D-2009-46a	Auberge communale + Travaux de rafraîchissement	Réévaluation en 2022	05.10.04 + 17.11.09	487'300	-	2'448'000	-	2'448'000	-	-	-	-	-363'081	2'084'919
	old	P14669 - Ateliers 1-5-3-7 - Ferretti & Munoz + Iacovitti + L - Réévaluation	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'161'000	-	1'161'000	-	-	-	-	-26'000	1'135'000
	old	P 13800 - Av. Mategnin - Felix	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'166'000	-	1'166'000	-	-	-	-	69'000	1'235'000
	old	P 14246 - Bournoud 18-20 - Coop. Bournoud	Réévaluation en 2022	-	-	-	1'556'000	-	1'556'000	-	-	-	-	62'000	1'618'000
	old	C.-Charnaux 7 - Manège - P12481	Réévaluation en 2022	-	-	-	2'063'000	-	2'063'000	-	-	-	-	152'000	2'215'000
	old	P12629 - Cascade	Réévaluation en 2022	-	-	-	29'000	-	29'000	-	-	-	-	7'000	36'000
	old	Ferme de la Planche - P13359	Réévaluation en 2022	-	-	-	887'000	-	887'000	-	-	-	-	-	887'000

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - PATRIMOINE FINANCIER

*old = délibérations antérieures à 1996

							Coût d'acquisition ou de revient			Diminution			Réévaluation		Valeur comptable nette au 31.12.2022
Etat	N° Délib.	Objet	Commentaires 2022 + explications dépassement/économie	Date délib.	Crédit brut voté	Dépassement / économie	Dépenses cumulées au 01.01.2022	Dépenses 2022	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 01.01.2022	Recettes 2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Réévaluation au 01.01.2022	Réévaluation au 31.12.2022	
	old	P13114 - Rte Meyrin/Rte L. Rendu - Abbe + Felix - Réévaluation	Réévaluation en 2022	24.02.1983	-	-	73'000	-	73'000	-	-	-	-	18'000	91'000
	old	P13163 - Rte Prévessin - Stalder	Réévaluation en 2022	-	-	-	4'255'000	-	4'255'000	-	-	-	-	-1'702'000	2'553'000
	old	Riantbosson 5 - Gonnet (vétérinaire) P13456	Réévaluation en 2022	-	-	-	424'000	-	424'000	-	-	-	-	30'000	454'000
	old	Ruisseau - P 13784	Réévaluation en 2022	-	-	-	232'000	-	232'000	-	-	-	-	3'000	235'000
	old	Tattes Prévessin (France) - P240	Réévaluation en 2022	-	-	-	635'000	-	635'000	-	-	-	-	-	635'000
	old	P.11820 Ch. Vert	Réévaluation en 2022	-	-	-	454'000	-	454'000	-	-	-	-	35'000	489'000
	old	Veyrot 39 - Fordinvest - P13280	Réévaluation en 2022	-	-	-	4'018'000	-	4'018'000	-	-	-	-	153'000	4'171'000
	D-2014-21a	Acquisition de la parcelle n°12'131, propriété privée, d'une surface de 605 m2 sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située chemin de la Ramée 8b	Réévaluation en 2022	16.12.2014	327'000	-	527'000	-	527'000	-	-	-	-	5'000	532'000
	D-2013-28a	Acquisition de la parcelle n° 13'112, propriété privée, d'une surface de 2'425 m2 sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située rue du Cardinal-Journet 22 + bâtiment	Réévaluation en 2022	08.10.2013	1'390'500	-	4'954'000	-	4'954'000	-	-	-	-	-40'000	4'914'000
	D-2012-42a	Acquisition de la parcelle n°12'138, propriété privée, d'une surface de 1'239 m2 sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située au 32, rue Cardinal-Journet + bâtiment CHF 89'300 net	Réévaluation en 2022	29.01.2013	380'000	-	810'000	-	810'000	-	-	-	-	16'000	826'000
	D-2008-48a + D-2010-23	Acquisition de la parcelle n° 14'211, propriété privée, d'une surface de 974 m2 sise en zone 48P, située au 1-3, avenue de Vaudagne - 1 Vaudagne, Meyrin roule + Maneco + Terragir + réfection légère	Réévaluation en 2022	20.01.09 + 18.05.10	958'500	-	682'000	-	682'000	-	-	-	-	20'923	702'923
	D-2003-03a	Crédit de CHF 619'000.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de onze véhicules et engins pour les besoins des services de la sécurité municipale, du feu et secours, de la protection civile, des énergies et des bâtiments, des sports et de l'environnement	Vente véhicule du sport, Suzuki Wagon R1.3 pour CHF 100, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	20.05.2003	-	-	-	1	1	-	1	1	-	-	-
	D-2002-49a	Acquisition de parties des parcelles cadastrées sous Nos 11'500 et 12'574, fe 27 du cadastre de Meyrin - Terrains et imm.du patrimoine fin. (Monthoux)	Réévaluation en 2022	08.09.2003	2'280'000	-	2'777'000	-	2'777'000	-	-	-	-	-	2'777'000
	D-2001-04	Crédit de Fr. 470'000.- destiné à financer le remplacement d'un camion de voirie, d'un fourgon pour le transport des objets encombrants volumineux, ainsi que du véhicule utilisé par la section auxiliaire du service de l'environnement	Destruction du véhicule SCIS Mercedes Guima sprinter 311 CDI, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	30.01.2001	-	-	-	1	1	-	1	1	-	-	-
	D-1998-3	Remplacement d'un tracto-pelle servant à de nombreux travaux pour les services des cimetières, des parcs et promenades, de la voirie, ainsi que pour la viabilité hivernale	Vente véhicule de l'environnement, Komatsu FKI WB70A FKJ pour CHF 9'000, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	20.01.1998	-	-	-	1	1	-	1	1	-	-	-
	SI MCH2	Les parcelles (terrains bâtis et non-bâtis) ainsi que les véhicules qui ne figuraient pas au bilan au 31.12.2017 ont été comptabilisés au 01.01.2018 à CHF 1.- par bien.	Vente véhicule de l'environnement, remorque Wc Scud "manifestation" pour CHF 2'000, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2 Vente véhicule des sports, John Deere LV 4400 pour CHF 12'400, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a. Vente véhicule de l'environnement, John Deere F 1145-1 pour CHF 6'002, valeur résiduelle de CHF 1. Transfert du PA au PF au 31.12.2022 selon règle MCH2. Vente autorisée selon D-2020-10a.	-	-	-	-	3	3	-	3	3	-	-	-
		Total PF			57'955'402	23'725'726	110'219'954	746'028	110'965'983	20'888'768	440'297	21'329'066	-	-1'820'918	87'816'000

**14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENTS OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS
ET NON ENCORE CLOTURES**

N° Délib.	Objet	Explications crédits > 5 ans (2022)	Séance du	Montant voté	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Dépenses nettes au 31.12.2022
D-2010-22a	Crédit d'étude destiné à la rénovation de l'école des Boudines ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires	Etude liée à la réalisation D-2013-04a, elle sera clôturée en même temps que la réalisation estimée à 2026.	15.06.2010	2'360'000	2'360'000	-	2'360'000
D-2011-07a	Etude d'un bâtiment mixte, logements et commerces, au 280, route de Meyrin (point 29 de l'image directrice des locaux, version 3'2), incluant un concours d'architecture selon SIA 142	Cette délibération sera clôturée après remboursement des frais du concours. Le chantier a commencé en 2021 et devrait se finir en 2023. Les frais de concours nous seront remboursés à la fin du chantier. Clôture estimée à fin 2024.	19.04.2011	753'000	306'071	-	306'071
D-2011-50a	Etude des parkings des Arbères et des Vergers ainsi que les abris PC communaux (hors emprises immeubles) dans l'écoquartier des Vergers	Etude liée à la réalisation des abris PC des équipements publics des Vergers - D 2015-32a, ainsi qu'à l'étude liée au Parking Vergers-Arbères - D-2013-14a. Clôture estimée à fin 2023.	31.01.2012	1'820'000	1'557'381	1'110'261	447'119
D-2012-06a	Crédit complémentaire d'étude destiné à couvrir les frais d'études pour la rénovation de l'école des Boudines et la réalisation du nouveau bâtiment parascolaire	Etude liée à la réalisation D-2013-04a, elle sera clôturée en même temps que la réalisation estimée à 2026.	03.04.2012	715'000	715'000	-	715'000
D-2012-22a	Etude du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	19.06.2012	1'212'000	701'207	701'207	-
D-2012-23a	Etude pour le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères dans l'écoquartier des Vergers	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023. Pour rappel, la Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes, d'où la valeur comptable de CHF 8'088 de l'étude.	19.06.2012	173'000	167'719	159'631	8'088
D-2012-48a	Installations et pistes de chantiers pour la réalisation des immeubles dans l'écoquartier des Vergers	La délibération sera automatiquement remboursée y compris le dépassement. Le dépassement est dû à des prestations nécessaires non estimées au départ et validées en séance plénière du 03.12.2019 par la communauté des propriétaires / constructeurs. Elle sera clôturée en même temps que la délibération des aménagements extérieurs des Vergers, D-2017-03a, estimée à fin 2024.	29.01.2013	2'291'000	2'688'457	2'688'457	-
D-2013-03a	Etude aménagements des espaces publics et des réseaux d'assainissement pour les PLQ 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin	Etude liée à la délibération D-2015-14a de la réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés à Cointrin.	16.04.2013	465'000	465'000	-	465'000
D-2013-04a	Rénovation de l'école des Boudines	Les travaux pour les défauts liés aux stores commenceront en février 2023. En attente des conclusions liées à la faillite de l'entreprise EP électricité. La clôture est estimée au plus tard 2026, délai faillite 10 ans. Nous avons des recettes non estimées dans la délibération : contribution FIDU pour les nouveaux logements 2019 et 2020 pour CHF 2'740'500, en 2022 : indemnités selon arrangement CHF 129'389.50.	05.03.2013	27'840'000	26'935'814	2'979'820	23'955'995
D-2013-07a	Mutualisation entre tous les propriétaires des frais de mise à nu des parcelles dans l'écoquartier des Vergers	Cette délibération est liée à la fin des travaux prévus en 2023. Clôture estimée à fin 2024.	16.04.2013	800'000	714'263	714'263	-
D-2013-09a	Modification de l'état cadastral des parcelles 12186, 13165, 13795, 13797, dp13592, dp13594, dp13595, suite à la mise en œuvre du PLQ n° 29'674 "LES VERGERS" et à l'adoption du Tableau de mutation No 42/2011, paiement de la soulte résultant de l'achat des parcelles, n° 14'616, 14'617 et 14'618, propriété de la société Philippe Dunand, les Vergers SA, d'une surface de 8'153.00 m2, n° 14'614 propriété de l'hoirie Riesen, d'une surface de 4'682.00 m2, n° 14'615, propriété de la société Macadamia SARL, d'une surface de 3'303.00 m2, sise en zone sportive, et paiement de soultes résultant de l'échange de droits à bâtir	Les soultes ont été payées, l'état cadastral final a été finalisé. Reste des factures éventuelles à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	16.04.2013	1'630'000	1'371'692	100'673	1'271'020
D-2013-14a	Crédit d'étude pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers	Les gros travaux sont finis, les finitions et reprises ainsi que la signalétique seront faites courant premier semestre 2023. Estimation clôture délibération fin 2024 (en attendant la réception des factures finales).	14.05.2013	2'250'000	2'250'000	-	2'250'000

**14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENTS OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS
ET NON ENCORE CLOTURES**

N° Délib.	Objet	Explications crédits > 5 ans (2022)	Séance du	Montant voté	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Dépenses nettes au 31.12.2022
D-2013-34a	Réalisation des parkings des Arbères et des Vergers dans l'écoquartier des Vergers - PF	Les reprises ont été réalisées, il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023. Pour rappel, la Ville est propriétaire du parking, grevé de servitudes d'usage de parking. La Ville reste propriétaire de 18 places non attribuées et non grevées de servitudes.	19.11.2013	15'400'000	14'369'815	13'691'191	678'624
D-2013-36a	Etude de l'équipement public de l'écoquartier des Vergers	Cette étude est liée à la délibération D-2015-32a concernant la réalisation des équipements publics de l'Ecoquartier des Vergers. L'étude sera clôturée en même temps que le crédit d'engagement, estimé à fin 2023.	17.12.2013	2'920'000	2'920'000	-	2'920'000
D-2014-13a	Réalisation du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers	Les reprises ont été réalisées en 2022. Il reste des factures à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	20.05.2014	5'800'000	5'194'935	5'194'935	-
D-2014-40a	a) à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'368'000.- destiné à l'aménagement d'un axe de mobilité douce sur le chemin de la Bergère depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin André De-Garrini, b) à la cession par la FTI en faveur de la commune de Meyrin d'une surface de 768 m2, reposant sur la partie de la parcelle 14097, de Meyrin, c) à la désaffectation et la cession du domaine public en faveur de la FTI d'une partie de la parcelle dp 14098 d'une surface de 3'195 m2, d) à l'acceptation du versement d'une soulte de CHF 523'800.- par la FTI en faveur de la commune de Meyrin pour le solde des deux opérations (point b et c)	Le passage piéton et l'îlot sécurisé a été réalisé en 2022. En attente de recevoir les factures finales, clôture estimée à fin 2023.	27.01.2015	1'329'480	738'653	683'961	54'692
D-2015-05a	Travaux préparatoires et d'infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers	Les gros travaux sont finis, les finitions et reprises ainsi que la signalétique seront faites courant premier semestre 2023. Estimation clôture délibération fin 2024 (en attendant la réception des factures finales).	10.03.2015	3'815'000	3'740'852	2'674'852	1'066'000
D-2015-14a	Travaux de génie civil et d'aménagements des espaces publics pour les PLQ nos 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin	Réalisation des aménagements des espaces publics en lien avec la construction des immeubles privés. les travaux à réaliser dépendent de la construction des immeubles privés. Cette délibération restera ouverte plus de 10 ans.	08.09.2015	9'300'000	6'091'149	5'665'642	425'507
D-2015-25a	Modification de limites parcellaires des parcelles nos 14561, 14577, 14593, 14573, 14574, 14591 et 14596 pour former les nouvelles parcelles nos 14903, 14886, 14887, 14905, 14919, 14920, 14921, 14922 et 14928 de Meyrin, à la constitution de droits de superficie (DDP) au profit de la commune sur les parcelles nos 14557, 14558, 14903, 14565, 14566, 14569, 14886, 14905 et 14595, sises à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin, création de cédules hypothécaires grevant les DDP, cession de l'exercice de servitudes d'usage des places de stationnement dans les parkings au profit des DDP constitués et cession des DDP grevés des cédules à divers coopératives, dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et avancement des frais liés aux éléments mentionnés précédemment	Cette délibération est en lien avec les aménagements extérieurs des Vergers D-2017-03a. Nous constatons déjà un non dépensé, le notaire a adressé les factures directement aux superficiaires des Vergers au lieu de les faire passer par la mairie. Clôture estimée à fin 2024.	08.09.2015	890'000	73'153	73'153	-
D-2015-32a	Réalisation des équipements publics dans l'écoquartier des Vergers	Communication CA-CM du 28.06.2022 concernant des travaux de modifications sur les jeux ainsi que des travaux complémentaires de l'aula permettant les activités hors murs du TFM. Nous avons reçu des recettes non estimées lors de la délibération : Contribution FIDU nouveaux logements 2017, 2018 et 2019 pour CHF 6'884'500 + Etat de Ge subvention du fonds énergie pour les équipements publics CHF 450'000 + Pronovo subvention pour l'installation photovoltaïque CHF 35'610.80 + participation des privés pour la construction abris PC CHF 455'000 + FIDU pour la construction de nouvelles classes CHF 7'840'000. Clôture estimée à fin 2023.	15.12.2015	48'200'000	45'764'240	15'665'111	30'099'129

**14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENTS OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS
ET NON ENCORE CLOTURES**

N° Délib.	Objet	Explications crédits > 5 ans (2022)	Séance du	Montant voté	Dépenses cumulées au 31.12.2022	Recettes cumulées au 31.12.2022	Dépenses nettes au 31.12.2022
D-2016-05a	Entretien du réseau routier	En 2022, des travaux ont été réalisés pour la liaison piétonne avenue de Vaudagne et rue des Vernes avec transformation de l'éclairage public. Un bilan a été fait secteur Mategnin, Cité, Citadelle et Vergers pour la modérations de vitesse. Des travaux à Mategnin ont été réalisés sur l'éclairage public et réfection de chaussée. Réfection de trottoir rue des Boudines 2. Il reste des petits travaux de correction suite au bilan des zones 30 et des honoraires concernant une étude sur les trottoirs pour une réhabilitation et mise aux normes PMR, etc. Clôture estimée à fin 2023.	21.06.2016	4'000'000	3'264'153	-	3'264'153
D-2016-25a	Crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du centre de loisirs Maison Vaudagne	Etude en lien avec la délibération D-2020-09. Clôture estimée fin 2023.	13.12.2016	795'000	795'000	-	795'000
D-2017-02a	Réhabilitation et mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal	Les travaux dans la zone Louis-Casali et Riant-Bosquet sont en cours. Finalisation prévue entre 2023 et 2024 (en coordination avec les SIG). Clôture estimée fin 2024.	07.03.2017	3'970'000	1'825'971	7'999	1'817'972
D-2017-03a	Réalisation de l'espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) de l'écoquartier des Vergers	Les gros travaux sont terminés. Les finitions, les reprises et la signalétique seront faites courant premier semestre 2023. Clôture estimée à fin 2024. (en attendant la réception des factures finales).	07.03.2017	42'114'737	37'088'389	15'542'843	21'545'546
D-2017-06a	Réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres	Première place de sport terminée. Le solde sera dépensé lors de la constructions des trois futures places (non planifiées).	20.06.2017	900'000	382'215	-	382'215
D-2017-08a	Rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin	Travaux supplémentaires réalisés en 2022. Subvention à recevoir. Clôture estimée à fin 2023.	23.05.2017	823'000	665'771	5'450	660'322
D-2017-22	Mise en œuvre de mesures d'optimisation énergétique de l'installation d'éclairage public	Travaux terminés en 2022. il reste la mise en place du système de detection de l'éclairage. Clôture estimée à fin 2023.	12.09.2017	500'000	358'113	45'000	313'113
D-2017-23a	Assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019	Travaux terminés en 2022. Il reste la mise en place du système de detection de l'éclairage. Clôture estimée à fin 2023.	12.12.2017	517'000	349'845	-	349'845

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du service des finances est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la Commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt) ;
- au risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- les disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève ;
- les créances fiscales sont gérées par l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) en ce qui concerne les impôts communaux qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert ;
- les créances provenant de la taxe professionnelle sont gérées par la Commune et font l'objet d'un suivi régulier ;
- les autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La Commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours, pour financer ses investissements, à des emprunts à moyen et long terme. Au 31 décembre 2022, la Commune avait pour 55 millions d'emprunt (2021 : 55 millions) auprès de différentes institutions financières suisses comme suit :

Emprunts à court et long terme	montant	taux	début	fin
BCGE	10'000'000	0.18%	03.09.2018	03.09.2023
SUVA	15'000'000	0.17%	31.01.2018	31.03.2023
Caisse fédérale de pensions Publica	5'000'000	0.00%	21.07.2021	21.07.2025
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	0.00%	15.06.2021	15.06.2026
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	0.06%	15.06.2021	15.06.2027
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	0.18%	18.10.2021	18.10.2028
AXA Investment Managers SA	5'000'000	0.29%	22.12.2021	22.12.2031
Fondation institution supplétive LPP	5'000'000	1.67%	20.12.2022	20.12.2027
TOTAL	55'000'000			

	R-2022	B-2022	R-2021
Emprunt	55'000'000	96'000'000	55'000'000
Intérêts	74'133	130'639	59'542
Taux moyen	0.13%	0.14%	0.11%

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette reste raisonnable et est contractée à taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque d'échange dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne partiellement formalisé existe et est en évolution constante en lien avec le projet en cours de formalisation des 8 processus clés qui doivent être mis en place selon MCH2 :

- Achats ;
- Débiteurs ;
- Trésorerie ;
- Elaboration budgétaire ;
- Clôture ;
- Subventions ;
- Charges salariales ;
- Taxe professionnelle communale.

Ces processus permettront d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la Commune.

La formalisation de l'ensemble des procédures poursuit son cours. L'accent a été mis sur le processus achat dont la finalisation de la mise en place se poursuit en 2023. Les processus trésorerie, élaboration budgétaire, clôture et taxe professionnelle sont formalisés et mis à jour régulièrement.

C. CONTRATS DE LEASING

La Commune a contracté en leasing d'exploitation la location des photocopieurs, des cabines acoustiques, des fontaines à eau, une plieuse, ainsi que des affranchisseuses dont les engagements ouverts au 31 décembre 2022 s'élèvent à CHF 221'370, comme suit :

N°	Société	Machines	Nbre	Début	Fin	Mois	31.12.2022	Montant
1	DEVILLARD	photocopieur	1	01.09.2021	31.08.2026	60	44	5'450
2	GRENKELEASING AG - Kyocera Taskalfa 2552	photocopieur	1	01.04.2019	01.04.2024	60	15	1'599
3	GRENKELEASING AG - Kyocera Taskalfa 2552/4052	photocopieur	5	01.11.2022	01.01.2026	60	37	27'497
4	GRENKELEASING AG - Kyocera Taskalfa 4052	photocopieur	1	01.08.2018	01.08.2023	60	7	1'877
5	GRENKELEASING AG - Kyocera Taskalfa 4052	photocopieur	1	01.12.2018	01.12.2023	60	11	3'507
6	GRENKELEASING AG - Kyocera Taskalfa 2553/4053/8052	photocopieur	10	01.09.2019	01.09.2024	60	20	68'476
7	GRENKELEASING AG - Kyocera Taskalfa 2553	photocopieur	1	01.09.2019	01.09.2024	60	20	3'231
8	FICAL - Kyocera Takalfa 4053Ci	photocopieur	1	01.08.2020	31.07.2025	60	31	9'982
9	FICAL - Kyocera Tskalfa 2553Ci	photocopieur	1	01.06.2020	31.05.2025	60	29	3'093
10	FICAL	Cabine acoustique	1	01.06.2020	31.05.2025	60	29	12'482
11	FICAL	Cabine acoustique	1	01.06.2020	31.05.2025	60	29	6'216
12	Round Office SA	Cabine acoustique	1	01.05.2020	30.04.2025	60	31	10'918
13	QUADIENT FINANCE AG	plieuse	1	01.02.2018	01.02.2023	60	1	409
14	QUADIENT FINANCE AG	affranchisseuse	1	01.01.2021	01.01.2026	60	59	18'427
15	QUADIENT FINANCE AG	affranchisseuse	1	01.01.2021	01.01.2026	60	36	13'221
16	AZOLVER SWITZERLAND AG (EX-PITNEY BOWES AG)	affranchisseuse	1	23.10.2018	23.10.2023	60	10	808
17	BRITA	fontaines à eau + gaz	2	29.09.2020	29.09.2024	48	21.903	6'405
18	BRITA	fontaines à eau + gaz	2	28.05.2021	28.05.2025	48	28.871	11'671
19	BRITA	fontaine à eau	1	05.07.2022	05.07.2026	48	37	7'268
20	BRITA	gaz	1	05.07.2022	05.07.2026	48	37	2'192
21	PANGAS AG	bouteille de gaz industriel	2	01.01.2022	31.12.2024	36	24	948
22	PANGAS AG	bouteille de gaz industriel	2	01.01.2022	31.12.2024	36	24	948
23	PANGAS AG	bouteille de gaz industriel	7	01.02.2022	31.01.2027	60	49	2'032
24	PANGAS AG	bouteille de gaz industriel	2	01.11.2022	31.10.2023	10	10	1'809
25	PANGAS AG	bouteille de gaz industriel	1	01.11.2022	31.10.2023	10	10	905
TOTAL au 31.12.2022			49					221'370

16. INDICATEURS FINANCIERS

Degré d'autofinancement						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	56.59%	50.79%	262.15%	136.51%	147.73%	130.75%
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.					
Commentaire degré d'autofinancement	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements que la collectivité peut financer par ses propres moyens. Pour financer l'entier de nos investissements nous devons faire appel à des emprunts.					

Dette brute par rapport aux revenus						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	39.70%	43.35%	38.39%	45.83%	38.34%	41.12%
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Commentaire dette brute par rapport aux revenus	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés. Nous avons un pourcentage de 38.34% considéré comme très bon.					

Dette nette en francs par habitant						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	-2'677.51	-2'252.48	-2'542.77	-2'760.49	-3'183.56	-2'683.36
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.					
Commentaire dette nette en francs par habitant	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.					

16. INDICATEURS FINANCIERS

Part des charges d'intérêts nets

	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	0.05%	0.08%	0.07%	0.05%	0.04%	0.06%
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.					
Commentaire part des charges d'intérêts nets	Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. Nous avons un pourcentage de 0.04% qui est bon.					

Proportion des investissements

	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	31.79%	20.06%	12.03%	21.13%	19.91%	20.98%
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.					
Commentaires proportion des investissements	Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité. Nous avons un pourcentage de 19.91% qui montre un effort d'investissement moyen.					

Part du service de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	10.39%	12.10%	11.74%	10.69%	8.94%	10.77%
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.					
Commentaires part du service de la dette	Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêt et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte. Nous avons une charge acceptable.					

16. INDICATEURS FINANCIERS

Taux d'autofinancement						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	16.36%	9.08%	12.13%	17.77%	23.05%	15.68%
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Commentaires taux d'autofinancement	Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.					

Taux endettement net						
	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	-68.18%	-58.67%	-68.48%	-64.82%	-62.02%	-64.32%
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.					
Commentaires taux d'endettement net	Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.					

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2022

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
01	Législatif et exécutif	30	Charges de personnel	934'353	935'684.09	-1'331.09	-0.14%	Il s'agit principalement de la vie chère 1.2%.
01	Législatif et exécutif	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	132'419	153'032.80	-20'613.80	-15.57%	Il s'agit principalement de dépenses liées à la venue du Conseil fédéral + repas CM et commissions.
01	Législatif et exécutif	36	Charges de transfert	75'000	77'963.00	-2'963.00	-3.95%	Il s'agit principalement de l'octroi de subventions supplémentaires.
01	Législatif et exécutif	39	Imputations internes	13'100	19'272.81	-6'172.81	-47.12%	Il s'agit du personnel du TFM mis à disposition pour la Fête des 18 ans et les Mérites Meyrinois, ainsi que des repas et boissons fournis par le TFM dont les budgets se trouvent sur les natures 31.
02	Services généraux	34	Charges financières	-	4'367.45	-4'367.45	---	Il s'agit des pertes sur les prêts accordés par le DSE, non budgétisées.
02	Services généraux	39	Imputations internes	4'440	4'785.64	-345.64	-7.78%	Il s'agit du personnel du TFM mis à disposition pour le midi de la mobilité, ainsi que des repas et boissons fournis par le TFM dont le budget se trouve dans la nature 313.00200.
11	Sécurité publique	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	323'522	363'619.89	-40'097.89	-12.39%	Il s'agit principalement de l'ajustement de la provision des amendes d'ordre.
16	Défense	30	Charges de personnel	61'634	62'696.89	-1'062.89	-1.72%	Il s'agit principalement d'heures plus élevées que budgétisées ainsi que de la vie chère 1.2%.
16	Défense	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	47'765	64'368.63	-16'603.63	-34.76%	Il s'agit principalement de l'achats de 40 matelas et 80 oreillers, non budgétisé.
16	Défense	33	Amortissements du patrimoine administratif	31'615	31'729.00	-114.00	-0.36%	D-2015-32a Réalisation des équipements publics des Vergers - ABRIS PC, depuis 2020 l'amort. est calculé en tenant compte du FIDU et du montant actualisé au PI.
16	Défense	36	Charges de transfert	237'464	241'681.94	-4'217.94	-1.78%	Il s'agit principalement de la participation de Meyrin au groupement de l'ORPC.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2022

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
21	Scolarité obligatoire	30	Charges de personnel	2'889'755	3'156'595.68	-266'840.68	-9.23%	Il s'agit principalement des postes de nettoyeurs dont le budget se trouve sur le 02.201001.301.00004, en lien avec l'adaptation légale du personnel sur appel hors PEF, de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et de la vie chère 1.2%.
21	Scolarité obligatoire	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'986'470	4'128'496.26	-142'026.26	-3.56%	Il s'agit principalement de sinistres, des travaux et contrats d'entretien sur les différentes écoles ainsi que les repas des restaurants scolaires.
21	Scolarité obligatoire	36	Charges de transfert	3'497'205	3'505'691.85	-8'486.85	-0.24%	Il s'agit principalement de la participation de Meyrin aux camps et sorties scolaires.
23	Formation professionnelle initiale	36	Charges de transfert	750	1'250.00	-500.00	-66.67%	Il s'agit des prix de fin de scolarité aux élèves particulièrement méritants.
29	Autres systèmes éducatifs	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	100'682	106'512.59	-5'830.59	-5.79%	Il s'agit principalement du passage supplémentaire pour la désinfection des lieux de la part de l'OFPC. Le budget 2022 prévoyait un seul passage.
29	Autres systèmes éducatifs	36	Charges de transfert	66'000	73'040.85	-7'040.85	-10.67%	Il s'agit de subventions supplémentaires - compensées par du non dépensé sur le global des subventions socio-sanitaires.
31	Héritage culturel	30	Charges de personnel	467'309	498'021.42	-30'712.42	-6.57%	Il s'agit principalement d'un salaire pour la création d'une œuvre d'art, activée via le compte 31.2010000.431.00000 et de la vie chère 1.2%.
31	Héritage culturel	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	268'296	308'426.24	-40'130.24	-14.96%	Il s'agit principalement des imprimés, autres immobilisations et honoraires sur les expositions.
31	Héritage culturel	33	Amortissements du patrimoine administratif	18'250	19'460.00	-1'210.00	-6.63%	D-2017-35a Acquisition œuvres art par le Fonds art contemporain pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020, le calcul se fait sur le dépensé net, évolution de l'amort. au fur et à mesure des achats.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2022

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
31	Héritage culturel	36	Charges de transfert	4'000	6'000.00	-2'000.00	-50.00%	Il s'agit d'une subvention d'aide à la création compensée par le non-dépensé en F33/N36.
31	Héritage culturel	39	Imputations internes	8'100	36'871.02	-28'771.02	-355.20%	Traiteur TFM pour les vernissages, visites, été au JBAM avec le foodtruck (recettes en F31/N42).
32	Culture, autres	30	Charges de personnel	4'364'471	4'763'202.60	-398'731.60	-9.14%	Il s'agit principalement d'engagements supplémentaires en lien avec la nouvelle organisation, d'auxiliaires supplémentaires pour les spectacles hors-murs et pour radio bascule - couverts par des subventions, et de la vie chère 1.2%.
32	Culture, autres	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'255'463	2'494'330.11	-238'867.11	-10.59%	Il s'agit principalement des honoraires liés à radio-bascule (recettes en F32/46), sécurisation événements spectacles TFM et des frais techniques d'organisation pour la fête nationale et concerts au JBAM.
32	Culture, autres	36	Charges de transfert	581'400	608'574.90	-27'174.90	-4.67%	Il s'agit de subventions supplémentaires (yc en 2022 comptabilisation pour la première fois des subventions en nature pour le festival Octopode et la fête de la danse), compensé par d'autres écarts positifs.
33	Médias	36	Charges de transfert	14'000	16'920.00	-2'920.00	-20.86%	Il s'agit de subventions supplémentaires.
34	Sport et loisirs	30	Charges de personnel	7'708'410	8'048'776.44	-340'366.44	-4.42%	Il s'agit principalement de l'engagement d'un CDD en remplacement d'absences longues durées, de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires, d'engagement supplémentaires pour Meyrin-les-Bains et de la vie chère 1.2%.
34	Sport et loisirs	37	Subventions à redistribuer	5'000	8'272.00	-3'272.00	-65.44%	Il s'agit des subventions versées à "MEYRIN BASKETBALL CLUB". Le dépassement est compensé par une subvention de l'office fédéral du sport sur le compte 34.101000.470.00000.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2022

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
34	Sport et loisirs	39	Imputations internes	75'648	78'380.26	-2'732.26	-3.61%	Il s'agit du traiteur et du personnel d'accueil du TFM mis à disposition pour Meyrin-les-bains et le Noël des aînés et l'inauguration de l'école de la Golette.
42	Soins ambulatoires	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	64'862	65'441.28	-579.28	-0.89%	Il s'agit principalement de clés pour l'IMAD, refacturés en 42.102000.426.00000.
43	Prévention	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	33'899	38'772.35	-4'873.35	-14.38%	Il s'agit principalement du passage supplémentaire pour la désinfection des lieux de la part de la clinique dentaire. Le budget 2022 prévoyait un seul passage.
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	30	Charges de personnel	55'548	56'504.56	-956.56	-1.72%	Il s'agit principalement de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et de la vie chère 1.2%.
52	Invalidité	36	Charges de transfert	15'000	16'500.00	-1'500.00	-10.00%	Il s'agit de subventions supplémentaires - compensé par du non dépensé sur le global des subventions socio-sanitaires.
53	Vieillesse et survivants	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-	9'300.00	-9'300.00	---%	Il s'agit des honoraires payés à l'association "DOME SENIOR" (nouvelle convention CHF 500 / mois) et l'association COPEM (espace de parole pour les proches aidants). Compensé par du non-dépensé en F53/N36.
54	Famille et jeunesse	30	Charges de personnel	17'035'168	18'370'032.16	-1'334'864.16	-7.84%	Il s'agit principalement de plus d'heures pour le personnel sur appel que budgétisé pour les remplacements de congés maternités et absences longues durées - compensé par les indemnités journalières, de l'estimation de l'adaptation légale des conditions salaires du personnel sur appel dont la rétroactivité a dû remonter à 2017 et le minima pour les horaires d'usages UPE (point non prévu dans le montant initial) et de la vie chère 1.2%.
54	Famille et jeunesse	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'545'544	1'588'257.97	-42'713.97	-2.76%	Il s'agit principalement de sinistres, entretien courant et fourniture générale des différentes crèche.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2022

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
54	Famille et jeunesse	39	Imputations internes	1'350	1'370.00	-20.00	-1.48%	Participations des enfants des crèches et Pôle famille aux représentation du TFM.
55	Chômage	30	Charges de personnel	1'890'560	1'936'423.57	-45'863.57	-2.43%	Il s'agit principalement de l'affiliation du personnel stagiaires SCIS à la LPP, de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et de la vie chère 1.2%.
55	Chômage	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	87'841	141'750.19	-53'909.19	-61.37%	Le dépassement est compensé par la subvention de CHF 80'000.- reçue du BIE (sous 55.900001.463.10001) pour les ateliers postulation et médiation numérique.
57	Aide sociale et domaine de l'asile	33	Amortissements du patrimoine administratif	350	383.00	-33.00	-9.43%	D-2019-22a travaux de gros entretiens et acquisitions 2020 du PA/PF - Divers travaux, le calcul se fait sur le dépensé net, évolution de l'amort. au fur et à mesure des achats/travaux.
61	Circulation routière	30	Charges de personnel	1'886'427	1'922'978.07	-36'551.07	-1.94%	Il s'agit principalement de l'engagement d'un CDD en remplacement d'absences longues durées et de la vie chère 1.2%.
61	Circulation routière	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	933'462	978'958.11	-45'496.11	-4.87%	Il s'agit principalement de la sécurisation du parking du centre sportif des Vergers, de réparations plus importantes que prévues sur des véhicules, des sinistres et autres immobilisations.
71	Approvisionnement en eau	30	Charges de personnel	15'829	16'057.91	-228.91	-1.45%	Il s'agit principalement de la vie chère 1.2%.
72	Traitement des eaux usées	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	84'778	111'631.30	-26'853.30	-31.67%	Il s'agit principalement du suivi environnemental du lac des Vernes, non budgétisé et du nettoyage des WC publics (à côté de l'ex-stade Vaudagne), budget en F34/N31.
73	Gestion des déchets	30	Charges de personnel	1'328'141	1'349'361.88	-21'220.88	-1.60%	Il s'agit principalement de l'engagement d'un CDD en remplacement d'absences longues durées et de la vie chère 1.2%.

17. CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES 2022

(présentés sous 2F2N), avec justificatifs

FF	Désignation fonction	NN	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Ecart %	Justificatifs
73	Gestion des déchets	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'324'530	2'452'373.85	-127'843.85	-5.50%	Il s'agit du coût du carburant et des réparations conséquentes imprévus effectuées sur le camion de levée de déchets.
73	Gestion des déchets	36	Charges de transfert	16'408	16'408.40	-0.40	0.00%	Il s'agit de la participation au CIDEDEC.
77	Protection de l'environnement, autres	30	Charges de personnel	544'032	554'272.71	-10'240.71	-1.88%	Il s'agit principalement de la vie chère 1.2%.
77	Protection de l'environnement, autres	36	Charges de transfert	-	1'500.00	-1'500.00	---	Il s'agit de la subvention nettoyage du lac Léman dont le budget se trouve en F73/N31 (non dépensé pour Meyrin-Propre).
85	Industrie, artisanat et commerce	30	Charges de personnel	206'761	222'848.78	-16'087.78	-7.78%	Il s'agit principalement d'heures versées pour la rédaction d'articles pour le MEF, de l'ajustement de la provision des heures supplémentaires et de la vie chère 1.2%.
85	Industrie, artisanat et commerce	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	107'000	152'133.98	-45'133.98	-42.18%	Il s'agit du MEF 2022 et des honoraires revues de presse OPI (office de promotion des industries et des technologies).
91	Impôts	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	666'575	4'706'812.27	-4'040'237.27	-606.12%	Il s'agit principalement d'ajustements des provisions fiscales et des pertes effectives.
91	Impôts	34	Charges financières	-	3.10	-3.10	---	Il s'agit des soldes débiteurs/arrondis TPC.
91	Impôts	36	Charges de transfert	2'502'000	3'107'528.67	-605'528.67	-24.20%	Il s'agit des frais de perception.
96	Administration de la fortune et de la dette	30	Charges de personnel	96'567	97'825.08	-1'258.08	-1.30%	Il s'agit principalement de la vie chère 1.2%.
96	Administration de la fortune et de la dette	34	Charges financières	411'911	4'504'192.44	-4'092'281.44	-993.49%	Il s'agit de la réévaluation du patrimoine financier ainsi qu'une cession de servitude d'usage et l'assurance du parking Vergers Arbères.
			TOTAUX	60'027'064	72'237'645.99	-12'210'581.99		

* Cette liste ne comprend pas les crédits budgétaires supplémentaires votés durant l'année

18. Rapport de l'organe de révision

Berney Associés

Genève, le 17 avril 2023

Rapport de l'organe de révision au Conseil municipal de la Ville de Meyrin sur les comptes annuels 2022

Audit

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit, conformément au mandat qui nous a été confié, des comptes annuels ci-joints de la Ville de Meyrin, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2022 arrêté au 31 décembre 2022.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Comptabilité

Expertise & Conseil

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que certains travaux liés à notre révision n'ont pu être fondés que sur les informations reçues de la part de la République et Canton de Genève :

- En raison du secret fiscal qui nous est opposé par l'Administration fiscale cantonale, notre appréciation des informations fiscales relatives aux centimes additionnels communaux et du reliquat est uniquement basée sur les décomptes et annexes explicatives transmis par l'Administration fiscale cantonale.
- Notre appréciation des informations relatives à la perception des taxes d'écoulement, des taxes d'équipement, ainsi que les contributions de remplacement pour la construction d'abris publics de protection civile, est uniquement basée sur les décomptes arrêtés au 31 décembre 2022 transmis par la République et Canton de Genève.

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Berney Associés

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil administratif relatives aux comptes annuels

Le Conseil administratif est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Berney Associés

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil administratif, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

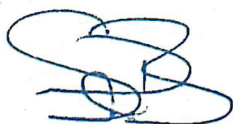
Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil administratif.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée



Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée



Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte d'investissements, tableau des flux de trésorerie et Annexe)

Page 3/3

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

K. Lexique

LEXIQUE

Abrégé	Nom complet
ACG	Association des communes genevoises
AFD	Administration fédérale des douanes
AFJ	Accueil familial de jour
AGR	Association Genève roule
AHVM	Association des habitants de la ville de Meyrin
AOE	Antenne objectif emploi
ASC	Animateur socioculturel
ASE	Assistant socioéducatif
ASSPP	Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels
AT2	Personnel administratif et technique CAT.2
AT3	Personnel administratif et technique CAT.3
BIE	Bureau d'intégration des étrangers
CAD	Chauffage à distance
CAS	Centre d'action sociale
CEFAM	Centre de rencontre et de formation pour les femmes migrantes
CETIM	Association Centre Europe-Tiers monde
CIDEC	Centre intercommunal des déchets carnés
CMD	Centre médico-dentaire
CPAM	Club des patineurs artistiques de Meyrin
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Eetat de Genève
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CVC	Conférence des villes en matière culturelle
DDP	Droits distincts et permanents (droit de superficie)
ELCO	Ecole de langue et culture d'origine
EPIQR	Energy performance indoor environmental quality and retrofit
EU-EC	Eaux usées-Eaux claires
FAAP	Fonds d'amélioration des aptitudes au placement
FACM	Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin
FAO	Feuille d'avis officielle
FAS'e	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
FCMA	Fondation Romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles
FDAP	Fondation pour le développement et l'accueil préscolaire
FFO	Frais de budget et fonctionnement
FGC	Fédération genevoise de coopération
FIA	Fonds intercommunal d'assainissement
FIDU	Fonds intercommunal pour le développement urbain
FRAS	Fédération romande des arts de la scène
FSSP	Fédération suisse des sapeurs-pompiers
GAM	Groupe Accueil Manifestation
GESDEC	Service de géologie, sols et déchets
GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
GPHG	Fondation du grand prix d'horlogerie de Genève
HAU	Handicap architecture urbanisme
HG	Hospice général
IBO	Impôts selon barème ordinaire
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
JBAM	Jardin botanique alpin
MCH	Modèle comptable harmonisé
MCIE	Mesure communale d'insertion par l'emploi
MONO	Moniteur
MSST	Mesures santé et sécurité au travail
OCPPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OP	Office des poursuites
ORPC	Organisation régionale de protection civile
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PFC'E	Palestine filmer c'est exister
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PLQ	Plan localisé de quartier
PMV	Parking Meyrin-Village
PP / PM	Personnes physiques / personnes morales
PPP	Partenariat public-privé
PREE	Plan régional d'évacuation des eaux
RFFA	Réforme fiscale et financement de l'AVS
SAFCO (anc. SSCO)	Service des affaires communales
SAPE	Structure d'accueil petite enfance
SCI	Système de contrôle interne
SCIS	Service communal d'intégration socioprofessionnelle
SIACG	Service intercommunal d'informatique
SRED	Service de la recherche en éducation
TCMC	Tram Cornavin-Meyrin-CERN
TFT	Transfert
VAE	Vélo à assistance électrique
VOIP	Voice over IP (téléphonie)
ZODIM	Zone de développement industriel de Meyrin